

TUNISIE LEASING TL

Société Anonyme au capital de 29 000 000 dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène
RC n° B 134091997

Tel : 70 132 000 Fax : 71 236 625

Tunisie Leasing est notée BBB+ à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 08/04/2009

Document de référence « TL 2009 »

28 AOUT 2009

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le sous le n° 09/008/..... donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information :

Mr Mondher ZID
Directeur financier à TUNISIE LEASING
Tel : 70 132 000 Fax : 71 236 625
E-mail : mondher.zid@tunisieleasing.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse.
17 Rue de Jérusalem 1002 Tunis
Tel : 71 794 822 Fax : 71 795 641

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de Tunisie Leasing – Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène – Tunisie Valeurs – 17, rue de Jérusalem 1002 Tunis – et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

Août 2009



SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE.....	P1
Chapitre 1- Responsables du document de référence et responsables du contrôle des comptes	P3
1.1. Responsables du document de référence.....	P3
1.2. Attestation des Responsables du document de référence.....	P3
1.3. Responsables du contrôle des comptes.....	P3
1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence.....	P5
1.5. Responsable de l'information.....	P5
Chapitre 2- Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital.....	P6
2.1. Renseignements de caractère général concernant TUNISIE LEASING.....	P6
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social.....	P8
2.3. Tableau d'évolution du capital social.....	P8
2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 25/05/2009.....	P9
2.5. Description sommaire du groupe TUNISIE LEASING au 31/12/2008.....	P10
2.6. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2008.....	P19
2.7. Dividendes.....	P20
2.8. Marché des titres de l'émetteur.....	P20
2.9. Notation de la société.....	P21
Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de TUNISIE LEASING.....	P24
3.1. Présentation de la société.....	P24
3.2. Description de l'activité au 31 décembre 2008.....	P24
3.3. Description de l'activité au 30 juin 2009.....	P28
3.4. Organisation de Tunisie Leasing.....	P31
3.5. Les facteurs de risques et la nature spéculative de l'activité de la société.....	P33
3.6. Dépendance de l'émetteur.....	P33
3.7. Analyse SWOT.....	P34
3.8. Litige ou arbitrage.....	P34
3.9. Politique sociale et effectif.....	P35
3.10. Politique d'investissement de Tunisie Leasing.....	P35
Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultats	P36
4.1. Patrimoine de la société au 31/12/2008.....	P36
4.2. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 31/12/2008.....	P39
4.3. Etats financiers individuels comparés au 31 décembre.....	P40
4.4. Engagements financiers au 31/12/2008.....	P93
4.5. Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing	P94
4.6. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TL 2009-1.....	P95
4.7. Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2008.....	P96
4.8. Tableau des mouvements des capitaux propres.....	P97
4.9. Affectation des résultats des trois derniers exercices.....	P98
4.10. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation.....	P98
4.11. Evolution du bénéfice net.....	P99
4.12. Evolution des dividendes.....	P99
4.13. Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	P99
4.14. Indicateurs de gestion et ratios.....	P100
4.15. Etats financiers consolidés comparés au 31/12/2008.....	P101
4.16. Comportement boursier de l'action TL.....	P146

Chapitre 5- Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes P147

- 5.1. Membres des organes d'administration et de direction..... P147
- 5.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2008..... P148
- 5.3. Contrôle..... P149
- 5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou d'un actionnaire détenant plus de 5% du capital..... P149

Chapitre 6- Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir..... P150

- 6.1. Evolution récente et orientations..... P150
- 6.2. Perspectives d'avenir..... P150
- 6.3. Tableau d'amortissement des emprunts obligataires et subordonnés émis par TUNISIE LEASING P161

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La société TUNISIE LEASING a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève à 29.000.000 DT divisé en 5.800.000 actions de 5DT chacune. La société a entamé courant 2007 une opération d'augmentation du capital par incorporation de réserves pour un montant de 2.500.000 DT à prélever sur le compte « Résultats reportés ». Cette opération devait se réaliser en cinq tranches sur cinq années successives et ce conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 08 juin 2006.

Seules trois augmentations ont été réalisées. En effet, sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 juin 2009 a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 DT correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation de capital de 2.500.000DT par incorporation de réserves telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 juin 2006.

La société TUNISIE LEASING a été introduite et cotée sur la bourse de Tunis en mars 1992.

TUNISIE LEASING est détenue à hauteur de 50% par le Groupe Amen à travers principalement Amen Bank (29,03%) et la société d'assurances COMAR (17,70%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence. Il est à préciser qu'il n'y a pas de liens directs ou indirects entre les sociétés du groupe Amen Bank et TUNISIE LEASING (hormis les sociétés TUNINVEST SICAR et MLA) et que TUNISIE LEASING est totalement indépendante et autonome.

Le groupe TLG comprend trois sociétés de crédit spécialisé TUNISIE LEASING, TUNISIE FACTORING et MAGHREB LEASING ALGERIE (filiale algérienne spécialisée dans le leasing), une société d'intermédiation boursière TUNISIE VALEURS, quatre sociétés à capital risque (TUNINVEST SICAR, TUNISIE SICAR, TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR et TUNINVEST INNOVATIONS SICAR) et quatre autres sociétés exerçant dans différents secteurs : SIMT (société immobilière), la société TUNIS CALL CENTER-TCC, la Société Tunisienne d'Ingénierie financière- STIF, la société TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE (TUNISIE LLD).

Depuis l'exercice 1999, TUNISIE LEASING établit des états financiers consolidés.

Les approbations au 31/12/2008 se sont élevées à 255 millions DT en augmentation de 1,63% par rapport au 31/12/2007. La part de marché de TUNISIE LEASING s'est située à 25,34%.

Durant la même période, les mises en force se sont élevées à 208 millions DT en progression de 11,56% par rapport à la même période de l'année précédente contre une progression du secteur de 12,3%. La part de marché de TUNISIE LEASING a baissé pour se stabiliser autour de 25,40%.

Les encours de leasing se sont élevés à 328 millions DT en progression de 17,04% par rapport au 31/12/2007. Ainsi la part de marché de la société en termes d'encours enregistre une légère baisse (25,73% contre 25,83% au 31/12/2007).

Les performances en matière de recouvrement amiable ont atteint 99,4% de la facturation de l'année.

Le taux de créances classées s'est établi à 7,19% en 2008 (contre 10,4% en 2007) et le taux de couverture des créances classées à 87,77% (contre 81,64% en 2007).

Les créances et leur couverture par des provisions ont évolué comme suit :

	En dinars		
	2006	2007	2008
Créances courantes (classe 0 et 1)	209 312 937	265 366 427	315 940 888
Créances classées	38 987 446	30 815 908	24 495 329
Avances et acomptes reçus	(2 083 068)	(3 329 412)	(3 045 810)
Produits à recevoir	24 824	28 737	31 181
Total net des créances	246 242 139	292 881 660	337 421 588
Provisions et Agios réservés	23 673 590	25 157 955	21 501 271
- Provisions affectées	20 911 324	22 725 524	19 595 822
- Marges réservées	2 762 266	2 432 432	1 905 449
Provisions non affectées	419 267	419 267	419 267
Ratio des créances classées	15,70%	10,40%	7,19%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul (1) des produits réservés et des provisions sur créances classées)	60,72%	81,64%	87,77%

1 : Compte non tenu des provisions non affectées

TL continue d'affiner ses systèmes d'évaluation et de suivi du risque de crédit. A cet effet, elle a entrepris de constituer des bases de données afin de lui permettre d'estimer statistiquement ses pertes futures attendues par catégories d'actifs en leasing. Néanmoins, des incertitudes demeurent sur la couverture nécessaire des risques liés au financement de biens immobiliers et d'équipements. Sur requêtes des autorités réglementaires, TL a relevé en 2008 son taux de couverture des créances classées par les provisions (87,77% contre 81,64% en 2007). Les créances classées nettes représentaient 5% de ses fonds propres à fin 2008.

Le 08 avril 2009, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé par un communiqué de presse les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à 'BBB+(tun)' pour la note à long terme avec perspective d'évolution 'Stable' et 'F2(tun)' pour la note à court terme.

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Tunisie Leasing reflètent la qualité de son management et une rentabilité satisfaisante. Ses procédures de gestion du risque de crédit et sa qualité d'actifs demeurent supérieurs à celles de ses concurrents. Les notes tiennent aussi compte du risque de crédit lié au développement de sa filiale algérienne et d'une liquidité serrée bien que soutenue par les possibilités de refinancement offertes par Amen Bank (AB), filiale du groupe Amen, actionnaire de référence de TL.

Par ailleurs, en janvier 2006, TUNISIE LEASING a créé la société Maghreb Leasing Algérie qu'elle détient actuellement à hauteur de 30%. La société MLA est opérationnelle depuis Mai 2006. En 2008, elle a enregistré un volume d'approbations de 116 millions de dinars Tunisiens dont 77 millions de dinars Tunisiens ont été mis en forces.

Enfin, TUNISIE LEASING a acquis pour un montant de 500 000 Euro, 4,6% du capital de la société ALIOS FINANCE (ex HOLDEFI), société de droit français contrôlant six sociétés spécialisées dans le leasing et le crédit à la consommation au Cameroun, Gabon, Congo, Mali, Burkina-Faso et Côte d'Ivoire. Cette participation fait partie du groupe majoritaire composé par ailleurs de AFRICINVEST, FMO et FINFUND qui détiennent ensemble 61,88% de HOLDEFI. Le résultat du groupe ALIOS s'est élevé en 2008 à 4,3 millions de dinars contre 3,7 millions de dinars en 2007, soit une progression de 16,9%.

Conformément aux accords conclus, la plate-forme de gestion de HOLDEFI est installée dans le siège de TUNISIE LEASING.

Chapitre 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET
RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsables du document de référence

LE PRESIDENT DU CONSEIL

Ahmed ABDELKEFI

TUNISIE LEASING

Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 236.625

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI

TUNISIE LEASING

Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 236.625

1.2. Attestation des responsables du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

LE PRESIDENT DU CONSEIL

Ahmed ABDELKEFI

TUNISIE LEASING

Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 236.625

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI

TUNISIE LEASING

Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 236.625

1.3. Responsables du contrôle des comptes :

- Etats financiers individuels 2006 - 2007-2008 :

- AMC ERNST AND YOUNG société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Noureddine HAJJI - adresse : Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis.



- Cabinet M.S. LOUZIR membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR –adresse : Rue du Lac Victoria Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A 1055. Les Berges du Lac. Tunis.
- **Etats financiers consolidés 2007-2008 :**
 - AMC ERNST AND YOUNG société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Noureddine HAJJI –adresse : Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis.
 - Cabinet M.S. LOUZIR membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR –adresse : Rue du Lac Victoria Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A 1055. Les Berges du Lac. Tunis.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 04 juin 2009 a décidé de renouveler le mandat du CABINET M.S LOUZIR représenté par Mr Mohamed LOUZIR et de nommer la SOCIETE FINOR représentée par Mr Fayçal DERBEL comme co-commissaire aux comptes de la société Cf : P : 149

Opinion sur les Etats Financiers individuels arrêtés au 31/12/2006

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2006, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC ERNST AND YOUNG représentée par Monsieur Noureddine HAJJI et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves avec l'observation post-opinion révélant qu'un changement de la politique de provisionnement des engagements de la société a été opéré à partir de l'exercice 2006. Les dotations aux provisions imputées sur le résultat de l'exercice correspondent désormais au coût effectif du risque estimé en application des règles prudentielles. Les données de l'exercice 2005 ont été, en conséquence, retraitées pour les besoins de la comparaison.

L'impact de ce changement sur les soldes d'ouverture de l'exercice a été imputé sur l'enveloppe de 1300KDT constituée en 2005 par prélèvement sur les réserves en application de la décision de l'AGO du 5 mai 2005. En résultante de ces opérations, un montant de 419KDT figurant au passif du bilan au 31 décembre 2006 est devenu sans objet.

Opinion sur les Etats Financiers individuels arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC ERNST AND YOUNG représentée par Monsieur Noureddine HAJJI et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les Etats Financiers individuels arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC ERNST AND YOUNG représentée par Monsieur Noureddine HAJJI et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les Etats Financiers consolidés arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007 arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC ERNST AND YOUNG représentée par Monsieur Noureddine HAJJI et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les Etats Financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008 arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC ERNST AND YOUNG représentée par Monsieur Noureddine HAJJI et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOCIETE FINOR
Fayçal DERBEL

CABINET M.S. LOUZIR
Mohamed LOUZIR



1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

TUNISIE VALEURS
LE SECRETAIRE GENERAL
Walid MEJRI

1.5. Responsable de l'information

Monsieur Mondher ZID
Directeur financier à Tunisie Leasing
Tel : 70 132 000 -Fax : 71 236 625



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant TUNISIE LEASING

2.1.1-Dénomination et siège social : TUNISIE LEASING SA. Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène tél. : 70 132 000 fax : 71 236 625

2.1.2-Forme juridique et législation particulière applicable : TUNISIE LEASING est une société anonyme régie par la loi n°2001-65 du 10/07/2001 relative aux Etablissements de Crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26/07/1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

2.1.3-Date de constitution et Durée : TUNISIE LEASING a été constituée le 8 octobre 1984 pour une durée de 99 ans.

2.1.4-Objet social : (article 2 des statuts)

La société a pour objet principal :

- d'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel.
- d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation.
- d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5-Registre de commerce : RC n° B 134091997

2.1.6-Exercice social : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2.1.7-Clauses statutaires particulières :

Affectation et répartition des bénéfices (article 32 des statuts): Le Bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidés par l'Assemblée Générale.

Convocation des Assemblées (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 2) :

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le conseil d'administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieux indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par le ou les commissaires aux comptes, un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social, le liquidateur, soit enfin, par les actionnaires

détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offres publiques de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social, ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au journal officiel de la république tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Droit de siéger à une Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 3) :

Les titulaires d'actions libérés des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'administration, soit par mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 des statuts, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le conseil d'administration.

Droit de vote de l'Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 6) :

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main-levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celle-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Transmission des actions (article 10 des statuts)

La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

2.1.8-Nationalité : tunisienne.

2.1.9-Capital social : Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 29.000.000 dinars divisé en 5.800.000 actions de nominal, 5 dinars entièrement libérées.

2.1.10-Régime fiscal : Droit commun et particulièrement la loi n°94-90 du 26/07/1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27/12/2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

2.1.11-Matricule fiscal : 031440 SAM 000

2.1.12-Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Centre Urbain Nord Avenue Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène.

2.1.13-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM : Monsieur Mondher ZID, Directeur financier à Tunisie Leasing.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social

Capital Social : 29.000.000 DT

Nombre d'actions : 5.800.000

Nominal : 5DT

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Libération : Intégrale

Jouissance : 1^{er} janvier 2009

2.3-Tableau d'évolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Date de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal En DT
			Montant en Dt	Nombre d'actions	Montant en Dt	Nombre d'actions	
AGC du 8/10/1984	Capital initial	08/10/1984	4.000.000	400 000	4.000.000	400 000	10
AGE du 25/08/1992	Augmentation de capital en numéraire	01/10/1992	4.000.000	400 000	8.000.000	800 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves échelonnée sur 4 ans	11/05/1993	500.000	50 000	8.500.000	850 000	10
		11/04/1994	500.000	50 000	9.000.000	900 000	10
		11/05/1995	500.000	50 000	9.500.000	950 000	10
		24/07/1996	500.000	50 000	10.000.000	1 000 000	10
AGE du 1/11/2001	1 ^{ère} Tranche						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	03/12/2001	2.500.000	250 000	12.500.000	1 250 000	10
	2 ^{ème} Tranche						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	02/12/2002	2.500.000	250 000	15.000.000	1 500 000	10
	3 ^{ème} Tranche						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	18/12/2003	2.500.000	250 000	17.500.000	1 750 000	10
AGE du 08/06/06	4 ^{ème} Tranche						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	06/12/2004	2.500.000	250 000	20.000.000	2 000 000	10
AGE du 08/06/06	Réduction de la valeur nominale	04/09/2006			20.000.000	4 000 000	5
AGE du 08/06/06	Augmentation de capital en numéraire	09/11/2006	7.500.000	1 500 000	27.500.000	5 500 000	5
AGE du 08/06/06*	1 ^{ère} Tranche *						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	01/03/2007	500.000	100 000	28.000.000	5 600 000	5
	2 ^{ème} tranche *						
AGE du 08/06/06*	Augmentation de capital par incorporation de réserves	03/03/2008	500.000	100 000	28.500.000	5.700.000	5
	3 ^{ème} tranche *						
AGE du 08/06/06*	Augmentation de capital par incorporation de réserves	02/03/2009	500.000	100 000	29.000.000	5.800.000	5

* Seules trois augmentations ont été réalisées. En effet, l'AGE du 04/06/2009 a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000DT correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation de capital de 2.500.000 DT par incorporation de réserves telle que décidée par l'AGE du 08/06/2006.

2.4-Répartition du capital social et des droits de vote au 25/05/2009

Actionnaires	Nbre d'actionnaires	Nbre d'actions et de droits de vote	Montant En dinars	% du capital et des droits de vote
Actionnaires tunisiens	4 702	5 428 861	27 144 305	93,601%
Personnes morales	196	4 254 385	21 271 925	73,351%
Ayant 3% et plus	4	3 594 449	17 972 245	61,973%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	3	302 573	1 512 865	5,217%
Public : détenant au maximum 0,5%	189	357 363	1 786 815	6,161%
Personnes physiques	4 506	1 174 476	5 872 380	20,249%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	89 623	448 115	1,545%
Public : détenant au maximum 0,5%	4 504	1 084 853	5 424 265	18,704%
Actionnaires étrangers	64	368 328	1 841 640	6,350%
Personnes morales	15	353 762	1 768 810	6,099%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	4	297 010	1 485 050	5,121%
Public : détenant au maximum 0,5%	11	56 752	283 760	0,978%
Personnes physiques	49	14 566	72 830	0,251%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0%
Public : détenant au maximum 0,5%	49	14 566	72 830	0,251%
Titres inscrits chez l'émetteur				
Reste à attribuer		2 811	14 055	0,048%
Total	4 766	5 800 000	29 000 000	100%

Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 25/05/2009

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montants en DT	% du capital et des droits de vote
AMEN BANK	1 683 462	8 417 310	29,03%
COMAR	1 026 548	5 132 740	17,70%
STUSID BANK	632 643	3 163 215	10,91%
MENINX HOLDING	251 796	1 258 980	4,34%
Total	3 594 449	17 972 245	61,97%

Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 25/05/2009

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	%du capital et droit de vote
Ahmed ABDELKEFI	4 452	22 260	0,08%
Amen Bank	1 683 462	8 417 310	29,03%
STUSID BANK	632 643	3 163 215	10,91%
Assurances COMAR	1 026 548	5 132 740	17,70%
PARENIN	0	0	0,00%
M. Brahim ANENE	1 552	7 760	0,03%
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	4 662	23 310	0,08%
M. Mehdi TAMERZISTE	0	0	0,00%
M. Mohamed BOURAOUI	3 905	19 525	0,07%
M. Hichem ZGHAL	489	2 445	0,01%
M. Fethi MESTIRI	1 520	7 600	0,03%
M. Kamel LOUHAICHI	0	0	0,00%
TOTAL	3 359 233	16 796 165	57,92%

2.5- Description sommaire du groupe TUNISIE LEASING au 31/12/2008 :

TUNISIE LEASING est détenue à hauteur de 50% par le groupe Amen à travers principalement Amen Bank (29,03%) et la société d'assurances COMAR (17,70%). Elle figure dans le périmètre de consolidation de Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe Amen Bank est composé de 19 sociétés touchant divers domaines : le financier, le leasing, l'agricole...

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève au 31/12/2008 à 256,204MDT (total des produits d'exploitation) pour un résultat net de 45,986MDT.

Il est à préciser qu'il n'y a pas de liens directs ou indirects entre les sociétés du groupe Amen Bank et TUNISIE LEASING (hormis les sociétés TUNINVEST SICAR et MLA) et que TUNISIE LEASING est totalement indépendante et autonome.

2.5.1-Présentation générale du groupe :

2.5.1.1-Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2008 :

Le Groupe « **Tunisie Leasing** » est composé principalement de douze sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage », a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 29.000.000Dt divisé en 5.800.000 actions de 5 Dt chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb Leasing Algérie s'élève à la clôture de l'exercice 2008, à la somme de 1.200.000.000 DZD divisé en 1.200.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de « Tunisie Valeurs » s'élève à la clôture de l'exercice 2008 à 5.000.000 DT, divisé en 50.000 actions de 100 DT chacune. En 2008, les trois principales activités de TUNISIE VALEURS (courtage, gestion d'actifs et conseils) ont évolué favorablement générant un résultat net de 3 038 269 DT en progression de 134,4% par rapport à l'exercice précédent.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital social s'élève au 31/12/2008 à la somme de 10.000.000 DT, divisé en 1.000.000 actions de 10 DT chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription. Le résultat net s'est élevé au 31/12/2008 à 1 560 510 DT. Les créances classées de la société « **Tunisie Factoring** » se sont élevées à 2,3 MDT soit 4,3% de l'encours de financement et provisionnées à hauteur de 77,9%.

Sociétés d'investissement

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises. Il s'agit de :

-**Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque. Son capital s'élève au 31/12/2008 à 4.830.000 DT, divisé en 966.000 actions de 5 DT chacune, totalement libérées.

Les titres de TUNINVEST SICAR sont cotés en Bourse.

En 2008, la société a réalisé un bénéfice net de 1 521 444 dinars contre 704 786 dinars pour l'exercice 2007 soit une progression de 115,8%.

-**Tunisie-Sicar** : constituée en 1997. Son capital s'élève au 31/12/2008 à 1.500.000 DT, divisé en 150.000 actions de 10 DT chacune, totalement libérées. La société a réalisé en 2008 un résultat bénéficiaire de 675 017 dinars contre 343 148 dinars au 31/12/2007.

-**Tuninvest International-Sicar** : constituée en 1998. Son capital s'élève au 31/12/2008 à 5.000.000 dinars, divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées. Le résultat au 31/12/2008 s'est élevé à 4 373 108 dinars contre 1 761 427 dinars pour l'exercice précédent réalisant ainsi une augmentation de 148,27%.

-**Tuninvest Innovations-Sicar** : constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune. La société a réalisé un résultat de 89 257 dinars contre un déficit de 27 148 dinars au 31/12/2007.

Les autres sociétés du groupe :

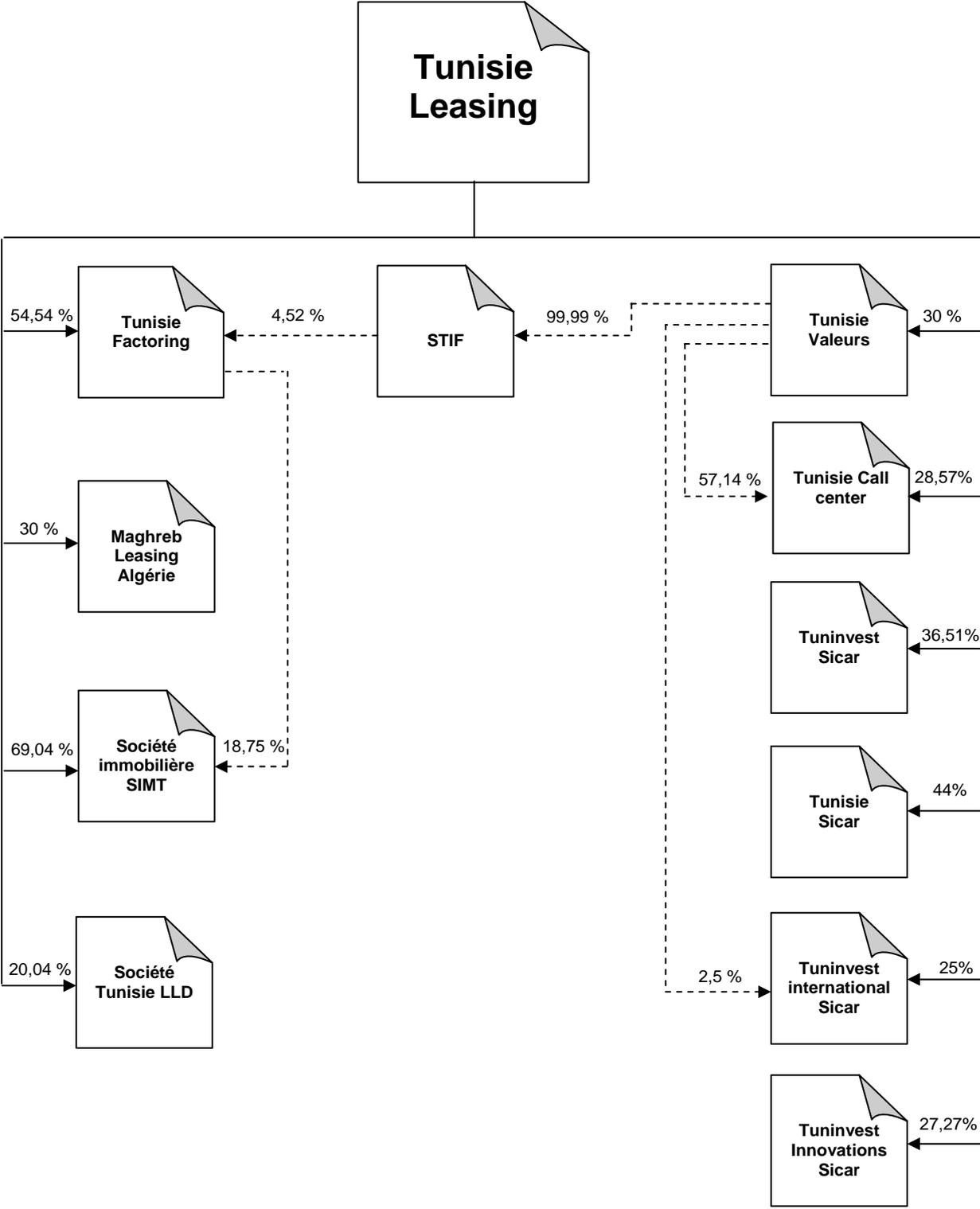
-**La Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG. Son capital social s'élève au 31/12/2008 à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu principalement par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring. La SIMT a enregistré en 2008 une perte de 146 285 dinars contre une perte de 177 113 dinars en 2007.

-**Tunis Call Center (TCC)** est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Elle est sous l'influence notable de Tunisie Leasing. Son capital social s'élève au 31/12/2008 à 1.050.000 dinars, divisé en 105.000 actions de 10 dinars chacune. TCC a enregistré en 2008 un résultat bénéficiaire de 214 492 dinars contre 170 154 dinars au 31/12/2007.

-**Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier. Son capital social s'élève au 31/12/2008 à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

-**Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures. Son capital social s'élève au 31/12/2008 à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune. A la fin de 2008, le parc se compose de 349 véhicules (contre 286 en 2007). Tunisie LLD a enregistré en 2008 un résultat bénéficiaire de 666 258 dinars contre 6 877 dinars au 31/12/2007.

2.5.1.2 –Schéma financier du Groupe Tunisie Leasing au 31/12/2008



———— Participations directes
 - - - - - Participations indirectes

2.5.1.3 –Tableau des participations entre les sociétés du Groupe Tunisie Leasing au 31/12/2008

	Tunisie Valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter. SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		SIMT		STIF		Tunisie LLD		MLA	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30%	352 645	36,51%	65 999	44%	125 000	25%	150 000	27,27%	545 448	54,54%	29 997	28,57%	28 306	69,04%			501	20,04%	359 999	30%
Tunisie Valeurs							12 500	2,5 %					59 998	57,14%			39 994	99,99%	750	30%		
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest Inter SICAR																						
Tunisie Factoring															7 688	18,75%						
Tunis Call Center																						
SIMT																						
STIF											45 227	4,52 %										
Autres	35 000	70%	613 355	63,49%	84 001	56%	362 500	72,5%	400 000	72,73%	409 325	40,93%	15 005	14,29%	5 006	12,21%	6	0,02%	1 249	49,96%	840 001	70%
Total	50 000	100%	966 000	100%	150 000	100%	500 000	100%	550 000	100%	1 000 000	100%	105 000	100%	41 000	100%	40 000	100%	2 500	100%	1 200 000	100%

*La participation de Tunisie Valeurs dans Tunisie LLD (30%) revêt la forme d'un portage qui sera dénoué à la fin de l'année 2010. Tunisie Valeurs ne perçoit pas de dividendes de TLLD. Pour ces raisons, la participation de Tunisie Valeurs dans Tunisie LLD ne figure pas dans le schéma financier du groupe.

2.5.1.4 –Chiffres clés des sociétés du Groupe au 31/12/2008

(En Dinars)

	Tunisie Leasing	Tunisie Factoring	Tunisie Valeurs	Tuninvest Sicar	Tunisie Sicar	Tuninvest Innovations Sicar	Tuninvest Int-Sicar	SIMT	Tunis Call- Center	STIF	TLLD	MLA
Capitaux propres	59 985 952	13 304 829	8 990 510	7 248 800	2 370 391	5 343 127	9 573 919	2 809 500	956 744	442 278	(29 925)	27 365 286
Revenus	33 091 801	7 862 279	9 039 262	2 407 948	888 174	252 463	4 557 401	295 042	2 885 215	0	3 274 535	11 838 822
Résultat d'exploitation	11 018 983	2 553 254	3 644 149	1 525 590	675 905	89 510	4 377 666	(16 048)	194 894	(150)	333 661	5 474 324
Résultat net	8 788 901	1 560 510	3 038 269	1 521 444	675 017	89 257	4 373 108	(146 285)	214 492	30 698	666 258	4 293 471
Dette globale (Total passifs)	287 516 283	70 749 904	15 656 689	655 562	490 358	4 010	26 024	4 329 965	724 965	1 588	4 839 852	57 761 898
Charges financières	16 245 413	2 443 443	66 182	0	0	0	0	129 892	26 250	0	207 929	3 316 880
Dividendes distribués pour 2007	4 200 000	600 000	2 000 000	676 200	300 000	0	1 700 000	0	0	29 401	0	0

2.5.1.5 Les engagements financiers du groupe au 31/12/2008 :

(En dinars)

	Tunisie Factoring	Maghreb Leasing Algérie	Tunisie LLD	Tunisie Valeurs	Tunisie Leasing	SIMT	TOTAL
Emprunts Obligataires					114 000 000		114 000 000
Crédits Bancaires	791 000	49 298 158	1 000 000		94 514 791	784 092	146 388 041
Crédits Leasing			6 351 496	2 500 000*			8 851 496
TOTAL	791 000	49 298 158	7 351 496	2 500 000	208 514 791	784 092	269 239 537

* Contrats de leasing non encore mis en force (engagements hors bilan).

2.5.1.6 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe :

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché financier. Cependant, un financement inter sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de billets de trésorerie dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

2.5.2-Relations de Tunisie Leasing avec les sociétés du groupe au 31/12/2008

2.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Prêts octroyés

- Néant

Crédits reçus

- Néant

2.5.2.2. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe :

Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe :

- Néant

Autres créances et dettes (comptes courants sociétés du groupe) :

	(En dinars)
	2 008
Compte courant débiteur Tunisie Factoring	59 330
Compte courant débiteur MLA	175 069
Compte courant débiteur Tunisie LLD	208 737
Compte courant débiteur SIMT	882 533*

*Avances en compte courant accordées par Tunisie Leasing à la SIMT de 846 mDT et rémunérées au taux de 8%.

2.5.2.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :

Reçus :

- Néant

Donnés :

- Néant

2.5.2.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Tunisie Leasing et distribués par les sociétés du groupe en 2008 au titre de l'exercice 2007

Dividendes :

SOCIETES	MONTANT en mDT
TUNISIE FACTORING	329
TUNISIE VALEURS	602
TUNISIE SICAR	133
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	426
TUNINVEST SICAR	248
TOTAL	1 738

Jetons de présence :

SOCIETES	MONTANT en dinars
TUNISIE FACTORING	2 000
TUNISIE VALEURS	2 000
TUNISIE SICAR	1 000
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	1 000
TUNINVEST SICAR	1 000
TOTAL	7 000

2.5.2.5. Les dividendes distribués par Tunisie Leasing aux sociétés du groupe en 2008 au titre de l'exercice 2007

- Néant

2.5.2.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

- **Les garanties et sûretés réelles :**

Reçues :

- Néant

Données :

- Le conseil d'administration de Tunisie Leasing réuni le 27 décembre 2007 a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million de dollars US au profit de l'Arab Bank Plc (Alger) et ce, dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.
Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt garanti par la BIAT (en principal et intérêts) s'élève à 443 millions de dinars algériens.

- **Les cautions**

Reçues :

- Néant

Données :

- Le Président du Conseil d'Administration de Tunisie Leasing a été autorisé à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring, dans laquelle Tunisie Leasing détient directement 54,54% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.
A la clôture de l'exercice 2008, les cautions données au profit de la Citibank et de la BTL, s'élèvent respectivement à 7 000 mDT et 5 000 mDT.
- Tunisie Leasing a fourni deux cautions solidaires en faveur de la SIMT, dans laquelle elle détient directement 69,04% du capital, pour les besoins de la construction du siège social et d'un dépôt, respectivement :
 - ✓ Au titre d'un prêt de 2 400 mDT contracté auprès de la Société Tunisienne de Banque (S.T.B). L'encours du prêt au 31/12/2008 (en principal) s'élève à 436 mDT.
 - ✓ Au titre d'un prêt de 500 mDT contracté auprès d'Amen Bank. L'encours du prêt au 31/12/2008 (en principal) s'élève à 347 mDT.
- Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de MLA pour les besoins de financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'Arab Bank PLC (Alger). L'encours du prêt restant dû (en principal et intérêts) s'élève au 31 décembre 2008 à 142 millions de dinars algériens.
- Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD pour le financement de ses activités et ce, au titre d'un prêt de 1 200 mDT contracté auprès d'Amen Bank. Au 31 décembre 2008, le montant libéré du prêt s'élève à 1 000 mDT.

	(en dinars)			
	Tunisie Factoring	SIMT	Tunisie LLD	MLA*
CITIBANK	7 000 000			
AMEN BANK		500 000	1 200 000	
BTL	5 000 000			
STB		2 400 000		
ARAB BANK Plc (Alger)				200 000 000

*En dinars algériens

2.5.3-Relations commerciales entre Tunisie Leasing et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2008 :

2.5.3.1. Chiffres d'affaires réalisés avec les sociétés du groupe

Encaissés :

- Tunisie Leasing a refacturé à Tunisie Factoring 35 443 dinars en 2008 représentant la quote part de Tunisie Factoring dans les projets et travaux suivants :
 - ✓ Projet assurance crédit : 23 483 dinars
 - ✓ Projet Damier stratégique : 6 367 dinars
 - ✓ Travaux de couverture de la façade de l'immeuble : 5 593 dinars
- Au cours de l'exercice 2008, TL a mis en force 71 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04 % du capital, pour une valeur totale de 3 788 mDT. La marge brute réalisée en 2008 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 133 mDT. Au 31 décembre 2008, l'encours financier s'élève à 6 357 mDT.

Décaissés :

- Néant

2.5.3.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Achats

- Le conseil d'administration de SIMT réuni le 24 janvier 2007 a autorisé une convention conclue avec Tunisie Leasing, Tunisie Valeurs et Tuninvest Finance Group (TFG) et en vertu de laquelle SIMT s'engage à édifier un immeuble sur le terrain sis dans la zone urbaine nord qu'elle a acquis auprès de l'AFH, et à le céder à Tunisie Leasing dans le cadre d'opération de crédit-bail à réaliser avec les sociétés Tunisie Valeurs et TFG.

Le prix de vente de l'immeuble sera établi sur la base du prix coûtant augmenté d'un montant de 2 000 dinars HT par mois pour peines et soins de SIMT.

Le coût du projet est estimé à 3 800 MDT (HT). Le financement de Tunisie leasing est limité à 3 000 MDT, le financement du reliquat soit 800 MDT et tout dépassement éventuel du coût prévu serait assuré par les sociétés Tunisie Valeurs et TFG.

Ventes

- Néant

2.5.3. 3. Les prestations de services reçues et données

Reçues :

- TUNISIE LEASING a confié à Tunis Call Center (TCC), dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing. Les honoraires relatifs à l'exercice 2008 s'élèvent à 108 mDT.

Données

- Tunisie Leasing a conclu avec MLA, le 18 novembre 2008, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 25 000 € à 75 000 € par an sur les années 2008 et 2009. Les prestations facturées en 2008 dans ce cadre, s'élèvent à 124 mDT.

2.5.3.4. Les contrats de gestion :

- Néant

2.5.3.5. Les contrats de location:

- Le loyer du siège social facturé par la SIMT à Tunisie Leasing et relatif à l'exercice 2008 s'élève à 166 mDT conformément au contrat de location.

2.5.3.6. Les fonds gérés

- Néant

2.6- Relations avec les autres parties liées¹ au 31/12/2008 :

2.6.1 Informations sur les engagements

Administrateur	Encours de crédits accordés	Conditions
Mr Brahim ANANE (Sté PANILABO)	1 547 081 Dinars	A partir de 10,5% sur 24 mois
Mr Mongi LOUKIL		
-Sté Palm Beach Hotel	7 682 Dinars	- 10,5% sur 48 mois
-Carthage tours	658 747 Dinars	- 10,6% sur 58 mois
Mr Ahmed ABDELKEFI		
-Dar El Jeld	43 336 Dinars	-11% sur 36 et 84 mois
-Tunisie Valeurs	2 500 000 Dinars	-9,5% sur 84 mois
Commissaires aux comptes		
AMC ERNST & YOUNG	72 474 Dinars	-11% sur 24 mois

2.6.2 Transferts de ressources :

- Néant

¹ Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

2.6.3 Relations commerciales :

- Les soldes des crédits bancaires contractés auprès d'Amen Bank et de la STUSID s'élèvent au 31/12/2008 à respectivement 10,937 MDT et 3,438 MDT.
- Les comptes courants de TUNISIE LEASING ouverts auprès de Amen Bank et la STUSID accusent respectivement des soldes débiteurs de 7 306 306 DT et 795 DT au 31/12/2008.

2.7- Dividendes

	2 006	2 007	2 008
Résultat net (en dinars)	4 000 981	5 432 105	8 788 901
Montant global des dividendes (en dinars)	3 562 500	4 200 000	4 189 500
Capital (en dinars)	27 500 000	28 000 000	28 500 000
Nombre d'actions	5 500 000	5 600 000	5 700 000
Nominal (en dinars)	5	5	5
Résultat net par action (en dinars)	0,727	0,970	1,542
Dividende par action (en dinars)	0,750*	0,750	0,735
Dividende en % du nominal	15,00%*	15,00%	14,70%
Date de mise en paiement	25/06/2007	12/06/2008	22/06/2009

* Depuis le 04 septembre 2006 Tunisie Leasing a procédé à un Split par 2. Rappelons également que TL a distribué un dividende de 0,750Dt/action sur les anciennes actions totalisant 3MDt et un dividende de 0,375Dt/action sur les nouvelles actions créées suite à son augmentation de capital initiée le 09 novembre 2006. Le montant total distribué a ainsi atteint 3,562MDt.

2.8- Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de TUNISIE LEASING sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les 11 emprunts obligataires en cours émis par TUNISIE LEASING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL 2004/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,4%.
- TL 2004/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM + 1,4%.
- TL 2005/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM + 1,4%.
- TL 2006/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM + 1%.
- TL Subordonné 2007 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM+1,375%.
- TL 2007/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM+1%.
- TL 2007/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/3 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2009/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.

2.9- Notation de la société :

Et en date du 08 avril 2009, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à 'BBB+(tun)' pour la note à long terme avec perspective d'évolution Stable et 'F2(tun)' pour la note à court terme.

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Tunisie Leasing reflètent la qualité de son management et une rentabilité satisfaisante. Ses procédures de gestion du risque de crédit et sa qualité d'actifs demeurent supérieurs à celles de ses concurrents. Les notes tiennent aussi compte du risque de crédit lié au développement de sa filiale algérienne et d'une liquidité serrée bien que soutenue par les possibilités de refinancement offertes par Amen Bank (AB), filiale du groupe Amen, actionnaire de référence de TL.

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale **F2** indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1 (voir échelle de notation page 23).

Fitch confirme les notes nationales de Tunisie Leasing

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 8 avril 2009: Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing (TL) à 'BBB+(tun)' et la note nationale à court terme à 'F2(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à TL reflètent la qualité de son management et une rentabilité satisfaisante. Ses procédures de gestion du risque de crédit et sa qualité d'actifs demeurent supérieures à celles de ses concurrents. Les notes tiennent aussi compte du risque de crédit lié au développement de sa filiale algérienne et d'une liquidité serrée, bien que soutenue par les possibilités de refinancement offertes par Amen Bank (AB), filiale du groupe Amen, actionnaire de référence de TL.

Depuis 2006, TL se développe sur le marché algérien au travers de sa filiale, Maghreb Leasing Algérie (MLA), qui représentait à fin 2008 18% des actifs consolidés et 40% des nouveaux crédits de TL et générait 12% de son résultat net consolidé. Ainsi, les ratios de rentabilité de TL se sont améliorés en 2008 grâce au dynamisme de l'activité de crédit-bail en Tunisie (+12%, en ligne avec le secteur) et en Algérie (+29%), combiné au maintien de marges confortables et au contrôle de la qualité du risque de crédit.

Le taux de créances classées de TL a baissé à 6% à fin 2008 (2007: 8%) grâce à des recouvrements plus importants et à des radiations de créances au sein de la filiale tunisienne, cependant le niveau de créances classées au sein de MLA restait minime. La diversification géographique et par ligne de métier du groupe TL a permis de réduire la concentration des risques clients, les vingt plus gros engagements n'excédant pas 58% des fonds propres. Cependant, Fitch note que le secteur du crédit-bail en Algérie n'a pas encore connu un cycle économique entier et que le portefeuille de crédits de MLA est très récent, les créances classées ayant tendance à augmenter au fur et à mesure que le portefeuille vieillit.

La liquidité de TL est confortée par le recours possible à AB et aux lignes de crédit mises à sa disposition par des institutions financières multilatérales. En l'absence d'un marché obligataire développé en Algérie, MLA se finance par des crédits bancaires adossés à des garanties accordées par ses actionnaires.

Le ratio de solvabilité de TL s'élevait à 22,5% à fin 2008 (2007: 22,9%). En 2009, le ratio Tier 1 de TL devrait s'améliorer sous l'effet d'une augmentation de capital de 20 Mio TND, qui sera affectée en partie à l'augmentation de capital de MLA prévue par ses actionnaires afin de lui permettre de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires algériennes en matière de capital minimal.

TL, groupe financier tunisien de premier plan, est leader sur le marché du crédit-bail tunisien et algérien, avec une part de 25% de chacun de ces marchés. Elle offre, au travers de ses filiales, des services de gestion d'actifs, d'affacturage et de capital développement. TL est contrôlée à 50,2% par le groupe Amen. MLA est détenue à 30% par TL et 21% par AB.

Contacts: Tom Claerhout, Londres, Tél: + 44 207 070 58 14, Sonia Trabelsi, Tunis, +216 71 840 902.

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING

3.1- Présentation de la société :

La société TUNISIE LEASING a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « TUNISIE FACTORING ».

3.2- Description de l'activité au 31 décembre 2008 :

3.2.1 Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2008 :

La part de marché de TUNISIE LEASING au niveau des approbations a baissé au 31 décembre 2008 en passant de 27,47% à 25,34%.

Les parts de marché des mises en force et des encours ont légèrement baissé passant respectivement de 25,58% à 25,40% et de 25,83% à 25,73%.

En MD	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	31/12/06	31/12/07	31/12/08	31/12/06	31/12/07	31/12/08	31/12/06	31/12/07	31/12/08
Approbations	679	913,2	1 006,7	180,6	250,9	255,0	26,60%	27,47%	25,34%
Mises en force	530,3	729,6	819,6	137,1	186,6	208,2	25,85%	25,58%	25,40%
Encours	885,6	1 084,8	1 274,8	230,1	280,2	327,9	25,98%	25,83%	25,73%

*Source : CIL

Les mises en force ont progressé de 11,56% en 2008 et les revenus bruts de leasing de 22,23%.
Le résultat net a, de son côté, progressé de 61,78% :

En MD	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Variation 2008-2007
Mises en forces	137,1	186,6	208,2	11,56%
Revenus bruts de leasing*	140,5	155,5	190,0	22,23%
Total Créances sur la clientèle	222,9	269,0	316,6	17,68%
Résultat net	4,001	5,432	8,788	61,78%

* Après l'entrée en vigueur en 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de ce document de référence.

3.2.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2008 s'est élevé à 255,0 millions de dinars contre 250,9 millions de dinars au 31/12/2007.

La répartition de ces approbations par type de produit est la suivante :

En MD	31/12/2006		31/12/2007		31/12/2008		Variation 2008-2007
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Leasing véhicules	68,9	38,15%	91,3	36,39%	92,8	36,39%	1,64%
Leasing équipements	90,7	50,22%	114,9	45,80%	133,8	52,47%	16,45%
Leasing immobilier	21,0	11,63%	44,7	17,81%	28,4	11,14%	-36,47%
Total	180,6	100%	250,9	100%	255,0	100%	1,63%

La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En MD	31/12/2006		31/12/2007		31/12/2008		Variation 2008-2007
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	27,9	15,45%	35,7	14,23%	36,3	14,24%	1,68%
Matériel de transport léger*	74,3	41,14%	94,3	37,59%	97,8	38,35%	3,71%
Matériel de BTP	17,4	9,63%	24,2	9,65%	39,0	15,29%	61,16%
Equipement informatique	10,9	6,04%	22,7	9,01%	4,0	1,57%	-82,38%
Equipement industriel	24,7	13,68%	27,2	10,86%	29,4	11,53%	8,09%
Autres	4,4	2,44%	2,1	0,83%	20,0	7,84%	852,38%
S/TOTAL	159,6	88,38%	206,2	82,17%	226,6	88,86%	9,89%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	14,8	8,19%	28	11,17%	16,2	6,35%	-42,14%
Immeubles de bureaux	6,2	3,43%	16,7	6,66%	12,2	4,78%	-26,95%
S/TOTAL	21,0	11,63%	44,7	17,81%	28,4	11,14%	-36,47%
TOTAL	180,6	100,00%	250,9	100,00%	255,0	100,00%	1,63%

* Les différences relevées entre la répartition par type de matériel et par produit dans le cas du leasing véhicules proviennent du fait que certaines approbations portant dans un même contrat sur des équipements et des véhicules légers sont classées parmi le produit leasing équipements.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En MD	31/12/2006		31/12/2007		31/12/2008		Variation 2008-2007
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	8,8	4,87%	16,4	6,54%	13,0	5,10%	-20,73%
Industrie	50,9	28,18%	71,2	28,38%	73,4	28,79%	3,09%
Tourisme	2,6	1,44%	6,3	2,51%	2,8	1,10%	-55,56%
Commerce et Services	103,3	57,20%	132,6	52,85%	142,0	55,69%	7,09%
Bâtiments et Travaux Publics	15,0	8,31%	24,4	9,72%	23,8	9,33%	-2,46%
TOTAL	180,6	100,00%	250,9	100,00%	255,0	100,00%	1,63%

3.2.3. Evolution des Mises en Force

La société a enregistré une hausse de 11,56% de ses mises en force qui se sont élevées à 208,2 millions de dinars au 31/12/2008 contre 186,6 millions de dinars au 31/12/2007.

La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

En MD	31/12/2006		31/12/2007		31/12/2008		Variation 2008-2007
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	16,9	12,33%	25,1	13,45%	30,0	14,41%	19,52%
Matériel de transport léger	61,5	44,86%	78,9	42,28%	88,5	42,51%	12,17%
Matériel de BTP	13,3	9,70%	14,2	7,61%	33,4	16,03%	135,21%
Equipement informatique	1,7	1,24%	2,1	1,13%	4,3	2,09%	104,76%
Equipement industriel	16,2	11,82%	25,7	13,77%	20,6	9,90%	-19,84%
Autres	7,4	5,40%	15,8	8,47%	18,0	8,65%	13,92%
S/TOTAL	117,0	85,34%	161,8	86,71%	194,9	93,60%	20,46%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	14,5	10,58%	19,0	10,18%	7,3	3,51%	-61,58%
Immeubles de bureaux	5,6	4,08%	5,8	3,11%	6,0	2,89%	3,45%
S/TOTAL	20,1	14,66%	24,8	13,29%	13,3	6,40%	-46,37%
TOTAL	137,1	100,00%	186,6	100,00%	208,2	100,00%	11,56%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En MD	31/12/2006		31/12/2007		31/12/2008		Var 2008-2007
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	6,9	5,03%	11,3	6,06%	12,1	5,81%	7,08%
Industrie	36,1	26,33%	55,7	29,85%	57,5	27,62%	3,23%
Tourisme	2,1	1,53%	4,1	2,20%	4,5	2,16%	9,76%
Commerce et Services	83,6	60,98%	99,7	53,43%	110,2	52,93%	10,53%
Bâtiments et Travaux Publics	8,4	6,13%	15,8	8,47%	23,9	11,48%	51,27%
Total	137,1	100,00%	186,6	100,00%	208,2	100,00%	11,56%

3.2.4. Evolution des encours financiers

Les encours financiers sont passés de 280,2 millions de dinars au 31/12/2007 à 327,9 millions de dinars au 31/12/2008, soit une progression de 17,04%.

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En MD	31/12/2006		31/12/2007		31/12/2008		Variation 2008-2007
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	9,6	4,17%	13,7	4,89%	16,8	5,12%	22,63%
Industrie	69,2	30,07%	89,4	31,91%	100,0	30,50%	11,86%
Tourisme	4,5	1,96%	24,0	8,57%	27,5	8,39%	14,58%
Commerce et Services	124,4	54,06%	130,1	46,43%	151,8	46,29%	16,68%
Bâtiments et Travaux Publics	22,4	9,73%	23,0	8,21%	31,8	9,70%	38,26%
TOTAL	230,1	100,00%	280,2	100,00%	327,9	100,00%	17,04%

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En MD	31/12/2006		31/12/2007		31/12/2008		Variation 2008-2007
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	28,9	12,56%	35,8	12,76%	43,2	13,17%	20,67%
Matériel de transport léger	78,0	33,90%	99,6	35,55%	118,2	36,05%	18,67%
Matériel de BTP	19,4	8,43%	20,8	7,41%	38,2	11,65%	83,65%
Equipement informatique	2,4	1,04%	3,1	1,10%	5,1	1,56%	64,52%
Equipement industriel	31,3	13,60%	38,8	13,83%	39,9	12,17%	2,84%
Autres	12,1	5,26%	19,8	7,06%	26,9	8,20%	35,86%
S/TOTAL	172,1	74,79%	217,7	77,71%	271,6	82,83%	24,76%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	41,4	17,99%	46,3	16,53%	40,0	12,20%	-13,61%
Immeubles de bureaux	16,6	7,21%	16,2	5,76%	16,3	4,97%	0,62%
S/TOTAL	58,0	25,21%	62,5	22,29%	56,3	17,17%	-9,92%
TOTAL	230,1	100,00%	280,2	100,00%	327,9	100,00%	17,04%

Le rapprochement entre l'encours comptable et l'encours financier est comme suit :

En MD	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008*
Encours financier	230,1	280,2	327,9
Régularisation des amortissements financiers en fin de période	7,8	9,0	6,0
Encours comptable brut	237,9	289,2	333,9
Provisions	8,3	11,0	11,0
Encours comptable net des provisions	229,6	278,1	322,9

* Cette rubrique a été constituée pour les besoins de comparabilité

3.2.5. Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices :

	En dinars		
	2006	2007	2008
Créances courantes (classe 0 et 1)	209 312 937	265 366 427	315 940 888
Créances classées	38 987 446	30 815 908	24 495 329
Classe 2	5 646 482	1 877 201	1 829 666
Classe 3	1 575 397	581 027	21 343
Classe 4	31 765 567	28 357 679	22 644 320
Total brut des créances	248 300 383	296 182 336	340 436 217
Avances et acomptes reçus	(2 083 068)	(3 329 412)	(3 045 810)
Produits à recevoir	24 824	28 737	31 181
Total net des créances	246 242 139	292 881 660	337 421 588
Provisions et Agios réservés	23 673 590	25 157 955	21 501 271
-provisions affectées	20 911 324	22 725 524	19 595 822
-marges réservées	2 762 266	2 432 432	1 905 449
Provisions non affectées	419 267	419 267	419 267
Ratio des créances classées	15,70%	10,40%	7,19%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul (1) des produits réservés et des provisions sur créances classées)	60,72%	81,64%	87,77%

1 : Compte non tenu des provisions non affectées

3.2.6. Indicateurs d'activité au 31 décembre 2008

En milliers de dinars

	Quatrième trimestre			Cumul		
	2008 (**)	2007 (*)	variation	2008 (**)	2007 (*)	variation
Approbations	59 372	70 244	-15,48%	255 004	250 867	1,65%
Mises en force	57 761	66 033	-12,53%	208 169	186 600	11,56%
Encours financiers**				327 961	280 215	17,04%
Total des engagements courants (a)**				317 413	265 366	19,61%
Total des engagements classés (b)**				23 050	30 816	-25,20%
Total des engagements (c)=a+b**				340 463	296 182	14,95%
Ratio des engagements classés**(d)=b/c				6,77%	10,40%	n.a
Ressources d'emprunts				246 814	214 262	15,19%
Capitaux propres				60 503	55 397	9,22%
Revenus bruts de leasing ⁽¹⁾	48 485	44 902	7,98%	190 021	155 468	22,23%
Revenus nets de leasing	9 293	7 282	27,62%	33 187	26 838	23,66%
Produits nets de leasing	4 976	3 269	52,22%	19 247	14 523	32,53%
Total des charges d'exploitation	1 797	1 607	11,82%	7 670	6 210	23,51%
Trésorerie nette				-7 663	1 402	-646,58%

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers

3.3. Description de l'activité au 30 juin 2009

3.3.1 Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2009 :

La part de marché de TUNISIE LEASING en termes d'approbations est passée de 25,31% au 30 juin 2008 à 21,66% au 30 juin 2009

Les parts de marché des mises en force et des encours ont également baissé passant respectivement de 25,26% à 21,68% et de 25,78% à 24,96%.

En MD	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	30/06/2009**	30/06/2008	31/12/2008	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Approbations	655,5	539,3	1 006,7	142,0	136,5	255,0	21,66%	25,31%	25,34%
Mises en force	469,1	411,3	819,6	101,7	103,9	208,2	21,68%	25,26%	25,40%
Encours	1 385,6	1 186,9	1 274,8	345,9	306,1	327,9	24,96%	25,78%	25,73%

*Source : CIL

** Chiffres non audités

3.3.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 30/06/2009 s'est élevé à 142,0 millions de dinars contre 136,5 millions de dinars au 30/06/2008.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En MD	30/06/2009*		30/06/2008		31/12/2008		Variation S1 2009- S1 2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	5,0	3,51%	7,2	5,25%	13,0	5,10%	-30,46%
Industrie	37,4	26,32%	37,3	27,30%	73,4	28,78%	0,33%
Tourisme	17,7	12,45%	15,9	11,64%	23,2**	9,10%	11,32%
Commerce et Services	68,3	48,11%	64,4	47,21%	121,6**	47,69%	6,06%
Bâtiments et Travaux Publics	13,7	9,62%	11,7	8,60%	23,8	9,33%	16,33%
TOTAL	142,0	100,00%	136,5	100,00%	255,0	100,00%	4,07%

* Chiffres non audités

** Certaines activités de commerce et services ont été reclassées en tant qu'activités touristiques

3.3.3. Evolution des mises en force

La société a enregistré une baisse de 2,1% de ses mises en force qui se sont élevées à 101,7 millions de dinars au 30/06/2009 contre 103,9 millions de dinars au 30/06/2008.

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En MD	30/06/2009*		30/06/2008		31/12/2008		Variation S1 2009- S1 2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	3,6	3,49%	7,3	7,00%	12,1	5,81%	-51,14%
Industrie	25,3	24,91%	28,0	26,96%	57,5	27,62%	-9,52%
Tourisme	11,7	11,46%	11,6	11,16%	20,1**	9,65%	0,56%
Commerce et Services	50,0	49,12%	46,3	44,59%	94,6**	45,44%	7,85%
Bâtiments et Travaux Publics	11,2	11,01%	10,7	10,29%	23,9	11,48%	4,69%
Total	101,7	100,00%	103,9	100,00%	208,2	100,00%	-2,10%

* Chiffres non audités

** Certaines activités de commerce et services ont été reclassées en tant qu'activités touristiques

3.3.4. Evolution des encours

La société a enregistré une augmentation de 12,97% de ses encours financiers qui se sont élevées à 345,9 millions de dinars au 30/06/2009 contre 306,1 millions de dinars au 30/06/2008.

La répartition des encours, par secteur, se présente comme suit :

En MD	30/06/2009*		30/06/2008		31/12/2008		Variation S1 2009- S1 2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	15,9	4,61%	16,4	5,37%	16,8	5,12%	-3,05%
Industrie	103,6	29,97%	93,3	30,48%	100	30,50%	11,04%
Tourisme	31,4	9,10%	27,7	9,05%	27,5**	8,39%	13,35%
Commerce et Services	160,2	46,30%	142,4	46,50%	151,8**	46,29%	12,50%
Bâtiments et Travaux Publics	34,7	10,03%	26,3	8,61%	31,8	9,70%	31,94%
Total	345,9	100,00%	306,1	100,00%	327,9	100,00%	12,97%

* Chiffres non audités

** Certaines activités de commerce et services ont été reclassées en tant qu'activités touristiques

3.3.5. Indicateurs d'activité au 30/06/2009

En milliers de dinars

	Deuxième Trimestre			Cumul			Année 2008(*)
	30/06/2009(**)	30/06/2008 (*)	Variation	30/06/2009 (**)	30/06/2008 (*)	Variation	
Approbations	77 445	78 514	-1,36%	142 030	136 472	4,07%	255 004
Mises en force	54 386	58 590	-7,18%	101 697	103 878	-2,10%	208 169
Encours financiers				345 870	306 163	12,97%	327 936
Total des engagements courants (a)				335 577	294 838	13,82%	315 941
Total des engagements classés (b)				22 559	26 739	-15,63%	24 495
Total des engagements (c)=a+b				358 136	321 577	11,37%	340 436
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				6,30%	8,33%		7,20%
Ressources d'emprunts				261 783	228 846	14,39%	246 834
Capitaux propres				62 377	57 062	9,31%	59 986
Revenus bruts de leasing (1)	49 760	44 642	11,46%	98 178	81 424	20,58%	190 021
Revenus nets de leasing	8 922	8 174	9,15%	17 739	16 136	9,93%	33 618
Produits nets de leasing	6 699	6 353	5,45%	11 280	10 426	8,19%	19 545
Total des charges d'exploitation	2 568	2 393	7,31%	4 542	4 075	11,46%	7 634
Trésorerie nette				(6 833)	(2 818)		(6 728)

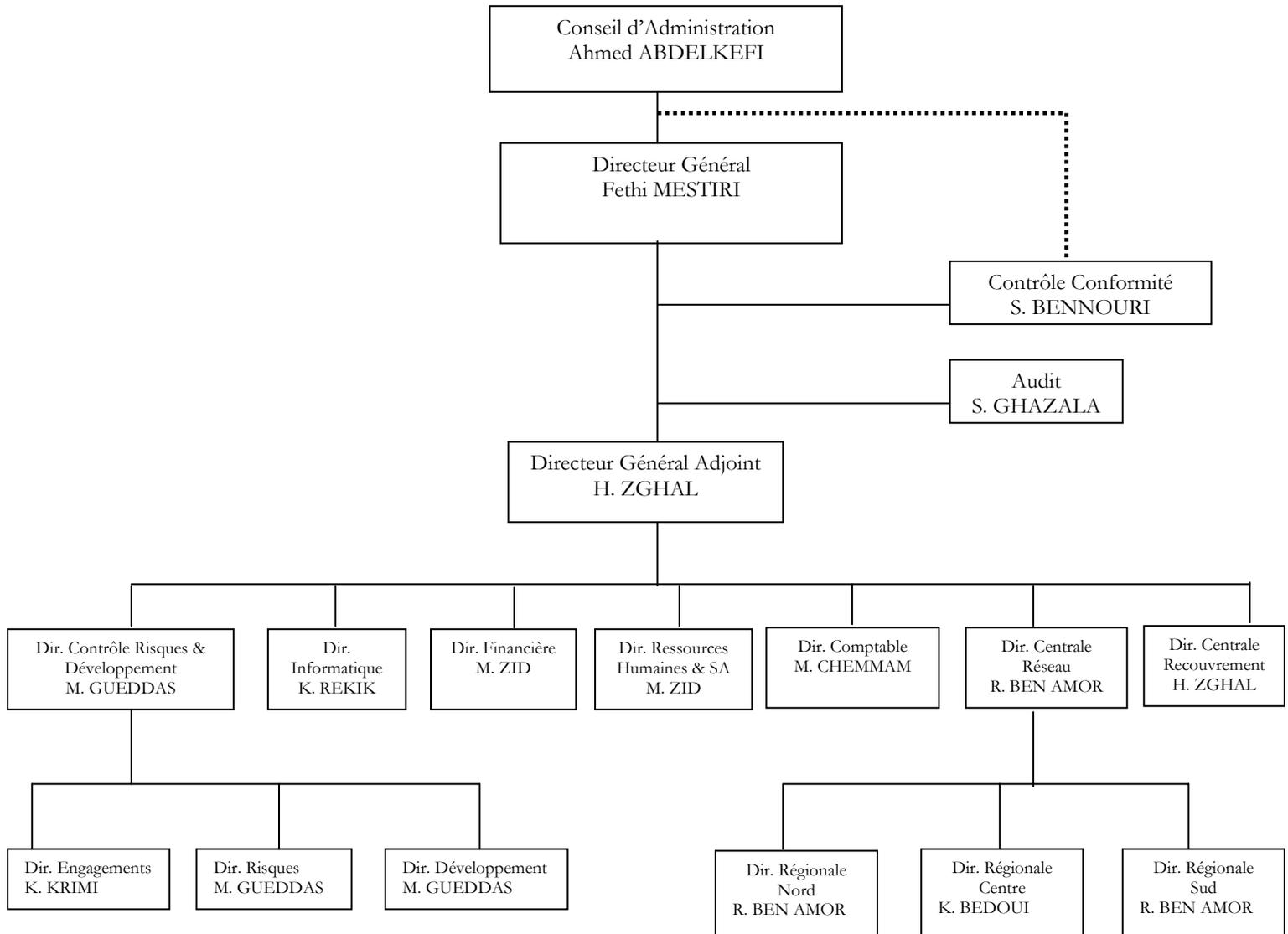
(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers

3.4. Organisation de Tunisie Leasing

Organigramme de Tunisie Leasing



Depuis sa création, Tunisie Leasing a engagé un vaste plan d'actions visant à améliorer son efficacité et son efficacité afin d'assurer sa pérennité et maîtriser son développement dans un contexte économique très concurrentiel, et a mis en oeuvre une politique dont les règles s'exercent au niveau :

- Des clients, par un échange permanent permettant d'évaluer correctement leurs besoins et de fournir des produits et services conformes à leurs attentes,
- Des actionnaires, par une communication permanente des résultats et de la stratégie de développement de la société,
- Des ressources humaines par un programme de formation innovant permettant l'amélioration des compétences,
- Des bailleurs de fonds et fournisseurs, par une définition rigoureuse des besoins permettant de bénéficier des meilleurs produits aux moindres coûts, et d'établir une véritable relation de partenariat.

Contrôle Interne :

Depuis 1999, la société est pourvue d'une cellule d'Audit Interne dont la mission est de s'assurer de l'efficacité des procédures et de la réalité de leur bon fonctionnement.

Depuis 2000, la société s'est dotée d'un Comité Permanent d'Audit Interne placé sous l'autorité du Conseil d'Administration et composé de trois administrateurs. Le Comité Permanent d'Audit Interne peut inviter à ses réunions tout membre de l'organe de direction, le responsable de l'Audit Interne, les Commissaires aux comptes et toute autre personne dont la présence est jugée utile, il établit un rapport d'activité qu'il soumet au Conseil d'Administration.

Concernant l'exercice 2008, le Comité Permanent d'Audit Interne a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion au Conseil d'Administration consacrée à l'arrêté des états financiers, dans lequel il est indiqué que les membres du Comité se sont entretenus avec les différents responsables de la société, les commissaires aux comptes et les cadres de la cellule d'Audit Interne des points relatifs à l'évolution des activités et du positionnement de la société, de la liquidité des actifs, des ressources humaines, de l'informatique, des comptes consolidés et du contrôle interne. En conclusion, le Comité Permanent d'Audit Interne estime que la situation des comptes au 31/12/2008 reflète bien la situation réelle de la société.

La rémunération globale des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2008 a été fixée à 30.000 Dt Bruts.

Enfin, et conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006 qui stipule que les établissements de crédit doivent mettre en place un système de contrôle de la conformité approuvé par le conseil d'administration, la société a mis en place au cours de l'exercice 2007 un organe permanent assurant cette tâche.

Système d'information :

Le système d'information de Tunisie Leasing est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 100 PC répartis entre le siège et les agences distantes.

Le système d'information de Tunisie Leasing est basé sur un noyau qui est l'application métier (logiciel de leasing). Autour de ce noyau d'autres applications ont été développées. Les principaux logiciels utilisés sont :

- Logiciel de Leasing : gestion des cotations financières, production des documents administratifs et contractuels, facturation des loyers et accessoires...
- Logiciel Comptable: gestion de l'ensemble des aspects comptables d'une entreprise
- Logiciel de Paie
- Logiciel d'immobilisations propres
- Logiciel de gestion des effets de règlement
- Logiciel de recouvrement
- Logiciel de contentieux
- Logiciel d'analyse de crédit (SCORING)
- Logiciel de Workflow et d'archivage électronique : enregistrement des demandes de crédit, numérisation des dossiers de crédit et leur cheminement selon le processus de décision de crédit ...

- Logiciel pour la gestion de l'action commerciale : aide à la constitution d'une base de clientèle, optimisation du suivi des actions commerciales, planification des actions marketing, supervision des actions menées par les équipes commerciales...
- Logiciel de gestion du service assurance : gestion du service d'assurance permettant de gérer la chaîne de traitement de l'adhésion au service depuis la demande du client à la facturation et paiement de l'assureur.
- Logiciel de gestion des paiements fournisseurs.

Par ailleurs, Tunisie Leasing dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Cet accès lui permet de consulter les engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement.

Tunisie Leasing dispose d'une batterie d'applications de reporting et de statistiques permettant aux cadres de management d'avoir un tableau de bord de reporting et de contrôle.

3.5. Les facteurs de risques et la nature spéculative de l'activité de la société

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, TUNISIE LEASING est confrontée aux risques liés :

- Au resserrement de la marge suite à l'accroissement de la concurrence ;
- Au manque de disponibilité du matériel importé ;
- A la difficulté de se procurer les fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché financier.

3.6. Dépendance de l'émetteur

Il n'y a pas de dépendance directe de la société à l'égard de ses fournisseurs.

A l'égard de ses clients et conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19/03/1999 et la circulaire n°2001-12 du 04/05/2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- Cinq fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets ; et
- Deux fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de TUNISIE LEASING s'élève au 31 décembre 2008 à 37 515 KDT représentant 52,13% des fonds propres nets de la société.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 15% de ses fonds propres nets s'élève au 31 décembre 2008 à 17 673 KDT représentant 24,56% des fonds propres nets de la société.

- Les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la société.

Le montant des risques encourus sur les sociétés du Groupe Tunisie Leasing dans lesquelles celle-ci détient une participation directe ou indirecte se traduisant par un pouvoir de contrôle s'établit, au 31 décembre 2008, à 33 587 KDT représentant 46,67% des fonds propres nets de la société.

En incluant l'ensemble des sociétés dans lesquelles Tunisie Leasing détient une participation directe ou indirecte ainsi que les sociétés avec lesquelles celle-ci a des liens (administrateurs communs, dirigeants communs...), le montant des risques encourus du Groupe Tunisie Leasing s'établit, au 31 décembre 2008, à 41 757KDT représentant 58,02% des fonds propres nets de la société.

-Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier ne doit pas excéder trois fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements ni sur les actionnaires (détenant plus que 10% du capital de la société), ni sur les dirigeants ou sur les administrateurs.

-Les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2008, 21,49% des risques encourus pondérés contre 24,71% au 31 décembre 2007.

3.7. Analyse SWOT :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pionnier dans le métier du leasing avec une expérience de plus de 20 dans le domaine. ✓ Leader du marché avec une part de 25,73% en termes d'encours au 31/12/2008 ✓ Groupe diversifié et une forte présence dans tous les domaines de la finance (12 filiales dans le leasing, le capital investissement et l'intermédiation en bourse). ✓ Filiale algérienne aux perspectives prometteuses (marges confortables). ✓ Un système de gestion des risques moderne et à la pointe. ✓ Un portefeuille de créances sain, dépassant les ratios prudentiels exigés par la BCT. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une stagnation au niveau de la part de marché ✓ Un coefficient d'exploitation relativement élevé (39%)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stabilité des indicateurs macro-économiques de la Tunisie. ✓ Des grands investissements d'envergure qui devraient profiter aux sociétés de leasing. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché. ✓ Marché local arrivé à maturité. ✓ Baisse des taux directeurs.

3.8. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

3.9. Politique sociale et effectif

L'effectif de Tunisie Leasing est réparti comme suit :

	2006	2007	2008
Personnel commun	46	47	45
Personnel d'encadrement*	48	50	56
Cadres supérieurs**	10	11	11
Total	104	108	112

* à partir de Bac +4

** à partir du grade de directeur

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale à travers :

- La mise en place de procédures de recrutement basées sur la définition des profils nécessaires afin de disposer d'employés dont les qualifications et les compétences de base permettent une habilitation immédiate pour l'exécution des tâches liées aux différents postes de l'organisation, en toute sécurité et dans le respect des règles de l'art du métier de leasing.
- L'élaboration de programmes de formation afin de maîtriser le poste confié à l'employé, d'améliorer ses compétences, de lui permettre d'être polyvalent. TUNISIE LEASING a consacré pour la formation de son personnel 73 761 DT au titre de l'année 2008.
- La motivation de l'ensemble du personnel par un système d'intéressement aux résultats ainsi que par l'octroi de prêts permettant de souscrire au Compte Epargne Action (CEA). Depuis 1996 un intéressement est servi au personnel. Son montant est égal à 10% du bénéfice avant impôt de l'exercice en cours diminué du résultat avant impôt de l'année 1995. Il s'est élevé à 946 000 DT au titre de l'exercice 2008, montant constaté parmi les charges du personnel.

3.10. Politique d'investissement de Tunisie Leasing

TUNISIE LEASING prévoit un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux variant de 400 000 DT en 2009 à 700 000 DT en 2013.

Par ailleurs, Tunisie Leasing a créé en janvier 2006, aux côtés de Amen Bank, une filiale de leasing (MAGHREB LEASING ALGERIE). Le quatrième quart du capital de cette filiale a été libéré en juin 2007.

TUNISIE LEASING a également acquis en 2006, 4,6% du capital de HOLDEFI, société de droit français contrôlant six sociétés de leasing et de crédit à la consommation en Afrique de l'Ouest pour un montant de 500 000 Euros.

Par ailleurs, parmi les projets futurs prévus par le management de la compagnie de leasing, on cite la location longue durée en Algérie. En effet, ce modèle de location qui vient de commencer à donner ses fruits en Tunisie, présente un fort potentiel de développement en Algérie.

D'autres projets sont à même de constituer un puissant moteur de croissance : c'est le cas de la participation de la société aux côtés du groupe Amen, de B.T.K Caisse-d'épargne, de la B.F.P.M.E et de Tuninvest Finance Group à la création de la Société du Pôle de Compétitivité de Sousse (S.P.C.S) qui a été désignée par les pouvoirs publics, gestionnaire du Technopôle des industries mécaniques, électroniques et informatiques de Sousse.

Chapitre 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

4.1-PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31/12/2008:

4.1.1. CREANCES DE LEASING:

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

En dinars

	Valeur Nette
- Créances de leasing (encours financiers)	324 470 342
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	434 971
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	3 030 438
<u>Total</u>	327 935 751
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(11 030 598)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(9 016)
<u>Total</u>	(11 039 614)
<u>- Soldes au 31 décembre 2008</u>	316 896 137

Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

En dinars

	Valeur brute	Encours
Agriculture	39 345 487	16 838 060
Bâtiments TP	79 791 338	31 836 558
Industrie		
Agro-alimentaire	51 776 655	21 298 409
Chimie	24 351 167	12 337 702
Energie	155 240	71 371
Textile	22 464 821	7 651 912
Autres industries	134 821 634	58 610 090
Tourisme		
Hôtellerie	9 021 385	3 145 345
Agences de voyage	16 808 199	5 204 416
Location de voiture	36 577 519	17 275 525
Autres Tourisme	6 501 806	1 888 815
Commerce et service		
Commerce	167 343 714	73 142 238
Transport	64 225 863	28 279 616
Audio-visuel	330 557	86 009
Professions libérales	31 514 121	15 939 421
Autres Services	81 297 170	34 330 265
	766 326 674	327 935 751

Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

En dinars

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours</u>
Matériel de transport léger	217 014 659	98 320 898
Matériel de transport léger Utilitaire	40 362 901	19 884 966
Matériel de transport lourd	110 804 318	43 201 233
Matériel BTP	89 476 164	38 212 935
Equipement industriel	108 876 400	39 943 048
Equipement informatique	11 104 823	5 131 124
Autres	66 180 206	26 948 598
Sous total	<u>643 819 471</u>	<u>271 642 803</u>
Immeubles de bureaux	84 503 997	40 013 501
Immeubles industriels ou commerciaux	38 003 206	16 279 447
Total	<u>766 326 674</u>	<u>327 935 751</u>

4.1.2. Les immobilisations corporelles

En dinars

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette	
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de l'exercice	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de Période		
Terrain	0%	0	38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	0	38 692	-	-	0	38 692	0	1 341	-	0	1 341	37 351	
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	0	
Matériel de transport	20%	335 946	77 467	-	54 407	-	359 006	100 063	65 642	34 201	-	131 504	227 502	
Mobilier de bureau	10%	721 090	4 770	-	-	-	725 860	487 653	38 818	-	-	526 471	199 389	
Matériel informatique	33%	1 128 215	109 386	-	-	-	1 237 601	979 681	125 645	-	-	1 105 326	132 275	
Installations générales	10%	494 474	38 934	-	-	-	533 408	373 962	30 675	-	-	404 637	128 771	
Constructions en cours		0	1 239 463	-	-	-	1 239 463	-	-	-	-	-	1 239 463	
TOTAUX		2 710 395	1 547 463	-	54 407	-	4 203 451	1 972 029	262 121	34 201	-	2 199 949	2 003 502	

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.1.3. Les immobilisations financières (hors titres de placement):

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit : (en dinars)

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Titres de participation	20 230 932	20 450 932
Titres immobilisés	2 209 209	5 636 908
Prêts au personnel	657 474	712 320
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	226 698	225 662
Dépôts et cautionnements versés	21 280	19 280
Montant brut	<u>23 345 593</u>	<u>27 045 102</u>

A déduire :

Versements restant à effectuer sur titres de participation	(305 500)	(455 500)
Montant libéré	23 040 093	26 589 602

A déduire :

Provisions pour dépréciation des titres de participation	(403 291)	(265 018)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(49 190)	(583 548)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
Montant net	22 568 135	25 721 560

Les titres de participation s'analysent au 31/12/2008 comme suit :

En dinars

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total*	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	5,00	1 931 664			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	65 999	10,00	659 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,00	1 617 699			1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	125 000	10,00	1 250 000			1998	25,00%
Tunisie Factoring	239 997	10,00	2 399 970			1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,00	299 970		30 691	1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	28 306	100,00	2 830 600		242 384	1998/2003/2005	69,04%
STIF	1	10,00	10			2000	0,00%
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,00	1 500 000			2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,00	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,00	61 000	5 500		2003/2007	4,07%
Tunisie LLD	501	100,00	10 822		10 822	2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,00	99 540		69 394	2005	2,29%
Maghreb Leasing Algérie	359 999		6 706 781			2006	30,00%
HOLDEFI	44 762		812 886			2006	4,60%
			20 230 932	5 500	403 291		

* le montant total correspond au prix d'acquisition total payé par Tunisie Leasing lors des différentes transactions.

Les mouvements enregistrés durant l'année 2008 sur le poste « Titres de participation » sont indiqués ci-après :

En dinars

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2007	20 450 932	19 995 432	455 500
Additions de l'exercice			
- Libération des 3/4 des actions Tunisie Valeurs	0	450 000	(450 000)
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(220 000)	(220 000)	0
Soldes au 31 Décembre 2008	20 230 932	20 225 432	5 500

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2008 comme suit :

En dinars

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	provision	Date de souscription
B.T.S	500	10	5 000			1997
Tourisme Balnéaire et Saharien	4 919	10	49 190		49 190	2000
Etablissement Abdelmoula	4 370	26,700	116 679			2004
Hôtel GRANADA	33 334	10	333 340			2004
Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000			2005
Société BYZACENE	1 800	100	180 000			2006
Société PROMOTEL	3 250	100	325 000			2006
Tunisian Health Care Centers	60 000	10	600 000	300 000		2008
Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10	300 000			2008
			2 209 209	300 000	49190	

Les mouvements enregistrés durant l'année 2008 sur le poste « Titres immobilisés » sont indiqués ci-après :

En dinars

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2007	5 636 908	5 636 908	
Additions de l'exercice			
- Société Golden Yasmin Loisirs	300 000	300 000	
- Tunisie Lait	300 088	300 088	
- Société SOKAPO sarl	1 200 000	1 200 000	
- Tunisian Health Care Centers	600 000	300 000	300 000
Cessions de l'exercice			
- Société Hasdrubal Thalassa Hôtels	(500 000)	(500 000)	
- GAN	(83 330)	(83 330)	
- S.T.P.A	(330 000)	(330 000)	
- Hôtel GRANADA	(500 000)	(500 000)	
- Consortium des Immobilières Maghrébines	(500 000)	(500 000)	
- Société Agricole Saouef	(1 000 000)	(1 000 000)	
- Société KOKET	(200 000)	(200 000)	
- Société ALMES	(1 000 000)	(1 000 000)	
- Société BYZACENE	(60 000)	(60 000)	
- Etablissement Abdelmoula	(116 679)	(116 679)	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	(37 690)	(37 690)	
- Tunisie Lait	(300 088)	(300 088)	
- Société SOKAPO sarl	(1 200 000)	(1 200 000)	
Soldes au 31 Décembre 2008	2 209 209	1 909 209	300 000

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

4.2- PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 31/12/2008

Immobilisations financières au 30/06/2009

L'évolution des immobilisations financières correspond aux prises de participation annuelles dans le cadre des réinvestissements exonérés, déduction faite des cessions de participations selon des échéanciers de portage.

En milliers de dinars

	Réalisé 30/06/2009
Investissements financiers	3 202
Cessions	754
Total investissements	2 448

Immobilisations incorporelles et corporelles au 30/06/2009

Les investissements immatériels sont amortis sur 3 ans et les investissements matériels sont amortis sur 5 ans.

En milliers de dinars

	Réalisé 30/06/2009
Investissements immatériels	107
Cessions immatériels	-
Investissements matériels	224
Cessions matériels	23
Total investissements	308

4.3- ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS COMPARES AU 31 DECEMBRE:

En vue de se rapprocher progressivement du taux de couverture des actifs classés souhaité par la BCT (70% contre 50% au 31/12/2004), le conseil d'administration du 14 avril 2006 a décidé de renforcer les règles de provisionnement en adoptant les mesures suivantes :

- La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliquée rétroactivement sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.

- Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :

a/ le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.

b/ le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

Ces nouvelles mesures ont été introduites dès l'arrêté des états financiers intermédiaires au 30/06/2005.

Depuis l'année 2006, la société a adopté une nouvelle politique de provisionnement de ses engagements. En effet, les provisions sont désormais estimées sur la base du coût du risque de l'exercice alors qu'auparavant la société constituait annuellement une provision globale égale à 1% des loyers des contrats actifs. Par conséquent, les états financiers arrêtés au 31/12/2005 ont été retraités pour des besoins de comparaison.

A partir de 2007, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'administration du 27 décembre 2007 a décidé :

- de ne plus prendre en compte la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

- de porter à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

* de 20% à 25% pour le matériel standard,

* de 40% à 50% pour le matériel spécifique

* de 5% à 10% pour les immeubles.

Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent un changement de méthode de présentation du bilan.

Les actifs et passifs du bilan sont désormais présentés par ordre décroissant de liquidité afin de fournir une information fiable et plus pertinente que celle fondée sur la distinction entre éléments courants et non courants.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour les besoins de comparaison.

Par ailleurs, par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent un changement de présentation des produits de leasing comptabilisés d'avance.

En effet, les loyers comptabilisés d'avance étaient constatés au niveau des autres passifs courants. La portion du capital incluse dans ces loyers non courus était déduite des

amortissements des biens donnés en leasing et par conséquent venait en augmentation de l'encours de leasing.

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, les intérêts comptabilisés d'avance (loyers – amortissements) sont présentés en déduction des créances de leasing.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour les besoins de comparaison.

4.3.1. Bilans comparés au 31 décembre :

(en dinars)

ACTIFS	Notes	2008	2007	2006
Liquidités et équivalents de liquidités	4	600 365	4 512 855	4 107 269
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours financiers		327 935 751	280 214 593 ^(*)	230 149 519 ^(**)
Moins : provisions		-11 039 614	-11 028 929	-8 300 181
	5	316 896 137	269 185 664	221 849 338
Créances de leasing : Impayés		12 680 204	16 145 037	18 324 246
Moins : provisions		-10 698 652	-14 413 905	-15 594 918
	6	1 981 552	1 731 132	2 729 328
Intérêts constatés d'avance		-2 273 638	-1 887 437 ^(**)	-1 609 132 ^(***)
Total des créances sur la clientèle		316 604 050	269 029 359	222 969 534
Portefeuille titres de placement		63 768	6 632	141 410
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		23 040 093	26 589 602	26 803 433
Moins : provisions		-471 958	-868 042	-471 897
Total Portefeuille d'investissement	7	22 568 135	25 721 560	26 331 536
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		2 364 627	2 246 374	1 825 070
Moins : amortissements		-1 947 559	-1 706 747	-1 508 598
	8	417 069	539 627	316 472
Immobilisations corporelles		4 203 451	2 710 395	2 541 139
Moins : amortissements		-2 199 949	-1 972 029	-1 851 009
	9	2 003 502	738 366	690 130
Total des valeurs immobilisées		2 420 571	1 277 993	1 006 602
Autres actifs	10	5 245 347	8 923 910	6 191 699
TOTAL DES ACTIFS		347 502 235	309 472 309	260 748 050

(*) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note 2-3)

(**) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note 3)

(***) Données 2006 retraitées par la société pour les besoins de comparabilité

(en dinars)				
PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	Notes	2008	2007	2006
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	11	7 328 455	3 111 040	2 684 647
Emprunts et dettes rattachées	12	250 766 060	217 819 204	186 725 271
Total Emprunts et ressources spéciales		258 094 514	220 930 244	189 409 918
Autres passifs				
Dettes envers la clientèle	13	7 915 871	8 229 781	6 274 152
Fournisseurs et comptes rattachés	14	16 244 917	21 065 768	8 436 871
Provisions pour passifs et charges	15	1 145 830	1 109 976	1 045 083
Autres	16	4 115 152	2 739 489(**)	2 054 580
Total des autres passifs		29 421 769	33 145 014	17 810 686
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		28 500 000	28 000 000	27 500 000
Réserves		15 988 507	15 914 373	13 276 843
Résultats reportés		6 708 545	6 050 574	8 749 623
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		51 197 051	49 964 946	49 526 466
Résultat de l'exercice		8 788 901	5 432 105	4 000 981
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17	59 985 952	55 397 051	53 527 447
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		347 502 235	309 472 309	260 748 050

(**) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note 3)

4.3.2. Etats des engagements hors bilan au 31 Décembre

(en dinars)

	2008	2007	2006
Passifs éventuels	24 995 030	18 952 000	31 625 000
Cautions, avals et autres garanties données	24 995 030	18 952 000	31 625 000
Engagements données	29 906 357	33 847 470	21 102 211
Engagements de financement en faveur de la clientèle	28 982 981	32 699 094	18 247 240
Engagements sur titres	923 376	1 148 376	2 854 971
Engagements reçus	58 770 405	59 538 605	49 674 449
Cautions reçus	330 000	10 150 000	10 225 000
Garanties reçues	6 077 411	2 753 568	3 293 933
Intérêts à échoir sur contrats actifs	52 362 994	46 635 037	36 155 516
Engagements réciproques	18 399 837	12 050 000	734 607
Effets escomptés sur la clientèle	31 853		
Emprunts Obligataires souscrits non encore encaissés		3 050 000	
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	18 367 984	9 000 000	734 607

4.3.3. Etats de résultat comparés au 31 décembre :

(en dinars)

	Notes	2008	2007	2006
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		32 585 850	26 620 735(*)	24 791 174
Variation des produits réservés		505 951	217 377	105 243
Total du Revenu de Leasing	18	33 091 801	26 838 112	24 896 417
Autres produits d'exploitation	19	526 338	412 353	520 947
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		33 618 139	27 250 465	25 417 364
CHARGES FINANCIERES NETTES				
PRODUIT DES PLACEMENTS	20	-16 245 413	-13 692 960	-13 584 904
PRODUIT NET	21	2 172 102	1 377 982	1 323 233
		19 544 828	14 935 487	13 155 693
Charges de personnel	22	-3 829 046	-3 043 486	-2 688 732
Autres charges d'exploitation	23	-3 301 779	-2 781 737	-2 595 219
Dotations nettes aux prov sur risques clients et résultat des créances radiées	24	-850 302	-2 462 683	-2 608 639
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25	396 085	-396 146	781 952
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	-502 932	-384 884	-396 561
Dotations aux provisions pour risques divers	27	-437 872	575 095	-1 165 881
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 018 983	6 441 646	4 482 613
Autres gains ordinaires	28	251 621	334 101	353 658
Autres pertes ordinaires	29	-281 712	-37 065	-3 008
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		10 988 893	6 738 682	4 833 263
Reprises sur provisions pour impôt différé	15	27 849	0	56 707
Impôts sur les bénéfices	30	-2 227 841	-1 306 577	-888 989
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		8 788 901	5 432 105	4 000 981
Eléments extraordinaires		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		8 788 901	5 432 105	4 000 981
RESULTAT PAR ACTION		1.542	0.953	0.727

(*) Données 2007 retraitées pour des besoins de comparabilité (voir note 2-6)

4.3.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre :

(en dinars)

	Notes	2008	2007	2006
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	31	218 548 378	193 583 294	172 924 202
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	-235 376 271	-202 061 842	-152 096 686
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	-6 899 901	-5 499 691	-4 843 461
Intérêts payés	34	-16 068 734	-13 793 507	-14 195 390
Impôts et taxes payées	35	-1 871 931	-2 648 747	-6 465 131
Autres flux de trésorerie	36	3 243 785	3 204 929	2 291 213
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-38 424 673	-27 215 564	-2 385 254
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	-1 665 266	-689 506	-338 128
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	37 086	73 980	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	-3 167 200	-4 069 910	-6 959 776
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	40	6 717 746	4 283 742	2 767 391
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		1 922 366	-401 694	-4 530 513
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions				15 000 000
Dividendes et autres distributions	41	-4 198 987	-3 562 842	-2 998 840
Encaissements provenant des emprunts		136 091 500	133 325 000	87 766 910
Remboursement d'emprunts		-103 020 111	-112 665 707	-95 777 843
Flux liés au financement à court terme		-500 000	10 500 000	150 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		28 372 402	27 596 451	4 140 227
Variation de trésorerie		-8 129 905	-20 807	-2 775 540
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1 401 815	1 422 622	4 198 162
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	42	-6 728 090	1 401 815	1 422 622

4.3.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la 1^{ère} tranche
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la 2^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 6 anciennes pour la 3^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 7 anciennes pour la 4^{ème} tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2008 à la somme de 28.500.000 Dinars divisé en 5.700.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%

- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

A partir du 1er Janvier 2008 et conformément à la loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, TL a cessé d'appliquer l'amortissement dégressif pour le matériel informatique et applique désormais un amortissement linéaire sur une durée de 3 ans tel que fixé par le décret 2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximums des amortissements linéaires.

Pour le matériel informatique exploité avant le 1er janvier 2008, le différentiel entre la valeur amortissable et les amortissements qui ont été déduits des résultats des exercices antérieurs à l'exercice 2008 est réparti sur la période d'utilisation restante dudit matériel déterminée compte tenu d'une durée d'amortissement de 3 ans.

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de location-financement portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour des besoins de comparaison.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1- Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision
à appliquer par classe

. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie comme suit :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2- Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par la circulaire BCT n°99-04.

Les garanties réelles comprennent :

- Les cautions bancaires
- Les actifs financiers affectés
- Les dépôts de garantie

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-3- La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location-financement se présentent comme suit :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-5 Provisions pour impôt

Jusqu'au 31 décembre 1999, le bénéfice imposable de la société est calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt. Cette provision est calculée, au taux de 20%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, déduction faite des provisions constituées en franchise d'impôt.

2-6 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de l'exercice.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant l'exercice antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-8 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-9 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement, a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement ;
- Déduire les amortissements fiscaux ;
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, font l'objet d'un suivi et sont apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Avec l'apparition de la Loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, sont abrogées, les dispositions du paragraphe VII novodécies de l'article 48 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, portant la déduction de l'amortissement financier pour les entreprises exerçant l'activité de leasing et relatif aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing conclus à partir du premier janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS relative à la déduction des provisions au titre des créances douteuses, sont applicables aux sociétés de leasing. La loi de finance pour la gestion 2006 a relevé le taux des provisions déductibles à 100%. Ce taux est applicable jusqu'au 31 décembre 2009.

2-10 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour l'exercice suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

L'article 51 de la loi de finances pour l'année 2008 a prévu l'obligation de régulariser la TVA en vertu de la législation en vigueur en cas de cession par les entreprises qui réalisent des opérations de leasing, des équipements, matériels et constructions objets de contrats de leasing au profit de personnes autres que les contractants assujettis à la TVA.

NOTE 3 : CHANGEMENT DE PRESENTATION

- 3-1** Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent un changement de méthode de présentation du bilan.

Les actifs et passifs du bilan sont désormais présentés par ordre décroissant de liquidité afin de fournir une information fiable et plus pertinente que celle fondée sur la distinction entre éléments courants et non courants.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour les besoins de comparaison.

- 3-2** Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent un changement de présentation des produits de leasing comptabilisés d'avance.

En effet, les loyers comptabilisés d'avance étaient constatés au niveau des autres passifs courants. La portion du capital incluse dans ces loyers non courus était déduite des amortissements des biens donnés en leasing et par conséquent venait en augmentation de l'encours de leasing.

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, les intérêts comptabilisés d'avance (loyers – amortissements) sont présentés en déduction des créances de leasing.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour les besoins de comparaison.

Les autres passifs ont été ainsi diminués des loyers comptabilisés d'avance pour un montant de 10 845 648 DT au 31 décembre 2007. Par ailleurs, l'encours de leasing a augmenté de la portion du capital (amortissement financier) incluse dans ces loyers non courus pour un montant de 8 958 211 DT au 31 décembre 2007.

Ainsi, ces intérêts comptabilisés d'avance sont présentés en déduction des créances de leasing pour un montant net soit 1 887 437 DT au 31 décembre 2007.

NOTE 4. Liquidités et équivalents de liquidités

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Banques	595 464	4 507 949
- Caisses	4 900	4 906
<u>Total</u>	<u>600 365</u>	<u>4 512 855</u>

NOTE 5. Créances de leasing : encours financiers

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>
- Créances de leasing (encours financiers)	324 470 342
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	434 971
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	3 030 438
<u>Total</u>	<u>327 935 751</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(11 030 598)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(9 016)
<u>Total</u>	<u>(11 039 614)</u>
<u>- Soldes au 31 décembre 2008</u>	<u>316 896 137</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur nette</u>
Solde au 31 décembre 2007 publié	278 143 875
Régularisation des amortissements inclus dans les loyers comptabilisés d'avance	(8 958 211)
<u>Solde au 31 décembre 2007 retraité</u>	<u>269 185 664</u>
Additions de l'exercice	
- Investissements	205 364 587
- Relocations	648 673
Retraits de l'exercice	
- Remboursement des créances échues	(147 863 385)
- Remboursement des créances anticipées	(9 540 440)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(581 608)
- Relocations	(292 669)
- Régularisations	(14 000)
Provisions de La periode	
- Dotations	(3 730 002)
- Reprises	3 719 317
<u>- Soldes au 31 Décembre 2008</u>	<u>316 896 137</u>

5.1 Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Agriculture	39 345 487	16 838 060
Bâtiments TP	79 791 338	31 836 558
Industrie		
Agro-alimentaire	51 776 655	21 298 409
Chimie	24 351 167	12 337 702
Energie	155 240	71 371
Textile	22 464 821	7 651 912
Autres industries	134 821 634	58 610 090
Tourisme		
Hôtellerie	9 021 385	3 145 345
Agences de voyage	16 808 199	5 204 416
Location de voiture	36 577 519	17 275 525
Autres Tourisme	6 501 806	1 888 815
Commerce et service		
Commerce	167 343 714	73 142 238
Transport	64 225 863	28 279 616
Audio-visuel	330 557	86 009
Professions libérales	31 514 121	15 939 421
Autres Services	81 297 170	34 330 265
	<u>766 326 674</u>	<u>327 935 751</u>

5.2 Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Matériel de transport léger	217 014 659	98 320 898
Matériel de transport léger Utilitaire	40 362 901	19 884 966
Matériel de transport lourd	110 804 318	43 201 233
Matériel BTP	89 476 164	38 212 935
Equipement industriel	108 876 400	39 943 048
Equipement informatique	11 104 823	5 131 124
Autres	66 180 206	26 948 598
	<u>643 819 471</u>	<u>271 642 803</u>
Sous total		
Immeubles de bureaux	84 503 997	40 013 501
Immeubles industriels ou commerciaux	38 003 206	16 279 447
	<u>766 326 674</u>	<u>327 935 751</u>
Total		

5.3 Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs	366 325 557	308 029 034
à recevoir dans moins d'1 an	151 267 354	126 823 002
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	203 779 159	168 904 466
à recevoir dans plus de 5 ans	11 279 044	12 301 566
Produits financiers non acquis	51 108 051	45 214 796
Encours contrats actifs (1)	315 217 506	262 814 238
à recevoir dans moins d'1 an	125 542 108	104 541 495
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5ans	179 411 634	146 282 506
à recevoir dans plus de 5ans	10 263 765	11 990 238
Créances en cours (2)	3 030 438	5 142 515
Créances échues (3)	434 971	481 446
Contrats suspendus (contentieux) (4)	9 252 835	11 776 394
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)	327 935 751	280 214 593

NOTE 6. Créances de leasing : impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	2 758 827	3 691 033
- Intérêts de retard à facturer	31 181	28 737
<u>Montant brut</u>	<u>2 790 008</u>	<u>3 719 770</u>
A déduire :		
- Provisions	(341 418)	(1 283 786)
- Produits réservés (*)	(392 569)	(630 905)
<u>Montant net</u>	<u>2 056 022</u>	<u>1 805 079</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	9 741 637	12 276 709
- Créances radiées	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>9 890 195</u>	<u>12 425 267</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 223 805)	(10 490 738)
- Produits réservés	(1 474 618)	(1 709 942)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>43 215</u>	<u>76 029</u>
- Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(117 686)	(149 976)
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>1 981 552</u>	<u>1 731 132</u>

(*) Dont 79 423 DT des agios réservés sur créances ordinaires.

Note 6 (suite) : Analyse et classification des créances sur la clientèle

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	294 446 115	19 618 077	1 507 230	20 318	12 344 011	327 935 751
Impayés (1)	909 818	966 878	322 436	1 024	10 300 309	12 500 465
Avances et acomptes reçus (2)	(2 742 363)	(33 465)			(269 981)	(3 045 810)
Produits à recevoir (3)	31 181					31 181
ENCOURS GLOBAL	292 644 751	20 551 489	1 829 666	21 343	22 374 338	337 421 587
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) (4)			0,54%	0,01%	6,65%	
			7,2%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	3 989 280	0	0	0	0	3 989 280
TOTAL ENGAGEMENTS	296 634 031	20 551 489	1 829 666	21 343	22 374 338	341 410 867
Produits réservés	0	0	67 195	77	1 838 177	1 905 449
Provisions affectées sur les impayés	0	0	67 423	0	8 497 800	8 565 223
Provisions affectées sur les encours	0	0	64 155	0	10 966 443	11 030 599
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	0	0	198 774	77	21 302 420	21 501 271
ENGAGEMENTS NETS	296 634 031	20 551 489	1 630 892	21 266	1 071 918	319 909 596
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (5)			10,86%	0,36%	94,07%	
			87,8%			

- (1) Impayés hors créances radiées d'un montant 148 558 DT totalement provisionnées.
(2) Dettes envers la clientèle.
(3) Figure parmi les impayés
(4) Le ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) s'établi au 31 Décembre 2008 à 7,2% contre 10,4% au 31 Décembre 2007.
(5) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés s'établi au 31 Décembre 2008 à 87,8% contre 81,64% au 31 Décembre 2007.

NOTE 7. Portefeuille d'investissement

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Titres de participation	20 230 932	20 450 932
Titres immobilisés	2 209 209	5 636 908
Prêts au personnel	657 474	712 320
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	226 698	225 662
Dépôts et cautionnements versés	21 280	19 280
	<u>23 345 593</u>	<u>27 045 102</u>
Montant brut		
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(305 500)	(455 500)
	<u>23 040 093</u>	<u>26 589 602</u>
Montant libéré		
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(403 291)	(265 018)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(49 190)	(583 548)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
	<u>22 568 135</u>	<u>25 721 560</u>
Montant net		

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2007	20 450 932	19 995 432	455 500
Additions de l'exercice			
- Libération des 3/4 des actions Tunisie Valeurs	0	450 000	(450 000)
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(220 000)	(220 000)	0
Soldes au 31 Décembre 2008	<u>20 230 932</u>	<u>20 225 432</u>	<u>5 500</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2007	5 636 908	5 636 908	
Additions de l'exercice			
- Société Golden Yasmin Loisirs	300 000	300 000	
- Tunisie Lait	300 088	300 088	
- Société SOKAPO sarl	1 200 000	1 200 000	
- Tunisian Health Care Centers	600 000	300 000	300 000
Cessions de l'exercice			
- Société Hasdrubal Thalassa Hôtels	(500 000)	(500 000)	
- GAN	(83 330)	(83 330)	
- S.T.P.A	(330 000)	(330 000)	
- Hôtel GRANADA	(500 000)	(500 000)	
- Consortium des Immobilières Maghrébines	(500 000)	(500 000)	
- Société Agricole Saouef	(1 000 000)	(1 000 000)	
- Société KOKET	(200 000)	(200 000)	
- Société ALMES	(1 000 000)	(1 000 000)	
- Société BYZACENE	(60 000)	(60 000)	
- Etablissement Abdelmoula	(116 679)	(116 679)	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	(37 690)	(37 690)	
- Tunisie Lait	(300 088)	(300 088)	
- Société SOKAPO sarl	(1 200 000)	(1 200 000)	
Soldes au 31 Décembre 2008	<u>2 209 209</u>	<u>1 909 209</u>	<u>300 000</u>

NOTE 7 (suite) : Portefeuille d'investissement

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2008 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	5,00	1 931 664			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	65 999	10,00	659 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,00	1 617 699			1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	125 000	10,00	1 250 000			1998	25,00%
Tunisie Factoring	239 997	10,00	2 399 970			1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,00	299 970		30 691	1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	28 306	100,00	2 830 600		242 384	1998/2003/2005	69,04%
S T I F	1	10,00	10			2000	0,00%
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,00	1 500 000			2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,00	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,00	61 000	5 500		2003/2007	4,07%
Tunisie LLD	501	100,00	10 822		10 822	2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,00	99 540		69 394	2005	2,29%
Maghreb Leasing Algérie	359 999		6 706 781			2006	30,00%
HOLDEFI	44 762		812 886			2006	4,60%
			20 230 932	5 500	403 291		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2008 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 919	10	49 190		49 190	2000	(*)
* Etablissement Abdelmoula	4 370	26,700	116 679			2004	(*)
* Hôtel GRANADA	33 334	10	333 340			2004	(*)
* Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000			2005	(*)
* Société BYZACENE	1 800	100	180 000			2006	(*)
* Société PROMOTEL	3 250	100	325 000			2006	(*)
* Tunisian Health Care Centers	60 000	10,00	600 000	300 000		2008	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10	300 000			2008	(*)
			2 209 209	300 000	49 190		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

Tableau des valeurs immobilisées
Exercice clos le 31 décembre 2008
(Exprimé en dinars)

NOTE 8. Immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de l'exercice	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de Période	
Logiciels	33%	2 164 660	75 902	78 805	-		2 319 367	1 706 747	240 811	-		1 947 558	371 808
Logiciels (en cours)		81 714	42 351	-78 805	-		45 260	-	-	-		-	45 260
TOTAUX		2 246 374	118 253	0	-	-	2 364 627	1 706 747	240 811	-		1 947 558	417 069

NOTE 9. Immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de l'exercice	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de Période	
Terrain	0%	0	38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	0	38 692	-	-	0	38 692	0	1 341	-	0	1 341	37 351
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	0
Matériel de transport	20%	335 946	77 467	-	54 407	-	359 006	100 063	65 642	34 201	-	131 504	227 502
Mobilier de bureau	10%	721 090	4 770	-	-	-	725 860	487 653	38 818	-	-	526 471	199 389
Matériel informatique	33%	1 128 215	109 386	-	-	-	1 237 601	979 681	125 645	-	-	1 105 326	132 275
Installations générales	10%	494 474	38 934	-	-	-	533 408	373 962	30 675	-	-	404 637	128 771
Constructions en cours		0	1 239 463	-	-		1 239 463	-	-	-	-	-	1 239 463
TOTAUX		2 710 395	1 547 463	-	54 407	-	4 203 451	1 972 029	262 121	34 201	-	2 199 949	2 003 502

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire. (Note 1 – 2.2)

NOTE 10. Autres Actifs

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Frais d'émission des emprunts	721 154	535 568
- Fournisseurs d'exploitation, avances	0	450
- Fournisseurs d'immobilisations, avances	404 026	3 942 817
- Avances et acomptes au personnel	14 542	17 997
- Crédit de TVA	1 493 973	1 189 392
- Compte courant Tunisie Factoring	59 330	69 352
- Compte courant S I M T	882 533	481 685
- Compte courant Tunisie LLD	208 737	1 183 743
- Compte courant MLA	175 069	128 866
- Adhérents, contrats résiliés	42 607	42 607
- Autres comptes débiteurs	365 690	206 134
- Produits à recevoir des tiers	511 114	224 349
- Produits à recevoir sur contrats de portages	178 453	445 282
- Compte d'attente	226 233	140 423
- Charges constatées d'avance	571 946	551 136
<u>Total brut</u>	<u>5 855 407</u>	<u>9 159 801</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(105 136)	(77 307)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(42 890)	(42 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(57 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant	(144 403)	-
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(265 257)	(58 320)
<u>Total net</u>	<u>5 245 347</u>	<u>8 923 910</u>

NOTE 10 : Autres Actifs (suite)

Tableau de mouvement des frais d'émission des emprunts
Au 31 Décembre 2008
 (Exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de l'exercice	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 498 893	511 758	296 180	1 714 471	963 325	326 172	296 180	993 317	721 154
TOTAUX		1 498 893	511 758	296 180	1 714 471	963 325	326 172	296 180	993 317	721 154

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Banques, découverts	7 328 455	3 111 040
<u>Total</u>	<u>7 328 455</u>	<u>3 111 040</u>

NOTE 12. Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Emprunts		
- Banques locales	61 070 027	46 132 587
- Banques étrangères	33 444 764	36 360 815
- Emprunts obligataires	114 000 000	88 950 000
- Billets de trésorerie	35 000 000	35 500 000
- Trésor Tunisien	3 319 000	7 319 000
<u>Total emprunts</u>	<u>246 833 791</u>	<u>214 262 402</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	637 477	899 485
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	480 882	555 609
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 685 426	1 932 209
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	128 482	169 499
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>3 932 267</u>	<u>3 556 802</u>
<u>Total</u>	<u>250 766 060</u>	<u>217 819 204</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>46 132 587</u>	<u>79 000 000</u>	<u>64 062 560</u>	<u>61 070 027</u>	<u>12 577 024</u>	<u>48 493 003</u>
* AMEN BANK	3 937 500	0	1 750 000	2 187 500	437 500	1 750 000
* AMEN BANK	625 000	0	625 000	0	0	0
* AMEN BANK	0	10 000 000	1 250 000	8 750 000	6 250 000	2 500 000
* STUSID	4 687 500	0	1 250 000	3 437 500	2 187 500	1 250 000
* B'TKD	750 000	0	750 000	0	0	0
* B.E.S.T BANK	10 000 000	60 000 000	45 000 000	25 000 000	0	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	0	0	4 000 000	0	4 000 000
* BANQUE DE L'HABITAT	2 257 587	0	771 560	1 486 027	659 024	827 003
* CITIBANK	3 000 000	0	3 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	0	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000
* CITIBANK	0	3 000 000	0	3 000 000	0	3 000 000
* CITIBANK	0	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000
* CITIBANK	0	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000
* B'TE	3 125 000	0	1 250 000	1 875 000	625 000	1 250 000
* B'TE	5 000 000	0	1 666 000	3 334 000	1 668 000	1 666 000
* ATTIJARI BANK	2 750 000	0	750 000	2 000 000	750 000	1 250 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>36 360 815</u>	<u>9 041 500</u>	<u>11 957 551</u>	<u>33 444 764</u>	<u>21 548 776</u>	<u>11 895 988</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	2 404 713	0	564 046	1 840 667	1 246 667	594 000
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	2 382 723	0	680 781	1 701 942	1 021 160	680 782
* Crédit FMO V	0	9 041 500	0	9 041 500	6 027 667	3 013 833
* JEXIM BANK	4 924 134	0	1 406 896	3 517 238	2 110 343	1 406 895
* BEI (credit participatif)	584 398	0	110 000	474 398	474 398	0
* B.A.D	2 581 823	0	2 581 823	0	0	0
* B.E.I	13 550 288	0	3 774 740	9 775 548	6 414 334	3 361 214
* PROPARCO	4 703 735	0	1 677 264	3 026 471	1 349 207	1 677 264
* OPEC FUND	5 229 001	0	1 162 001	4 067 000	2 905 000	1 162 000
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	82 493 402	88 041 500	76 020 111	94 514 791	34 125 800	60 388 991

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
	-	-	-		-	-
* Emprunt obligataire 2002 II	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2003	4 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 2004	6 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000
* Emprunt obligataire 2004 II	9 000 000	0	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2005 I	9 000 000	0	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2006 I	12 000 000	0	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	20 000 000	0	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	11 950 000	3 050 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	0	15 000 000		15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	0	15 000 000		15 000 000	15 000 000	0
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	88 950 000	48 050 000	23 000 000	114 000 000	84 000 000	30 000 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* BILLETS DE TRESORERIE	35 500 000	231 850 000	232 350 000	35 000 000	0	35 000 000
* TRESOR TUNISIEN	7 319 000	0	4 000 000	3 319 000	0	3 319 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	42 819 000	231 850 000	236 350 000	38 319 000	0	38 319 000
TOTAL GENERAL	214 262 402	367 941 500	335 370 111	246 833 791	118 125 800	128 707 991

NOTE 13. Dettes envers la clientèle

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	3 045 810	3 329 412
- Dépôts et cautionnements reçus	4 870 061	4 900 369
<u>Total</u>	<u>7 915 871</u>	<u>8 229 781</u>

NOTE 14. Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	149 429	92 973
- Factures non parvenues	308 436	228 451
<u>Sous total</u>	<u>457 865</u>	<u>321 424</u>
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing		
- Factures d'achats	2 492 887	4 820 244
- Effets à payer	12 586 403	10 785 168
- Factures non parvenues	204 216	4 821 413
- Retenues de garantie	503 546	317 519
<u>Sous total</u>	<u>15 787 051</u>	<u>20 744 344</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>16 244 917</u>	<u>21 065 768</u>

NOTE 15. Provision pour passifs et charges

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Provisions pour risques non identifiés	419 266	419 266
- Provisions pour impôt différé	0	27 849
- Autres provisions pour risques	726 564	662 861
<u>Total des provisions</u>	<u>1 145 830</u>	<u>1 109 976</u>

NOTE 16. Autres

Le détail des autres passifs est le suivant :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Personnel, rémunérations dues	12 187	1 265
- Personnel, provisions pour congés payés	292 171	241 650
- Personnel, autres charges à payer	846 166	468 144
- Etat, retenues sur salaires	38 101	32 341
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	286 513	402 174
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	6 008	19 208
- Etat, impôts sur les bénéfices	971 425	288 510
- Etat, autres impôts et taxes à payer	241 296	374 370
- Actionnaires, dividendes à payer	5 500	4 487
- C.N.S.S	143 996	121 534
- Autres comptes créditeurs	768 988	465 622
- Diverses charges à payer	225 000	166 753
- Charges à payer sur contrats de portage	180 400	130 931
- Produits constatés d'avance	97 401	22 500
<u>Total</u>	<u>4 115 152</u>	<u>2 739 489</u>

NOTE 17. Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Capital social	(A) 28 500 000	28 000 000
- Réserve légale	(B) 3 211 665	2 637 530
- Réserves affectées à l'augmentation du capital	1 500 000	2 000 000
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	7 500 000	7 500 000
- Résultats reportés	6 708 545	6 050 574
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>51 197 051</u>	<u>49 964 946</u>
Résultat de l'exercice	8 788 901	5 432 105
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C) <u>59 985 952</u>	<u>55 397 051</u>
<u>Résultat par action:</u>	31 décembre	31 décembre
	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Résultat de l'exercice (1)	8 788 901	5 432 105
Nombre d'actions (2) (*)	5 700 000	5 700 000
Résultat par action (1) / (2)	(D) 1,542	0,953

(A) Au 31 décembre 2008, le capital social est de DT : 28.500.000 composé de 5.700.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérées en totalité (voir note 1).

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite à l'émission d'actions gratuites le calcul du résultat par action au 31 décembre 2008 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'action en circulation au 31 décembre 2008.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

PERIODE CLOSE LE 31 décembre 2008

(exprimé en dinars)

Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2006	27 500 000	7 500 000	2 000 000	3 776 843	8 749 623	4 000 981	53 527 447
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15/06/2007			637 530		3 363 451	(4 000 981)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006					(3 562 500)		(3 562 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006		2 500 000			(2 500 000)		0
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000	(500 000)					
Résultat au 31 décembre 2007						5 432 105	5 432 105
Solde au 31 Décembre 2007	28 000 000	7 500 000	2 000 000	2 637 531	3 776 843	6 050 574	55 397 051
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008			574 134		4 857 971	(5 432 105)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007					(4 200 000)		(4 200 000)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000	(500 000)					0
Résultat au 31 décembre 2008						8 788 901	8 788 901
Solde au 31 Décembre 2008	28 500 000	7 500 000	1 500 000	3 211 665	3 776 843	6 708 545	59 985 952

NOTE 18. Revenus de Leasing

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	2008	2007
<u>Intérêts conventionnels</u>	31 349 637	25 872 589
<u>Intérêts intercalaires</u>	397 431	250 606
<u>Intérêts de retard</u>	838 782	497 540
<u>Total intérêts de crédit bail</u>	32 585 850	26 620 735
- Produits réservés de l'exercice		
. Intérêts inclus dans les loyers	(190 092)	(164 070)
. Intérêts de retard	(136 895)	(193 001)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de l'exercice		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	520 408	366 308
. Intérêts de retard antérieurs	312 530	208 140
<u>Variation des produits réservés</u>	505 951	217 377
<u>Total des revenus de leasing</u>	33 091 801	26 838 112

NOTE 19. Autres produits d'exploitation

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	2008	2007
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	208 301	188 426
- Commissions d'assurance	318 037	223 927
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	526 338	412 353

NOTE 20. Charges financières nettes

Les charges financières se détaillent comme suit :

	2008	2007
- Intérêts des emprunts obligataires	6 605 348	4 657 448
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	3 475 323	3 279 636
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 540 484	2 818 957
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	0	43 921
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	326 172	290 995
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	12 947 327	11 090 957
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	729 034	562 143
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	2 478 517	1 787 955
- Pénalités fiscales et sociales	1 496	452
- Pertes de change	1 011	52 200
- Gains de change	0	(3 921)
- Autres	88 028	203 174
<u>Total des autres charges financières</u>	3 298 086	2 602 003
<u>Total général</u>	16 245 413	13 692 960

NOTE 21. Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	2008	2007
- Produits des participations	1 794 426	1 161 177
- Produits des titres Immobilisés	327 118	160 147
- Revenus des autres créances immobilisées	49 737	45 689
- Revenus des valeurs mobilières de placement	821	10 969
<u>Total</u>	<u>2 172 102</u>	<u>1 377 982</u>

NOTE 22. Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	2008	2007
- Salaires et complément de Salaires	2 116 052	1 922 158
- Bonus	946 000	466 000
- Indemnités représentatives de frais	115 560	110 960
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	419 112	357 924
- Autres charges sociales	232 322	186 444
<u>Total</u>	<u>3 829 046</u>	<u>3 043 486</u>

NOTE 23. Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	2008	2007
- Achat de matières et fournitures	83 434	87 589
<u>Total des achats</u>	<u>83 434</u>	<u>87 589</u>
- Locations	325 801	312 684
- Charges locatives et de copropriété	47 661	45 264
- Entretien et réparations	174 414	165 723
- Primes d'assurances	43 528	40 555
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	317 908	218 975
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>909 312</u>	<u>783 201</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	788 425	587 968
- Publicités, publications, relations publiques	324 118	257 952
- Déplacements, missions et réceptions	499 031	381 862
- Frais postaux et de télécommunications	176 684	204 146
- Services bancaires et assimilés	251 223	204 982
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 039 481</u>	<u>1 636 910</u>
- Jetons de présence	64 800	64 800
- Frais du contentieux	3 421	4 844
- Autres	7 400	10 117
<u>Total des charges diverses</u>	<u>75 621</u>	<u>79 761</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	63 482	57 656
- T.C.L.	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	30 449	36 620
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>193 931</u>	<u>194 276</u>
<u>Total général</u>	<u>3 301 779</u>	<u>2 781 737</u>

NOTE 24. Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	4 610 821	6 149 288
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 760 519)	(3 686 600)
- Créances Abandonnées des entreprises en difficultés	4 048 919	697 572
- Reprises sur Créances Abandonnées des entreprises en difficultés	(4 048 919)	(697 577)
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>850 302</u>	<u>2 462 683</u>

NOTE 25. Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	0	464 081
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	138 272	60 191
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	0	(94 466)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(534 358)	(33 660)
<u>Total</u>	<u>(396 085)</u>	<u>396 146</u>

NOTE 26. Dotations nettes aux amortissements des valeurs immobilisées

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	240 811	198 149
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	262 121	186 735
<u>Total</u>	<u>502 932</u>	<u>384 884</u>

NOTE 27. Dotations nettes aux provisions pour risques divers

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	39 521	13 193
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	351 340	22 739
- Dotations aux provisions pour risques et charges	63 703	64 893
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(16 692)	(995)
- Reprises de provisions sur avances fournisseurs	0	(674 925)
<u>Total</u>	<u>437 872</u>	<u>(575 095)</u>

NOTE 28. Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	16 880	33 527
- Autres gains sur éléments exceptionnels	41 584	15 101
- Autres produits	193 157	285 473
<u>Total</u>	<u>251 621</u>	<u>334 101</u>

NOTE 29. Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	281 712	37 065
<u>Total</u>	<u>281 712</u>	<u>37 065</u>

NOTE 30. Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Bénéfice comptable avant impôt	10 988 893	6 738 682
A réintégrer		
- Dotations aux Provisions pour Comptes Clients	4 812 797	6 247 768
- Diverses charges non déductibles	576 681	648 110
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	621 191	129 121
- Dividendes et tantièmes	1 731 120	1 154 177
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>14 026 060</u>	<u>12 351 260</u>
Provisions pour créances douteuses	4 610 821	6 122 684
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>9 415 239</u>	<u>6 228 576</u>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	3 049 980	2 495 500
<u>Base imposable</u>	<u>6 365 259</u>	<u>3 733 076</u>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	2 227 841	1 306 577
Régularisation impôt	0	0
<u>Impôt sur les sociétés</u>	<u>2 227 841</u>	<u>1 306 577</u>
- Acomptes provisionnels payés	(1 212 187)	(975 420)
- Retenues sur placements	(44 229)	(42 647)
<u>Impôt à payer (report)</u>	<u>971 425</u>	<u>288 510</u>

NOTE 31. Encaissements reçus des clients

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	15 996 480	18 175 689
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	(12 531 646)	(15 996 480)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(3 329 412)	(2 083 068)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	3 045 810	3 329 412
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(356 004)	(914 781)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(4 900 369)	(4 191 084)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	4 870 061	4 900 369
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(1 909 937)	(1 609 131)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 371 039	1 909 937
- TVA collectées	+	28 843 402	25 247 306
- Loyers encaissés	+	188 568 664	155 468 680
- Loyers encaissés d'avance en début de période		(8 958 211)	(7 799 002)
- Loyers encaissés d'avance en fin de période		0	8 958 211
- Intérêts de retard	+	838 782	497 540
- Créances virées en Pertes	-	(4 330 631)	(734 637)
- Remboursement des valeurs résiduelles		581 608	95 119
- Remboursements anticipés		9 540 440	8 140 788
- Produits sur Cessions anticipées		208 302	188 426
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>218 548 378</u>	<u>193 583 294</u>

NOTE 32. Décaissements pour financement des contrats de leasing

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	20 744 344	8 025 007
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(15 787 051)	(20 744 344)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(3 942 816)	(2 163 359)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	404 026	3 942 816
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	205 350 587	187 890 895
- TVA sur Investissements	+	28 607 181	25 110 827
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<u>235 376 271</u>	<u>202 061 842</u>

NOTE 33. Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

	2008	2007	
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(17 997)	(41 187)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	14 542	17 997
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(551 136)	(508 541)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	571 946	551 136
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	321 424	411 864
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(457 865)	(321 424)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	1 265	182
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(12 187)	(1 265)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	241 650	231 215
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(292 171)	(241 650)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	468 144	254 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(846 166)	(468 144)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	32 341	26 478
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(38 101)	(32 341)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	402 174	71 901
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(286 513)	(402 174)
- C.N.S.S en début de période	+	121 534	111 163
- C.N.S.S en fin de période	-	(143 996)	(121 534)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	166 753	126 233
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(225 000)	(166 753)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	130 931	77 447
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(180 400)	(130 931)
- TVA, payées sur biens et services	+	541 835	425 072
- Charges de personnel	+	3 829 046	3 043 486
- Autres charges d'exploitation	+	3 301 779	2 781 737
- Impôts et taxes	-	(193 931)	(194 276)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	6 899 901	5 499 691	

NOTE 34. Intérêts payés

	2008	2007	
- Frais d'émission d'emprunt	+	511 758	312 728
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	19 208	32 662
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(6 008)	(19 208)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	1 932 209	2 116 531
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	(2 685 426)	(1 932 209)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	899 485	629 616
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(637 477)	(899 485)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	555 609	773 515
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(480 882)	(555 609)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	169 499	102 500
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	(128 482)	(169 499)
- Charges financières	+	16 245 413	13 692 960
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(326 172)	(290 995)
Intérêts payés	16 068 734	13 793 507	

NOTE 35. Impôt et taxes payés

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	288 510	56 270
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	+ ou -	(971 425)	(288 510)
- Acomptes provisionnels	+ ou -	0	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	374 370	501 915
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(241 296)	(374 370)
- TVA payées	+	0	1 252 589
- Impôts et taxes	+	193 931	194 276
- Impôts sur les bénéfices	+	2 227 841	1 306 577
		<u>1 871 931</u>	<u>2 648 747</u>

Impôts et taxes payés**NOTE 36. Autres flux de trésorerie**

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	224 349	252 531
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(511 114)	(224 349)
- Produits à recevoir sur contrats de portage en début de période	+	445 282	462 803
- Produits à recevoir sur contrats de portage en fin de période	-	(178 453)	(445 282)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	206 134	307 776
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(365 690)	(206 134)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+	69 352	44 540
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	(59 330)	(69 352)
- Compte courant SIMT en début de période	+	481 685	1 378 156
- Compte courant SIMT en fin de période	-	(882 533)	(481 685)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	1 183 743	1 132 995
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(208 737)	(1 183 743)
- Compte courant MLA en début de période		128 866	115 350
- Compte courant MLA en fin de période	-	(175 069)	(128 866)
- Compte Adhérents, contrats résiliés en début de période		42 607	42 607
- Compte Adhérents, contrats résiliés en fin de période	-	(42 607)	(42 607)
- Comptes d'attente en début de période	+	140 423	96 225
- Comptes d'attente en fin de période	-	(226 233)	(140 423)
- Placements en titres en début de période	+	6 632	141 410
- Placements en titres en fin de période	-	(63 768)	(6 632)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(465 622)	(208 496)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	768 988	465 622
- Produits des placements	+	2 172 102	1 377 982
- Autres produits d'exploitation	+	318 037	509 400
- Autres gains exceptionnels	+	234 741	15 101
- Autres pertes exceptionnelles	-	0	0
		<u>3 243 785</u>	<u>3 204 929</u>

Autres flux de trésorerie

NOTE 37. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Fournisseurs, avances en début de période	- (450)	(7 672)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+ 0	450
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ 118 253	421 304
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ 1 547 463	275 424
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>1 665 266</u>	<u>689 506</u>

NOTE 38. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ 20 206	40 453
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+ 16 880	33 527
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>37 086</u>	<u>73 980</u>

NOTE 39. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+ 450 000	1 642 595
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ 2 100 088	1 990 000
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	0
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	615 112	437 315
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>3 167 200</u>	<u>4 069 910</u>

NOTE 40. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+ 5 827 787	2 450 302
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	0
- Titres de participations remboursés au cours de l'exercice	+ 220 000	1 468 967
- Remboursements sur prêts au personnel	+ 669 959	364 473
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	<u>6 717 746</u>	<u>4 283 742</u>

NOTE 41. Dividendes et autres distributions

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dividendes et tantièmes	+ 4 200 000	3 562 500
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ 4 487	4 829
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- (5 500)	(4 487)
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>4 198 987</u>	<u>3 562 842</u>

NOTE 42. Liquidités et équivalents de liquidités de l'exercice

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Banques	+ 595 464	4 507 949
- Caisses	+ 4 900	4 906
- Banques, découverts	- (7 328 455)	(3 111 040)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>(6 728 090)</u>	<u>1 401 815</u>

NOTE 43. Ventilation des actifs et des passifs selon leur durée résiduelle

En KDT	Inf à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS							
Liquidités et équivalents de liquidités	600						600
Créances de Leasing	33 425	32 411	59 706	179 412	10 050	1 600	316 604
Portefeuille Titres de Placement	64						64
Portefeuille d'Investissement	609	418	218	1 406	87	19 830	22 568
Immobilisations incorporelles						417	417
Immobilisations Corporelles						2 004	2 004
Autres actifs	157	2 141	2 383	564			5 245
<u>Total</u>	34 855	34 970	62 307	181 382	10 137	23 851	347 502
PASSIFS							
Concours bancaires	7 328						7 328
Emprunts et Dettes Rattachés	57 887	25 366	49 387	116 789	1 337		250 766
Dettes envers la Clientèle	3 796	270	260	2 597	993		7 916
Fournisseurs et comptes rattachés	15 740	505					16 245
Provisions						1 146	1 146
Autres	3 778	337					4 115
CAPITAUX PROPRES			4 275			55 711	59 986
<u>Total</u>	88 529	26 478	53 922	119 386	2 330	56 857	347 502
<u>Position nette</u>	-53 674	8 492	8 385	61 996	7 807	-33 006	0

NOTE 44. Transactions avec les parties liées

Tunisie Factoring (TF)

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 54,54%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2008 accordées au profit de CITIBANK et de BTL s'élèvent respectivement à 7 000 KDT et 5 000 KDT.

Tunis Call Center (TCC)

Prestations facturées à TL

TL a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires facturés par TCC et relatifs à l'exercice 2008 s'élèvent à 108 KDT.

SIMT

Avances en compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 69,04 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 846 KDT au 31 décembre 2008.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2008 s'élèvent à 61 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 166 KDT au 31 décembre 2008 conformément au contrat de location.

Caution

- Le Conseil d'Administration réuni le 25 août 2002, a ratifié la caution solidaire en faveur de la SIMT pour les besoins de la construction du siège social de TL et ce, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la STB.

L'encours du prêt au 31/12/2008 (en principal) s'élève à 436 KDT.

- Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2008 (en principal) s'élève à 347 KDT.

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2008, TL a mis en force 71 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 20,04 % du capital, pour une valeur totale de 3 788 KDT.

La marge brute réalisée en 2008 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 133 KDT.

Au 31 décembre 2008, l'encours financier s'élève à 6 357 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de TLLD pour le financement de ses activités et ce, au titre d'un prêt de 1 200 KDT contracté auprès d'Amen Bank.

Au 31 décembre 2008, le montant libéré du prêt s'élève à 1 000 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans la quelle TL détient 30% du capital, est débiteur de 175 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 18 novembre 2008, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 25 000 € à 75 000 € par an sur les années 2008 et 2009. Les prestations facturées en 2008 dans ce cadre, s'élèvent à 124 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de MLA pour les besoins de financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'Arab Bank PLC (Alger).

L'encours du prêt restant dû (en principal et intérêts) s'élève au 31 décembre 2008 à 142 millions de dinars algériens.

NOTE 45. Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Avril 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

4.3.6 Notes rectificatives et complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2008

4.3.6.1 Note rectificative de la note 5.2 aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2008

Analyse par type de matériel :

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Encours
Matériel de transport léger	217 014 659	98 320 898
Matériel de transport léger utilitaire	40 362 901	19 884 966
Matériel de transport lourd	110 804 318	43 201 233
Matériel BTP	89 476 164	38 212 935
Equipement industriel	108 876 400	39 943 048
Equipement informatique	11 104 823	5 131 124
Autres	66 180 206	26 948 598
Sous total	643 819 471	271 642 803
Immeubles de bureaux	84 503 997	40 013 501
Immeubles industriels ou commerciaux	38 003 206	16 279 447
Total	766 326 674	327 935 571

4.3.6.2 Note rectificative de la note 5.3 aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2008

Analyse par maturité :

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Paiements minimaux sur contrats actifs	366 325 557	308 029 034
A recevoir dans moins d'1 an	151 267 354	126 823 002
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	203 779 159	168 904 466
A recevoir dans plus de 5 ans	11 279 044	12 301 566
Produits financiers non acquis	51 108 051	45 214 796
Encours contrats actifs (1)	315 217 506	262 814 238
A recevoir dans moins d'1 an	125 542 108	104 541 495
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	179 411 634	146 282 506
A recevoir dans plus de 5 ans	10 263 765	11 990 238
Créances en cours (2)	3 030 438	5 142 515
Créances échues (3)	434 971	481 446
Contrats suspendus (contentieux) (4)	9 252 835	11 776 394
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)	327 935 751	280 214 593

4.3.6.3 Note complémentaire à la note 6 (suite) aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2008

Par mesure de prudence, les ratios de couverture des engagements par les provisions et agios réservés sont calculés compte non tenu des avances et acomptes reçus par TL

4.3.6.4 Note complémentaire à la note 7 (suite) aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2008

Le montant total correspond au prix d'acquisition total payé par TL lors des différentes transactions.

4.3.6.5 Notes complémentaires relatives à la division et couverture des risques

A. Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Conformément au premier article de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire 2001-12 du 4 Mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et
- 2 fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant des fonds propres nets de la société, tels que définis par l'article 5 de la circulaire susvisée s'élève au 31 décembre 2008 à **71 968 KDT** contre **71 665 KDT** au 31 décembre 2007. Ce montant tient compte du résultat de l'exercice 2008 et de la distribution des dividendes prévue au titre du même exercice.

Désignation	2008	2007
Fonds propres de base	60 405	55 816
Capital libéré	28 500	28 000
Réserves	15 989	15 914
Résultats reportés	6 709	6 051
Résultat de l'exercice	8 789	5 432
Provisions non affectées	419	419
Éléments à déduire	-4 911	-4 736
Distributions prévues	-4 190	-4 200
Autres actifs non courants	-721	-536
Fonds propres nets de base	55 494	51 081
Fonds propres complémentaires	16 474	20 584
Emprunt subordonné*	16 000	20 000
Prêts participatifs	474	584
Fonds propres nets	71 968	71 665

*Tunisie Leasing a émis en 2007 un emprunt subordonné d'un montant de 20 MDT remboursable sur cinq ans. Cet emprunt a été pris en compte dans le calcul des fonds propres complémentaires de la société.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la société s'établit, au 31 décembre 2008, à **37 515 KDT** représentant **52,13%** des fonds propres nets de la société.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% de ses fonds propres nets s'établit, au 31 décembre 2008, à **17 673 KDT** représentant **24,56%** des fonds propres nets de la société.

B. Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement financier.

Le montant des risques encourus sur les sociétés du Groupe Tunisie Leasing dans lesquelles celle-ci détient une participation directe ou indirecte se traduisant par un pouvoir de contrôle s'établit, au 31 décembre 2008, à **33 587 KDT** représentant **46,67%** des fonds propres nets de la société.

Nom ou raison sociale	Pourcentage de contrôle	Risques Encourus	% de division du risque
MLA	30%	17 673	24,56%
TUNISIE LLD	99,44%	6 800	9,45%
TUNISIE FACTORING	54,54%	4 859	6,75%
SIMT	99,99%	4 255	5,91%
Total		33 587	46,67%

En incluant l'ensemble des sociétés dans lesquelles Tunisie Leasing détient une participation directe ou indirecte ainsi que les sociétés avec lesquelles celle-ci a des liens (administrateurs communs, dirigeants communs...), le montant des risques encourus du Groupe Tunisie Leasing s'établit, au 31 décembre 2008, à **41 757 KDT** représentant **58,02%** des fonds propres nets de la société.

Nom ou raison sociale	Pourcentage de contrôle	Risques Encourus	% de division du risque
MLA	30,00%	17 673	24,56%
TUNISIE LLD	99,44%	6 800	9,45%
TUNISIE FACTORING	54,54%	4 859	6,75%
SIMT	99,99%	4 255	5,91%
Tuninvest Sicar	36,51%	1 932	2,68%
TUNISIE VALEURS	30%	1 618	2,25%
Tuninvest Innovations Sicar	27,27%	1 500	2,08%
Tuninvest International Sicar	25%	1 250	1,74%
Alios Finance	4,60%	813	1,13%
Tunisie Sicar	44%	660	0,92%
Tunis Call Center	28,57%	269	0,37%
Esprit	4,07%	61	0,08%
SOCIETE DAR EL JELD	0%	37	0,05%
Polyclinique La Marsa	2,29%	30	0,04%
Total		41 757	58,02%

C. Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier

Conformément à l'article 3 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements ni sur les actionnaires (détenant plus que 10% du capital de la société), ni sur les dirigeants ou sur les administrateurs.

D. Concentration des risques sur un même secteur d'activité

En application de la note aux banques n° 93-23, nous avons procédé à la revue de la répartition sectorielle du portefeuille engagements de la société.

La répartition des risques encourus par secteur d'activité se présente comme suit :

Secteur	Risques encourus	% par rapport FPN
Commerce	60 581	84%
Industries diverses	51 423	71%
Autres Services	33 577	47%
Entreprise de BTP	29 167	41%
Transport	26 046	36%
Agro-alimentaire	18 183	25%
Location de voiture	17 257	24%
Agriculture	16 309	23%
Professions libérales	12 146	17%
Chimie	9 794	14%
Textile	6 124	9%
Agences de voyage	5 159	7%
Hôtellerie	2 335	3%
Autres Tourisme	1 675	2%
Audio-visuel	72	0%
Energie	70	0%
Mines	0	0%
Total	289 919	403%

E. Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2008 à **71 968 KDT** (cf. point A).

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire susvisée, s'élève à **334 902 KDT** se détaillant comme suit :

2008	Engagements nets de provisions et d'agios réservés	Pondération	Risques encourus Pondérés
Risques sur la clientèle (bilan et hors bilan)	319 927		289 919
- Leasing mobilier	263 478		263 396
- Leasing immobilier	56 450		26 523
Autres engagements du bilan	30 177		29 625
- Concours aux banques et aux organismes financiers spécialisés installés en Tunisie	600	20%	120
- Autres concours aux banques et aux organismes financiers spécialisés installés en Tunisie ou à l'Étranger	90	20%	18
- Participation libérées	21 682	100%	21 682
- Autres immobilisations financières	886	100%	886
- Immobilisations nettes d'amortissements	2 421	100%	2 421
- Autres actifs courants	4 434	100%	4 434
- Titres de placements et autres actifs financiers	64	100%	64
Engagements en hors bilan	25 918		15 358
- Engagements par signature en faveur ou d'ordre de banques installées en Tunisie	13 200	20%	2 640
- Engagements par signature en faveur ou d'ordre de banques installées à l'Étranger	10 936	100%	10 936
- Participations non libérées	306	100%	306
- Autres engagements par signature	1 477	100%	1 477
Total général des risques encourus	376 023		334 902

Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2008 ; **21,49 %** des risques encourus pondérés contre **24,71 %** au 31 décembre 2007.

F. Règles de gestion prudentielle

Conformément à l'article 21 du Titre III de la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit : « un établissement de crédit ne peut affecter plus de 10% de ses fonds propres à une participation dans une même entreprise ».

Il ne peut également détenir directement ou indirectement plus de 30% d'une même entreprise. Toutefois, il peut à titre temporaire dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ses créances.». Toutefois l'article 22 de cette loi stipule que « l'établissement de crédit peut prendre des participations dans le capital de sociétés exerçant dans le domaine des services financiers y compris les services d'intermédiation en bourse, et ce, sans tenir compte du pourcentage prévu au 2ème paragraphe de l'article précité».

Au 31 décembre 2008, Tunisie Leasing détient plus de 30% dans le capital des sociétés suivantes :

	Objet	Valeur en KDT	Pourcentage d'intérêts			
			Direct	Indirect	Portage	Total
Tunisie LLD	Location de voitures	11	20,04%		79,40%	99,44%
SIMT	Promotion immobilière	2 831	69,04%	10,48%	12,20%	91,72%
Tunis Call Center	Call center	300	28,57%	17,14%		45,71%

4.3.7 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CABINET M.S. LOUZIR
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A
1055, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél.: (216) 71 861 591 - Fax.: (216) 71 861 285

TUNISIE LEASING **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES** **Etats financiers - exercice clos le 31 décembre 2008**

Messieurs les Actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 08 juin 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de TUNISIE LEASING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de TUNISIE LEASING arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de TUNISIE LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

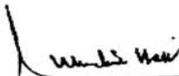
Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

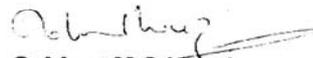
Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 27 Avril 2009

Les commissaires aux comptes



AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI


Cabinet M.S. LOUZIR
Mohamed LOUZIR

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CABINET M.S. LOUZIR
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A
1055, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél.: (216) 71 861 591 - Fax.: (216) 71 861 285

TUNISIE LEASING

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers - exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

I- En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2008.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Tunisie Leasing (TL) a conclu le 18 novembre 2008 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA), détenue à hauteur de 30%, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007. En vertu de cet avenant, les honoraires de TL sont portés de 25 000 € à 75 000 € pour les années 2008 et 2009.

Les prestations facturées en 2008 dans ce cadre, s'élèvent à 124 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 23 avril 2009.

II-Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2008 :

1. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient directement 54,54% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Au 31 décembre 2008, les cautions données au profit de Citibank et de la Banque Tuniso-Libyenne, s'élèvent respectivement à 7 000 KDT et 5 000 KDT.

2. Le Conseil d'Administration réuni le 25 août 2002, a ratifié la caution solidaire en faveur de la SIMT, dans laquelle TL détient directement 69,04% du capital, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la STB pour les besoins de la construction du siège social.

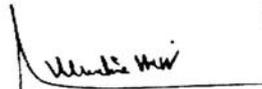
Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt (en principal) s'élève à 436 KDT.

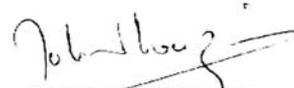
3. TL a fourni une caution solidaire en faveur de la SIMT, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins de la construction du siège social et d'un dépôt ;
Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt restant dû (en principal) s'élève à 347 KDT.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 août 2005.
4. Les avances en compte courant accordées par TL à SIMT rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 846 KDT au 31 décembre 2008. Les produits relatifs à l'exercice 2008 s'élèvent à 61 KDT.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006.
5. TL a émis en 2007 une caution solidaire en faveur de Tunisie Location Longue Durée (TLLD), dans laquelle TL détient directement 20,04% du capital, au titre d'un prêt de 1 200 KDT contracté auprès d'Amen Bank pour le financement de ses activités.
Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt s'élève à 1 000 KDT.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.
6. TL a émis en 2007 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'ARAB BANK PLC (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.
Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt restant dû (en principal et en intérêts) s'élève à 142 millions de dinars algériens.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.
7. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.
Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt garanti par la BIAT (en principal et en intérêts) s'élève à 443 millions de dinars algériens

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 Avril 2009

Les commissaires aux comptes


AMC Ernst & Young


Cabinet M.S.Louzir

4.4- Engagements financiers au 31/12/2008 :

(en dinars)

Type d'engagements	Valeur totale	tiers	dirigeants	Entreprises liées	associés	provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
*cautionnement	24 995 030			24 995 030		
*aval						
*autres garanties						
b)garantie réelle						
*hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f)engagement sur titre non libéré						
g)engagement par signature	28 982 981	28 982 981				
TOTAL	53 978 011	28 982 981		24 995 030		
2-Engagements reçus						
a)garanties personnelles						
*cautionnement	75 000	75 000				
*aval						
*autres garanties	591 228	591 228				
b)garantie réelle						
*hypothèques	5 486 183	5 486 183				
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus	31 853	31 853				
d)créances à l'exportation mobilisées						
e) autres engagements reçus	52 617 994	52 617 994				
TOTAL	58 802 258	58 802 258				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	18 367 984	18 367 984				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage	923 376	923 376				
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	19 291 360	19 291 360				

II- Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable	des biens donnés	en garantie
*emprunt obligataire				
*emprunt d'investissement				
*emprunt courant de gestion				
*autres				

4-5- ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR TUNISIE LEASING:

Encours des emprunts obligataires émis par TUNISIE LEASING :

(en dinars)

INTITULE DE L'EMPRUNT	MONTANT EMIS	ENCOURS AU 31/12/2007	ENCOURS AU 31/12/2008
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2002/2	10 000 000	2 000 000	-
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2003	10 000 000	4 000 000	2 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2004/1	15 000 000	6 000 000	3 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2004/2	15 000 000	9 000 000	6 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2005/1	15 000 000	9 000 000	6 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2006/1	15 000 000	12 000 000	9 000 000
Emprunt Tunisie Leasing subordonné 2007	20 000 000	20 000 000	16 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2007/1	15 000 000	15 000 000	12 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2007/2	15 000 000	11 950 000*	15 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2008/1	15 000 000	-	15 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2008/2	15 000 000	-	15 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2008/3	15 000 000	-	15 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2009/1	15 000 000**	-	-
TOTAL	190 000 000	88 950 000	114 000 000

* Montant collecté au cours de l'exercice 2007. Le reliquat (3050) a été collecté au cours de l'exercice 2008.

** Montant totalement souscrit en 2009

Encours des Crédits bancaires contractés par TUNISIE LEASING :

DESIGNATION	Montant du crédit	Encours au 31/12/2007	Encours au 31/12/2008
Banques locales :		46 132 587	61 070 027
AMEN BANK	7 000 000	3 937 500	2 187 500
AMEN BANK	10 000 000	625 000	-
AMEN BANK	10 000 000	-	8 750 000
STUSID	5 000 000	4 687 500	3 437 500
BTKD	3 000 000	750 000	-
B.E.S.T BANK	10 000 000	10 000 000	25 000 000
A.B.C TUNISIE	4 000 000	4 000 000	4 000 000
BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	2 257 587	1 486 027
CITIBANK	3 000 000	3 000 000	-
CITIBANK	2 000 000	2 000 000	-
CITIBANK	2 000 000	2 000 000	-
CITIBANK	2 000 000	2 000 000	-
CITIBANK	2 000 000	-	2 000 000
CITIBANK	3 000 000	-	3 000 000
CITIBANK	2 000 000	-	2 000 000
CITIBANK	2 000 000	-	2 000 000
BTE	5 000 000	3 125 000	1 875 000
BTE	5 000 000	5 000 000	3 334 000
ATTIJARI BANK	3 000 000	2 750 000	2 000 000

Banques étrangères :			36 360 815	33 444 764
Crédit BIRD 3678 TUN	US\$	6 000 000	2 404 713	1 840 667
Etat (ligne BIRD 3671 tun)	US\$	6 000 000	2 382 723	1 701 942
Crédit FMO V	EUR	3 000 000		9 041 500
JEXIM BANK	JPY	1 400 000 000	4 924 134	3 517 238
BEI (credit participatif)	ECU	1 279 738	584 398	474 398
B.A.D	EUR	8 000 000	2 581 823	-
B.E.I	EUR	7 148 963	13 550 288	9 775 548
PROPARCO	EUR	4 000 000	4 703 735	3 026 471
OPEC FUND	EUR	4 000 000	5 229 001	4 067 000
Autres emprunts :			42 819 000	38 319 000
TRESOR TUNISIEN		14 319 000	7 319 000	3 319 000
Billets de trésorerie		4 000 000	35 500 000	35 000 000
125 312 402			132 833 791	

Encours des billets de trésorerie émis par TUNISIE LEASING y compris les billets de trésorerie classés au niveau des emprunts à moyen et long terme :

SOUSCRIPTEUR	MONTANT (TND)	DUREE (en jours)	TAUX (%)
AMEN TRESOR SICAV	2 000 000	360	6,10%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	3 000 000	380	6,20%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 000 000	365	6,35%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	2 000 000	370	6,20%
SICAV AMEN	3 000 000	360	6,10%
SICAV AMEN	1 000 000	360	6,10%
Tunisie Profilés Aluminium (TPR)	2 000 000	90	6,10%
TUNISIE SICAV	5 000 000	20	6,10%
TUNISIE SICAV	3 500 000	180	6,30%
TUNISIE SICAV	4 000 000	180	6,30%
TUNISIE SICAV	2 500 000	180	6,30%
TUNISIE SICAV	4 000 000	180	6,30%
TUNISIE SICAV	2 000 000	180	6,30%
Total	35 000 000		

4.6- STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS À L'EMPRUNT OBLIGATAIRE TL 2009-1 :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
Assurances	4	20 500	2 050 000	13.7%
Banques	2	27 500	2 750 000	18.3%
FCP	5	4 300	430 000	2.9%
Personnes Physiques	1	5 000	500 000	3.3%
SICAR	1	3 000	300 000	2.0%
SICAV	12	89 700	8 970 000	59.8%
Total	25	150 000	15 000 000	100%

4.7-Soldes Intermédiaires de gestion au 31 décembre 2008:

(En dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES					
	déc-08	déc-07	déc-06		déc-08	déc-07	déc-06	déc-08	déc-07	déc-06	
Intérêts conventionnels	31 349 637	25 872 589	23 889 816								
Intérêts intercalaires	397 431	250 606	307 122								
Variation des intérêts réservés	505 951	217 377	105 243								
Revenus Nets de leasing	32 253 019	26 340 572	24 302 181								
Revenus nets de leasing	32 253 019	26 340 572	24 302 181	Charges Financières Nettes	16 245 413	13 692 960	13 584 904	Revenus Nets de Leasing	32 253 019	26 340 572	24 302 181
Autres produits d'exploitation	526 338	412 353	520 947								
Intérêts de retard	838 782	497 540	594 236								
Produits d'Exploitation	33 618 139	27 250 465	25 417 364	Total des Charges Financières	16 245 413	13 692 960	13 584 904	Marge Commerciale (PNB)	17 372 726	13 557 505	11 832 460
Marge Commerciale (PNB)	17 372 726	13 557 505	11 832 460	Autres charges d'exploitation	3 301 779	2 781 737	2 595 219				
Produits des Placements	2 172 102	1 377 982	1 323 233	Charges de personnel	3 829 046	3 043 486	2 688 732				
Sous total	19 544 828	14 935 487	13 155 693	Sous total	7 130 825	5 825 223	5 283 951	Excédent Brut d'Exploitation	12 414 003	9 110 264	7 871 742
Excédent Brut d'Exploitation	12 414 003	9 110 264	7 871 742	Dotation aux Amortissements	502 932	384 884	396 561				
Reprises sur Provisions :				Dotation aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	3 760 519	3 686 600	2 659 800	- Pour dépréciation des créances	4 610 821	6 149 288	5 268 439				
- Pour dépréciation des titres	534 358	128 126	1 051 688	- Pour dépréciation des titres	138 272	524 272	269 737				
- Non affectées		575 095		- Pour risques divers							
- Suite à la radiation ou abandon de créances	4 048 919	697 577	127 510	- Non affectées	437 872		1 165 881				
Autres gains ordinaires	251 621	334 101	353 658	Créances radiées ou abandonnées	4 048 919	697 572	127 510				
Reprises sur provisions pour impôt différé	27 849		56 707	Autres pertes ordinaires	281 712	37 065	3 008				
				Impôts sur les bénéfices	2 227 841	1 306 577	888 989				
Sous total	21 037 269	14 531 763	12 121 105	Sous total	12 248 369	9 099 658	8 120 125	Résultat des Activités Ordinaires	8 788 900	5 432 105	4 000 981
Résultat positif des activités ordinaires				Résultat positif des activités ordinaires							
-effet positif des modifications comptables	-	-	-	-effet négatifs des modifications comptables	-	-	-	Résultat net après modifications comptables	8 788 900	5 432 105	4 000 981

4.8-TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

(en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2006	27 500 000	7 500 000		2 000 000	3 776 843	8 749 623	4 000 981	53 527 447
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15/06/2007				637 530		3 363 451	-4 000 981	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006						-3 562 500		-3 562 500
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006			2 500 000			-2 500 000		0
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		-500 000					0
Résultat au 31 décembre 2007							5 432 105	5 432 105
Solde au 31 Décembre 2007	28 000 000	7 500 000	2 000 000	2 637 531	3 776 843	6 050 574	5 432 105	55 397 051
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008				574 134		4 857 971	-5 432 105	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007						-4 200 000		-4 200 000
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		-500 000					0
Résultat au 31 décembre 2008							8 788 901	8 788 901
Solde au 31 Décembre 2008	28 500 000	7 500 000	1 500 000	3 211 665	3 776 843	6 708 545	8 788 901	59 985 952
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/09						8 788 901	-8 788 901	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008						-4 189 500		-4 189 500
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		-500 000					0
Solde après affectation	29 000 000	7 500 000	1 000 000	3 211 665	3 776 843	11 307 946	0	55 796 452

4.9-AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

L'assemblée Générale Ordinaire de TUNISIE LEASING tenue le 04 juin 2009 a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice 2008 conformément à l'article 32 des statuts comme suit :

Bénéfice de l'exercice	8 788 901 DT
+ Report à nouveau	6 708 545 DT
= Total	15 497 446 DT
- Dividendes	4 189 500 DT
= Résultat reporté	11 307 946 DT

(en dinars)

Désignations	2008	2007	2006
Bénéfice net	8 788 901	5 432 105	4 000 981
Réserve légale (5%)		574 134	637 530
Reliquat	8 788 901	4 857 971	3 363 451
Report à nouveau	6 708 545	6 050 574	8 749 623
Réserves affectées au capital			2 500 000*
Bénéfice disponible	15 497 446	10 908 545	9 613 074
Dividendes	4 189 500	4 200 000	3 562 500
Résultat reporté	11 307 946	6 708 545	6 050 574

* Décision de l'AGE tenue le 08/06/2006 d'augmenter le capital social de 2 500 000 Dt par incorporation des réserves à prélever sur le compte « résultats reportés » et à réaliser en 5 tranches sur 5 années consécutives.

4.10. EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

(en dinars)

Désignation	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Revenus de leasing	33 091 801	26 838 112	24 896 417
Produit net	19 544 828	14 935 487	13 155 693
Résultat d'exploitation	11 018 983	6 441 646	4 482 613
Capital social	28 500 000	28 000 000	27 500 000
Nombre d'actions	5 700 000**	5 600 000*	5 500 000
Revenus par action	5,805	4,792	4,527
Produit net par action	3,429	2,667	2,392
Résultat d'exploitation par action	1,933	1,150	0,815

*Au 31/12/2007, le nombre d'actions total est de 5 600 000 actions, la société ayant augmenté son capital par incorporation de réserves de 0.5MDt le 01/03/2007.

** Au 31/12/2008, le nombre d'actions total est de 5 700 000 actions, la société ayant augmenté son capital par incorporation de réserves de 0.5MDt le 03/03/2008.

4.11. EVOLUTION DU BENEFICE NET :

Désignation	(en dinars)		
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Bénéfice avant impôt	11 016 742	6 738 682	4 833 263
Bénéfice net d'impôt	8 788 901	5 432 105	4 000 981
Bénéfice consolidé avant impôt	19 648 323	9 457 908	3 747 452
Bénéfice consolidé net d'impôt	15 185 666	7 466 612	3 633 311
Capital social	28 500 000	28 000 000	27 500 000
Nombre d'actions	5 700 000	5 600 000	5 500 000
Bénéfice par action avant impôt	1,933	1,203	0,878
Bénéfice par action net d'impôt	1,542	0,970	0,727
Bénéfice consolidé par action avant impôt	3,447	1,689	0,681
Bénéfice consolidé par action net d'impôt	2,664	1,333	0,660
Bénéfice avant impôt/capital social	38,65%	24,06%	17,57%
Bénéfice net d'impôt/capital social	30,84%	19,40%	14,55%

4.12- EVOLUTION DES DIVIDENDES :

Désignation	2008	2007	2006
Dividendes en dinars	4 189 500	4 200 000	3 562 500
Dividendes par action en dinars	0,735	0,750	0,750*
% du nominal	14,7%	15%	15%
Date de mise en paiement	22/06/2009	12/06/2008	25/06/2007

* TL a distribué un dividende de 0.750Dt/action pour les anciennes actions (4 000 000) et 0.375Dt/action pour les nouvelles créées (1 500 000)

4.13-EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :

Désignation	(en dinars)		
	2008	2007	2006
Bénéfice net d'impôt (1)	8 788 901	5 432 105	4 000 981
Dotations aux amortissements et aux provisions (2)	1 395 021	2 668 618	3 389 129
Reprise sur provisions (3)	27 849	0	56 707
Marge brute d'autofinancement (1+2-3)	10 156 073	8 100 723	7 333 403

4.14- INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Résultat net (1)	4,001	5,432	8,789
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	253,443	300,190	348,025
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	252,281	305,785	341,411
Fonds propres (avant résultat net) (3)	49,526	49,965	51,197
Capitaux propres avant affectation	53,527	55,397	59,986
Créances sur la clientèle	222,970	269,029	316,604
Créances classées (4)	38,987	30,816	23,05
Produits réservés (5)	1,905	2,432	2,762
Total Provisions (6)	19,595	22,726	20,911
Emprunts et ressources spéciales (7)	189,410	220,930	258,095
Total bilan	260,748	309,472	347,502
Charges financières	13,585	13,693	16,245
Total charges d'exploitation	8,673	8,494	8,526
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	19,63%	16,34%	15,00%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	8,08%	10,87%	17,17%
Taux de créances classées (4)/(2)	15,45%	10,08%	6,75%
Ratio de couverture des créances classées (5)+(6)/(4)	55,15%	81,64%	102,70%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	15,38%	10,27%	6,62%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91 -24 de la BCT *	21,49%	24,71%	21,01%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	20,53%	17,90%	17,26%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	72,64%	71,39%	74,27%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	85,51%	86,93%	91,11%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle, opérations de leasing	87,76%	85,18%	112,26%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	20,44%	20,38%	19,59%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	39,46%	29,07%	24,61%
Coefficient d'exploitation (total charges d'exploitations/Produits nets)	44,38%	58,49%	67,67%
Provisions nettes/Produits nets	2,92%	-1,20%	0,21%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.15- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES COMPARES AU 31/12/2008

En vue de se rapprocher progressivement du taux de couverture des actifs classés souhaité par la BCT (70% contre 50% au 31/12/2004), le conseil d'administration de TUNISIE LEASING du 14 avril 2006 a décidé de renforcer les règles de provisionnement en adoptant les mesures suivantes :

- La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliqué rétroactivement sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.

- Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :

a/ le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.

b/ le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

Ces nouvelles mesures ont été introduites dès l'arrêté des états financiers intermédiaires individuelles de TUNISIE LEASING au 30/06/2005.

Depuis l'année 2006, la société a adopté une nouvelle politique de provisionnement de ses engagements. En effet, les provisions sont désormais estimées sur la base du coût du risque de l'exercice alors qu'auparavant la société constituait annuellement une provision globale égale à 1% des loyers des contrats actifs.

A partir de 2007, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'administration du 27 décembre 2007 a décidé :

- de ne plus prendre en compte la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

- de porter à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

* de 20% à 25% pour le matériel standard,

* de 40% à 50% pour le matériel spécifique

* de 5% à 10% pour les immeubles.

4.15.1- BILANS CONSOLIDES COMPARES AU 31 DECEMBRE

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2008	31-déc 2 007		Notes	31-déc 2008	31-déc 2007
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Liquidités et équivalent de liquidités	6	7 857 774	11 998 273	PASSIFS			
Créance sur la clientèle				Emprunts et ressources spéciales			
Créances de leasing : encours financier		394 880 126	317 944 143	Concours bancaires	15	12 136 865	7 638 000
Moins : provisions		(11 059 444)	(11 028 929)	Emprunts et dettes rattachées		336 752 756	281 580 270
	7	383 820 682	306 915 214 (*) (**)	Total Emprunts et ressources spéciales		348 889 621	289 218 270
Créances de leasing : Impayés		13 085 615	16 157 108	Autres Passifs			
Moins : provisions		(10 698 652)	(14 413 905)	Fournisseurs et comptes rattachés		16 494 450	22 627 655
interets constatées d'avance	8	2 386 963	1 743 203	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	9	29 980 482	28 820 857
		(3 149 928)	(2 399 428) (**)	Provisions pour passifs et charges	16	1 397 531	1 230 952
Total des créances sur la clientèle		383 057 717	306 258 989	Passifs impôts différés	13	3 211 867	42 246
Acheteurs factorés		82 933 206	72 940 439	Dettes envers la clientèle	17	10 858 632	10 431 891
Moins : provisions	9	(1 767 108)	(1 892 375)	Autres passifs	18	10 114 466	5 618 207 (**)
Portefeuille titres de placement		513 768	456 632	Total des autres passifs		72 057 429	68 771 808
Portefeuille d'investissement				CAPITAUX PROPRES			
Titres mis en équivalence		8 688 759	8 228 687	Capital social		28 500 000	28 000 000
Autres immobilisations financières		5 073 854	9 823 011	Réserves consolidées		27 971 407	25 424 760
Moins : provisions		(722 349)	(1 183 025)	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		56 471 407	53 424 760
Total portefeuille d'investissement	10	13 040 264	16 868 673	Résultat consolidé		11 350 225	6 378 279
Valeurs immobilisées				TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	19	67 821 632	59 803 039
Immobilisations incorporelles		3 813 970	3 525 521	INTERETS MINORITAIRES	20	24 591 689	17 619 134
Moins : amortissements	11	(2 935 490)	(2 527 454)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		92 413 321	77 422 174
		878 480	998 067	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		513 360 370	435 412 251
Immobilisations utilisées par la société		19 727 585	16 053 919				
Moins : amortissements	12	(6 346 904)	(5 396 404)				
Total des valeurs immobilisées		13 380 681	10 657 516				
Actifs d'impôts différés	13	4 268 837	2 189 609				
Autres actifs	14	9 196 751	14 936 429				
TOTAL DES ACTIFS		513 360 370	435 412 251				

(*) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note : 4-5)

(**) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note : 5-2)

4.15.2-ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES COMAPRES AU 31 DECEMBRE

Etat des engagements hors bilan consolidé
Exercice clos le 31 décembre 2008
(Exprimé en dinars)

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
PASSIFS EVENTUELS	75 000	150 000
Cautions, avals et autres garanties données	75 000	150 000
ENGAGEMENTS DONNEES	41 117 698	45 368 510
Engagements de financements en faveur de la clientèle	39 687 652	42 762 134
Engagements sur titres	1 430 046	2 606 376
ENGAGEMENTS RECUS	80 820 353	81 199 782
Cautions reçus	75 000	10 150 000
Garanties reçus	13 869 386	14 920 340
Intérêts à échoir sur contrats actifs	66 875 967	56 129 442
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	66 005 344	60 054 141
Effets Escomptés sur la Clientèle	31 853	0
Emprunts obligataires	0	3 050 000
Emprunts extérieurs	65 973 491	57 004 141

4.15.3-ETATS DE RESULTAT CONSOLIDES COMPARES AU 31 DECEMBRE

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 (exprimé en dinars)

	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007
Revenu de crédit bail	21	44 426 903	30 903 161 (*)
Revenu du factoring	22	7 862 278	6 412 821
Revenu des opérations de location longue durée		3 161 068	2 265 778
Autres produits d'exploitation		566 142	429 702
Total des Produits d'exploitations		56 016 391	40 011 461
CHARGES FINANCIERES NETTES	23	(22 142 127)	(16 866 568)
PRODUITS DES PLACEMENTS		517 265	370 159
PRODUIT NET		34 391 529	23 515 053
Charges de personnel		(6 284 895)	(5 139 021)
Autres charges d'exploitation		(6 887 697)	(6 158 752)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(866 815)	(2 720 146)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(2 569 581)	(2 173 466)
Dotations aux provisions pour risques divers	25	58 366	(514 793)
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 840 908	6 808 876
Autres gains ordinaires		685 174	1 274 305
Autres pertes ordinaires		(306 869)	(122 240)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		18 219 212	7 960 940
Impôts différés	13	71 673	262 747
Impôts exigibles		(4 462 657)	(1 991 296)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		13 828 228	6 232 392
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		1 357 438	1 234 220
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		15 185 666	7 466 612
Part revenant aux intérêts minoritaires		(3 835 441)	(1 088 334)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		11 350 225	6 378 278
Résultat par action		1,991	1,119

(*) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note : 4-7)

4.15.4-ETATS DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES COMPARES AU 31 DECEMBRE

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (exprimé en dinar tunisien)

	31-dec 2008	31-dec 2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	288 327 322	227 006 535
Encaissements reçus des acheteurs factorés	227 970 991	195 892 332
Financements des adhérents	(228 329 292)	(190 472 525)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(9 236 318)	(7 745 032)
Intérêts payés	(20 241 571)	(15 940 038)
Impôts et taxes payés	(6 136 372)	(4 458 483)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(312 401 664)	(265 878 460)
Autres flux de trésorerie	(504 762)	1 611 016
	<u>(60 551 666)</u>	<u>(59 984 655)</u>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(6 405 412)	(3 727 476)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	43 506	894 573
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 945 131)	(2 397 728)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	8 509 588	5 161 820
	<u>(1 797 449)</u>	<u>(68 811)</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'action	4 070 000	1 947 305
Dividendes et autres distributions	(4 471 718)	(3 782 845)
Encaissements provenant des emprunts	158 502 505	163 509 073
Remboursement d'emprunts	(111 097 183)	(116 190 621)
Flux liés au financement à court terme	5 803 386	13 866 853
	<u>52 806 990</u>	<u>59 349 765</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>0</u>	<u>(3 803)</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>154 767</u>	<u>(34 775)</u>
Variation de trésorerie	<u>(9 387 359)</u>	<u>(742 279)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 108 268	5 789 845
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(4 279 091)	5 047 564

4.15.5-NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé principalement de onze sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 31 Décembre 2008 à la somme de 28.500.000 dinars divisé en 5.700.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb Leasing Algérie s'élève, au 31 décembre 2008, à la somme de 1.200.000.000 DZD divisé en 1.200.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
 - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
 - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
 - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital de Tunisie Valeurs s'élève au 31 décembre 2008 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 31 décembre 2008 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune, souscrites en numéraires et libérées intégralement lors de la souscription.

▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital s'élève à 4.830.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 5 dinars chacune, totalement libérées.

Les titres de TUNINVEST SICAR sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 1.500.000 dinars, divisé en 150.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998 avec un capital de 5.000.000 dinars, divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Autres Sociétés du Groupe**

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG.

Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, principalement, par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Tunis Call Center (TCC)** est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Elle est sous l'influence notable de Tunisie Leasing.

Son capital s'élève à 1.050.000 dinars, divisé en 105.000 actions de 10 dinars chacune.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi

- totalement par Tunisie Valeurs.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

TABLEAU 1

Tableau des participations au 31 Décembre 2008

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	87 999	44,00%	125 000	25,00%	150 000	27,27%	239 997	54,54%	29 997	28,57%	28 306	69,04%			501	20,04%	359 999	30,00%
Tunisie Valeurs							12 500	2,50%					59 998	57,14%			39 994	99,99%	750	30,00%		
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring														7 688	18,75%							
Tunis Call Center																						
Société Immobilière (SIMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)										19 900	4,52%											
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	112 001	56,00%	362 500	72,50%	400 000	72,73%	180 103	40,93%	15 005	14,29%	5 006	12,21%	6	0,02%	1 249	49,96%	840 001	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	200 000	100,00%	500 000	100,00%	550 000	100,00%	440 000	100,00%	105 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	1 200 000	100,00%

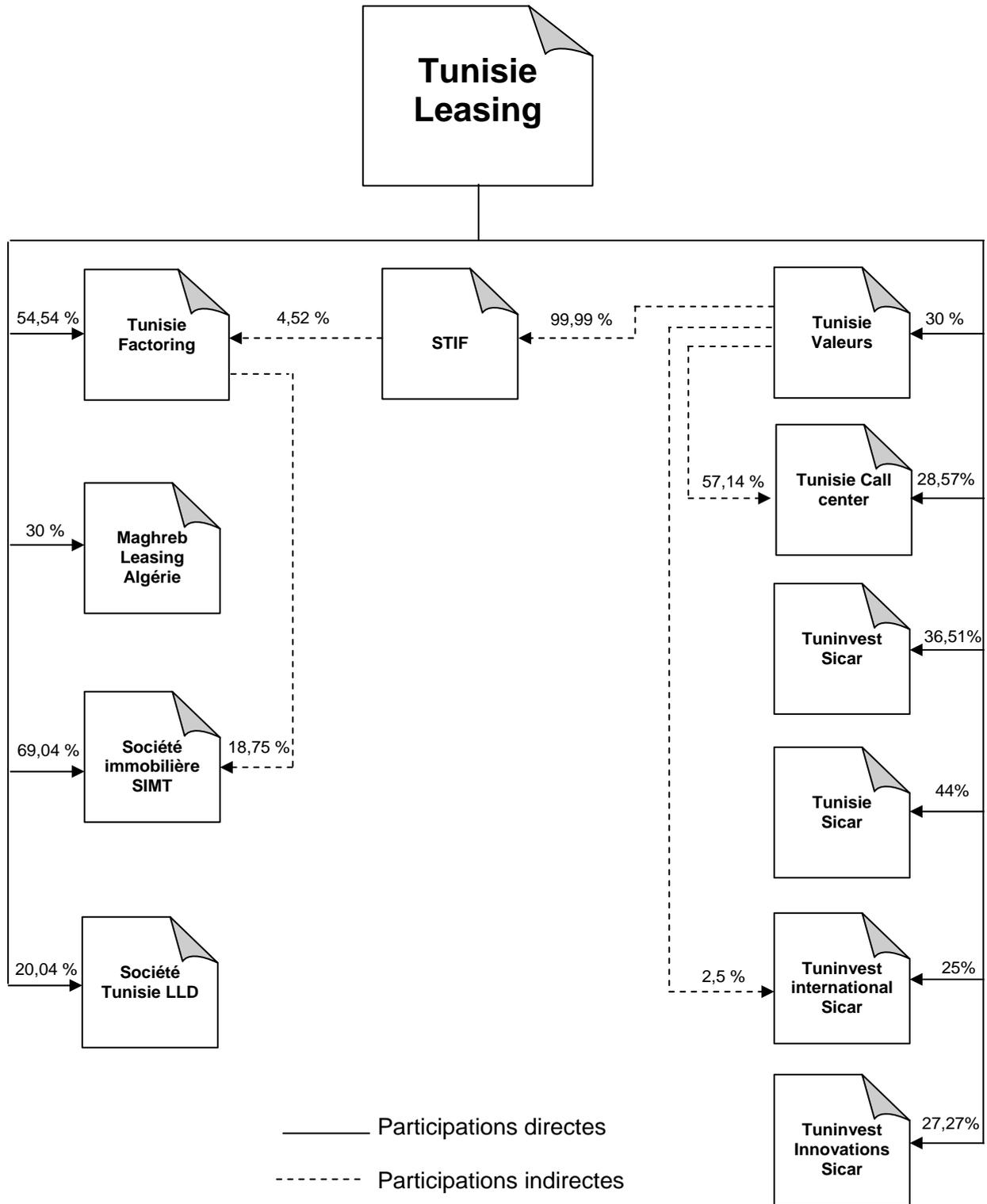
TABLEAU 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 Décembre 2008

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		54,54%		28,57%		69,04%	(*)			20,04%	(*)	30,00%	
Tunisie Valeurs							0,75%						17,14%				30,00%					
Tunisie SICAR		0,00%																				
Tuninvest SICAR		0,00%																				
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring															10,48%							
Tunis Call Center																						
Société Immobilière (SIMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											1,36%											
Autres																						
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		54,54%	1,36%	28,57%	17,14%	69,04%	22,68%	0,00%	30,00%	20,04%	79,40%	30,00%	0,00%
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		55,90%		45,71%		91,72%		30,00%		99,44%		30,00%	

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 DECEMBRE 2008**



NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Tunis Call Center	Influence notable (2)	Mise en équivalence
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif (3)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

- (1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.
- (2) Tunisie Leasing détient 28,57% de la société Tunisie Call Center. Celle-ci est consolidée selon la méthode de mise en équivalence au 31 Décembre 2008. En effet, il n'existe plus de contrôle conjoint entre Tunisie Valeur et Tunisie Leasing.
- (3) Les titres TLLD détenus respectivement par Tunisie Valeurs (750 parts) et par TFG (1 235 parts) en vertu des contrats de portage pour le compte de Tunisie Leasing ont été pris en compte dans le pourcentage d'intérêt du Groupe comme s'ils étaient détenus directement par Tunisie Leasing.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels annuels, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- *Traitement des participations dans les entreprises associées*

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces participations sont classées dans les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NC 38 ;

- *Intégration des sociétés sous contrôle exclusif*

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiable des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ *Homogénéisation des méthodes comptables*

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ ***Elimination des soldes et transactions intra-groupe***

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ ***Conversion des états financiers des entités étrangères***

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 dont notamment (s) :

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NC 35 (Etats financiers consolidés), la NC 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NC 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NC 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par le circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Construction	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 Décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative au contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour des besoins de comparaison.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- c- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- d- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers

4.6 : Politique de provisions

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.6.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.6.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.6.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location-financement se présentent comme suit :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.6.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - o Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - o Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public
- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à

l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5 : CHANGEMENT DE PRESENTATION

5-1 Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent un changement de méthode de présentation du bilan.

Les actifs et passifs du bilan sont désormais présentés par ordre décroissant de liquidité afin de fournir une information fiable et plus pertinente que celle fondée sur la distinction entre éléments courants et non courants.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour les besoins de comparaison.

5-2 Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent un changement de présentation des produits de leasing comptabilisés.

En effet, les loyers comptabilisés d'avance (Tunisie Leasing) étaient constatés au niveau des autres passifs courants. La portion du capital incluse dans ces loyers non courus était déduite des amortissements des biens donnés en leasing et par conséquent venait en augmentation de l'encours de leasing.

A partir de 2008, et avec l'apparition de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, les intérêts comptabilisés d'avance (loyers – amortissements) sont présentés en déduction des créances de leasing.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour les besoins de comparaison.

Les autres passifs ont été ainsi diminués des loyers comptabilisés d'avance pour un montant de 13 500 126 DT au 31 décembre 2007. Par ailleurs, l'encours de leasing a augmenté de la portion du capital (amortissement financier) incluse dans ces loyers non courus pour un montant de 11 100 698 DT au 31 décembre 2007.

Les intérêts comptabilisés d'avance sont présentés en déduction des créances de leasing pour le montant net. Les intérêts comptabilisés d'avance comptent 2 399 428 DT au 31 décembre 2007.

NOTE 6. LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalent de liquidités se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Banques	7 848 722	11 989 546
Caisse	9 052	8 727
<u>TOTAL</u>	<u>7 857 774</u>	<u>11 998 273</u>

NOTE 7. CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	<u> Valeur Nette</u>
- Créances de leasing (encours financiers)	391 414 717
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	434 971
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	3 030 438
<u>Total</u>	<u>394 880 126</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(11 050 428)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(9 016)
<u>Total</u>	<u>(11 059 444)</u>
<u>- Soldes au 31 décembre 2008</u>	<u>383 820 682</u>

L'analyse par maturité de l'encours financier des contrats de leasing se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs	<u>446 888 919</u>
à recevoir dans moins d'1 an	192 987 869
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5ans	242 484 403
à recevoir dans plus de 5ans	11 416 647
Produits financiers non acquis	<u>64 746 868</u>
Encours contrats actifs (1)	<u>382 142 052</u>
à recevoir dans moins d'1 an	157 908 953
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5ans	213 846 549
à recevoir dans plus de 5ans	10 386 549
Créances en cours (2)	3 030 438
Créances échues (3)	434 971
Contrats suspendus (contentieux) (4)	9 272 665
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)	<u>394 880 126</u>

NOTE 8. CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 164 238	3 695 253
- Intérêts de retard à facturer	31 181	28 737
	<u>3 195 419</u>	<u>3 723 990</u>
	<u>Montant brut</u>	<u>Montant brut</u>
A déduire :		
- Provisions	(341 418)	(1 283 786)
- Produits réservés	(392 569)	(630 905)
	<u>2 461 433</u>	<u>1 809 299</u>
	<u>Montant net</u>	<u>Montant net</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	9 741 637	12 284 560
- Créances radiées	148 559	148 558
	<u>9 890 196</u>	<u>12 433 118</u>
	<u>Montant brut</u>	<u>Montant brut</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 223 805)	(10 490 738)
- Produits réservés	(1 474 619)	(1 709 942)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
	<u>43 214</u>	<u>83 880</u>
	<u>Montant net</u>	<u>Montant net</u>
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	<u>(117 685)</u>	<u>(149 976)</u>
	<u>2 386 963</u>	<u>1 743 203</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>2 386 963</u>	<u>1 743 203</u>

NOTE 9. COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2007, comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	67 869 149	59 918 089
Comptes des acheteurs export	1 666 863	1 217 723
Comptes des acheteurs import	13 397 193	11 804 627
<u>Sous total</u>	(A) <u>82 933 206</u>	<u>72 940 439</u>
A déduire		
Provisions	(1 767 108)	(1 892 375)
<u>Montant net</u>	<u>81 166 098</u>	<u>71 048 064</u>
Comptes des adhérents		
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	207 229	140 115
Fonds de garantie	22 420 441	19 622 498
Disponible	7 352 812	9 058 244
<u>Sous total</u>	(B) <u>29 980 482</u>	<u>28 820 857</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	(A) - (B) <u>52 952 724</u>	<u>44 119 582</u>

NOTE 10. PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Titres mis en équivalence	8 688 759	8 228 687
Titres immobilisés	3 933 815	8 612 844
Prêts au personnel	844 365	945 979
Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	226 698	225 662
Dépôts et cautionnements versés	68 976	38 526
<u>Total brut</u>	<u>13 762 613</u>	<u>18 051 698</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(698 584)	(1 163 549)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(5 885)	(1 596)
<u>Total brut</u>	<u>13 040 264</u>	<u>16 868 673</u>

NOTE 10. PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2008 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Amort. de l'écart d'acquisition</u>	<u>Quote-part dans les réserves</u>	<u>Quote-part dans les résultats</u>	<u>Valeur des titres mis en équivalence</u>	<u>% détenu</u>
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	1 931 664	(61 519)	225 963	(396 041)	1 700 067	36,51%
* Tunisie Sicar	659 990	0	85 965	(168 410)	577 545	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 617 699	0	53 067	911 870	2 273 290	30,00%
* Tuninvest International Sicar	1 287 500	0	51 719	887 630	2 226 849	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	(67 126)	24 343	1 457 217	27,27%
*Tunis call center	505 018	(25 054)	(124 219)	98 046	453 791	45,71%
	<u>7 501 871</u>	<u>(86 573)</u>	<u>225 369</u>	<u>1 357 438</u>	<u>8 688 759</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

NOTE 10. PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Provision	Date souscription	Observation
- BTS	500	10	5 000		1997	
- S T I F	1	10	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10	55 500		2003	
- Polyclinique La Marsa	420	100	99 540	69 394	2005	
- HOLDEFI	44 762		812 886		2006	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 919	10	49 190	49 190	2000	(*)
- S.T.P.A	1 060	500	530 000	530 000	2001	(*)
- Etablissement Abdelmoula	4 370	27	116 679		2003	(*)
- Hôtel GRANADA	33 334	10	333 340		2004	(*)
- Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000		2005	(*)
- Société BYZACENE	1 800	100	180 000		2006	(*)
- Société PROMOTEL	3 250	100	325 000		2006	(*)
- PALMA	653	500	326 670		2007	(*)
- Sté de Promotion Touristique Douz Hôtel	300	500	150 000		2005	(*)
-Tunisian Health Care Centers	30 000	10	300 000		2008	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10	300 000		2008	(*)
Total titres immobilisés			3 933 815	698 584		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LE GROUPE

Exercice clos le 31 Décembre 2008

(Exprimé en dinars)

NOTE 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	33%	3 317 517	342 837	78 805	108 552		3 630 607	2 488 328	402 739	-		2 891 067	739 540
Logiciels (en cours)		81 714	42 351	-78 805	-		45 260	-	-	-		-	45 260
Ecart d'acquisition		126 290	11 813				138 103	39 126	5 297			44 423	93 680
TOTAUX		3 525 521	397 001	0	108 552	-	3 813 970	2 527 454	408 036	-	-	2 935 490	878 480

NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de période	
Terrain	0%	0	38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	2 735 502	38 692	-	-	-	2 774 194	375 373	1 341	-	-	376 714	2 397 480
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	7 475 621	2 937 824	-	775 472	-	9 637 973	1 685 706	1 311 206	624 031	-	2 372 881	7 265 092
Mobilier de bureau	10% et 20%	1 563 370	4 770	-	-	-	1 568 140	524 432	79 428	-	-	603 860	964 279
Matériel informatique	15% et 33%	1 357 440	150 704	-	-	-	1 508 144	1 314 895	134 984	-	-	1 449 879	58 265
Installations générales	10% et 15%	2 891 316	38 934	-	-	-	2 930 250	1 465 327	47 572	-	-	1 512 899	1 417 351
Constructions en cours		0	1 239 463	-	-	-	1 239 463	-	-	-	-	-	1 239 463
TOTAUX		16 053 919	4 449 138	-	775 472	-	19 727 585	5 396 404	1 574 531	624 031	-	6 346 904	13 380 681

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 13. IMPOT DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Passif d'impôt différé, Tunisie Leasing	0	(27 849)
- Passif d'impôt différé, MLA	(3 211 867)	(14 397)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(3 211 867)</u>	<u>(42 246)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	284 562	369 596
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	3 538 460	1 503 054
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	332 633	142 757
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	113 182	174 202
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>4 268 837</u>	<u>2 189 609</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>1 056 970</u>	<u>2 147 363</u>

NOTE 14. AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
-Stocks	2 114 660	731 738
- Clients autres sociétés du groupe	213 987	560 085
- Fournisseurs, avances	714 532	5 000 769
- Avances et acomptes au personnel	74 492	93 313
- Crédit d'impôt	3 233 428	5 413 473
- Autres comptes débiteurs	764 048	902 830
- Produits à recevoir des tiers	766 334	343 904
- Produits à recevoir sur contrats de portages	339 940	684 920
- Charges constatées d'avance	1 024 709	1 075 396
- frais d'émission des emprunts à long terme	721 154	569 783
<u>Total brut</u>	<u>9 967 282</u>	<u>15 376 212</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 281)	(29 071)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(105 136)	(77 307)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(210 433)	(89 128)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(452 680)	(244 276)
<u>Total net</u>	<u>9 196 751</u>	<u>14 936 429</u>

NOTE 15. EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Emprunts		
- Banques locales	88 165 726	64 593 979
- Trésor Tunisien	3 319 000	7 319 000
- Banques étrangères	58 222 315	55 006 286
- Emprunts obligataires	114 000 000	88 950 000
- Crédit à court terme UTB	728 661	670 187
- Ligne d'avance CITIBANK	6 500 000	9 500 000
- Ligne d'avance UIB	2 000 000	0
- Billets de trésorerie	58 450 000	51 750 000
<u>Total emprunts</u>	<u>331 385 702</u>	<u>277 789 452</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 167 142	1 133 501
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 386 004	555 609
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 685 426	1 932 209
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	128 482	169 499
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>5 367 054</u>	<u>3 790 818</u>
<u>Total</u>	<u>336 752 756</u>	<u>281 580 270</u>

NOTE 15 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>64 593 979</u>	<u>95 613 000</u>	<u>72 041 253</u>	<u>88 165 726</u>	<u>35 598 518</u>	<u>52 567 208</u>
* AMEN BANK	3 937 500	0	1 750 000	2 187 500	437 500	1 750 000
* AMEN BANK	625 000	0	625 000	0	0	0
* AMEN BANK	0	10 000 000	1 250 000	8 750 000	6 250 000	2 500 000
* STUSID	4 687 500	0	1 250 000	3 437 500	2 187 500	1 250 000
* BTKD	750 000	0	750 000	0	0	0
* B.E.S.T BANK	10 000 000	60 000 000	45 000 000	25 000 000	0	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	0	0	4 000 000	4 000 000	0
* BANQUE DE L'HABITAT	2 257 587	0	771 560	1 486 027	659 024	827 003
* CITIBANK	9 000 000	0	9 000 000	0	0	0
* CITIBANK	0	9 000 000	0	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* BTE	3 125 000	0	1 250 000	1 875 000	625 000	1 250 000
* BTE	5 000 000	0	1 666 000	3 334 000	1 668 000	1 666 000
* ATTIJARI BANK	2 750 000	0	750 000	2 000 000	750 000	1 250 000
* STB (SIMT)	872 733	0	436 371	436 362	0	436 362
* AMEN BANK(SIMT)	411 986	0	64 256	347 730	279 055	68 675
* AMEN BANK(LLD)	0	1 000 000	0	1 000 000	714 637	285 363
* AMEN BANK(TCC)	82 852	0	82 852	0	0	0
* AB (MLA)	3 624 000	0	1 157 333	2 466 667	1 233 334	1 233 333
* AGB (MLA)	1 812 000	5 730 000	1 837 833	5 704 167	2 466 667	3 237 500
* BNP (MLA)	10 157 822	2 483 000	3 400 049	9 240 773	4 861 134	4 379 639
* CITIBANK (MLA)	0	7 400 000	0	7 400 000	2 466 667	4 933 333
* AMEN BANK (factoring)	1 500 000	0	1 000 000	500 000	0	500 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>55 006 286</u>	<u>15 755 580</u>	<u>12 539 551</u>	<u>58 222 315</u>	<u>41 106 002</u>	<u>17 116 313</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	2 404 713	0	564 046	1 840 667	1 246 667	594 000
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	2 382 723	0	680 781	1 701 942	1 021 160	680 782
* Crédit FMO V	0	9 041 500	0	9 041 500	6 027 667	3 013 833
* JEXIM BANK	4 924 134	0	1 406 896	3 517 238	2 110 343	1 406 895
* BEI (credit participatif)	584 398	0	110 000	474 398	474 398	0
* B.A.D	2 581 823	0	2 581 823	0	0	0
* B.E.I	13 550 288	0	3 774 740	9 775 548	6 414 334	3 361 214
* PROPARCO	4 703 735	0	1 677 264	3 026 471	1 349 207	1 677 264
* OPEC FUND	5 229 001	0	1 162 001	4 067 000	2 905 000	1 162 000
* FMO (TF)	873 000	0	582 000	291 000	0	291 000
* BEI (MLA)	13 475 663	3 978 055	0	17 453 718	14 868 671	2 585 047
* FMO (MLA)	4 296 808	2 736 025	0	7 032 833	4 688 555	2 344 278
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	119 600 265	111 368 580	84 580 804	146 388 041	76 704 520	69 683 521

NOTE 15 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2002 II	<u>2 000 000</u>	0	<u>2 000 000</u>	-	0	-
* Emprunt obligataire 2003	<u>4 000 000</u>	0	<u>2 000 000</u>	-	0	<u>2 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2004	<u>6 000 000</u>	0	<u>3 000 000</u>	-	0	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2004 II	<u>9 000 000</u>	0	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2005 I	<u>9 000 000</u>	0	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2006 I	<u>12 000 000</u>	0	<u>3 000 000</u>	-	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	<u>20 000 000</u>	0	<u>4 000 000</u>	-	<u>12 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 I	<u>15 000 000</u>	0	<u>3 000 000</u>	-	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 II	<u>11 950 000</u>	<u>3 050 000</u>	0	-	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 I	0	<u>15 000 000</u>	0	-	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 II	0	<u>15 000 000</u>	0	-	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 III	0	<u>15 000 000</u>	0	-	<u>15 000 000</u>	0
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	88 950 000	48 050 000	23 000 000	114 000 000	84 000 000	30 000 000

NOTE 16. PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Provisions non affectées, Tunisie Leasing	419 266	419 266
<u>Total des provisions non affectées</u>	<u>419 266</u>	<u>419 266</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	726 564	662 861
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	251 701	148 825
<u>Total des provisions pour risques</u>	<u>978 265</u>	<u>811 686</u>
<u>Total général</u>	<u>1 397 531</u>	<u>1 230 952</u>

NOTE 17. DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	5 445 695	4 973 646
- Dépôts et cautionnements reçus	5 412 937	5 458 245
	-	-
<u>Total</u>	<u>10 858 632</u>	<u>10 431 891</u>

NOTE 18. AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Personnel, rémunérations dues	12 187	1 265
- Personnel, provisions pour congés payés	459 094	415 258
- Personnel, autres charges à payer	1 084 487	624 685
- Fonds social	185 797	159 138
- Etat, retenues sur salaires	51 809	58 191
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	295 556	512 868
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	6 008	19 208
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 566 739	292 323
- Etat, TVA à payer	665 406	565 267
- Etat, autres impôts et taxes à payer	274 179	405 655
- Actionnaires, dividendes à payer	5 500	4 487
- C.N.S.S	185 914	185 354
- Autres comptes créditeurs	1 148 657	1 406 443
- Diverses charges à payer	1 320 898	696 696
- Charges à payer sur contrats de portage	180 400	130 931
- Produits constatés d'avance	205 369	140 438
- Comptes courants Tunisie Valeurs & TFG	2 466 466	0
<u>Total</u>	<u>10 114 466</u>	<u>5 618 207</u>

NOTE 19. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Capital social	(A)	28 500 000	28 000 000
- Réserve légale	(B)	3 211 664	2 637 530
- Prime d'émission		7 500 000	7 500 000
- Réserves affectées à l'augmentation du capital		1 500 000	2 000 000
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		377 752	(179 723)
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	225 369	546 964
- Dividendes reçus des filiales		1 731 120	1 124 047
- Résultats reportés		8 536 377	6 906 817
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>56 471 407</u>	<u>53 424 760</u>
- Résultat net des sociétés intégrées		13 828 228	6 232 392
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(C)	1 357 438	1 234 220
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(3 835 441)	(1 088 334)
<u>Résultat net revenant à la société consolidante (1)</u>		<u>11 350 225</u>	<u>6 378 279</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>67 821 632</u>	<u>59 803 039</u>
Nombre d'actions (2) (*)	(E)	5 700 000	5 700 000
Résultat par action	(1) / (2)	1,991	1,119

(A) Au 31 décembre 2008, le capital social est de DT : 28.500.000 composé de 5.700.000 actions d'une valeur nominale de DT : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Voir note 20

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 31 décembre 2008 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2008

Tableau de mouvements des capitaux propres consolidés
de l'exercice clos au 31 décembre 2008
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2006	27 500 000	2 000 000		7 500 000	3 776 843	(121 233)	366 553	942 202	11 411 426	3 633 311	57 009 102
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15/06/2007		637 530						(942 202)	3 363 451	(4 000 981)	(942 202)
Affectation des résultats des filiales							180 411	860 050	(1 541 563)	367 670	(133 432)
Provision pour risques généraux					1 112 282						1 112 282
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006											0
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006			2 500 000						(2 500 000)		0
Ecarts de conversion						(58 490)					(58 490)
Dividendes reçus des filiales intégrées								263 997	(263 997)		0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2006									(3 562 500)		(3 562 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)								0
Résultat au 31 décembre 2007										6 378 279	6 378 279
Solde 31 décembre 2007	28 000 000	2 637 530	2 000 000	7 500 000	4 889 125	(179 723)	546 964	1 124 047	6 906 817	6 378 279	59 803 039
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008		574 134						(1 124 047)	4 945 293	(5 432 105)	(1 036 725)
Affectations des résultats des filiales							(321 595)	1 403 851	1 211 536	(946 174)	1 347 618
Dividendes reçus des filiales intégrées								327 269	(327 269)		0
Ecarts de conversion						557 475					557 475
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		-500 000								0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007									(4 200 000)		(4 200 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2008										11 350 225	11 350 225
Solde au 31 décembre 2008	28 500 000	3 211 664	1 500 000	7 500 000	4 889 125	377 752	225 369	1 731 120	8 536 377	11 350 225	67 821 632

NOTE 20. INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring		
- Dans le capital	4 070 831	4 070 831
- Dans les réserves	1 082 147	922 059
- Dans le résultat	838 857	433 499
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de MLA		
- Dans le capital	15 318 024	11 784 024
- Ecart de conversion	(321 712)	(198 238)
- Dans les réserves	365 846	(303 993)
- Dans le résultat	3 005 434	669 840
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de S.I.M.T		
- Dans le capital	339 630	339 630
- Dans les réserves	(94 783)	(80 111)
- Dans le résultat	(12 118)	(14 671)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de TLLD		
- Dans le capital	1 400	1 400
- Dans les réserves	(5 135)	(4 801)
- Dans le résultat	3 268	(334)
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>24 591 689</u>	<u>17 619 134</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	<u>3 835 441</u>	<u>1 088 334</u>

NOTE 21. REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	31/12/2008	31/12/2007
- intérêts conventionnels	42 428 280	29 837 351
- Intérêts intercalaires	630 038	346 992
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>(A) 43 058 318</u>	<u>30 184 343</u>
- Intérêts de retard	(B) 862 634	501 441
<u>Intérêts de crédits bail</u>	<u>43 920 952</u>	<u>30 685 784</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(190 092)	(245 173)
. Intérêts de retard	(136 895)	(193 002)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	520 408	447 338
. Intérêts de retard antérieurs	312 530	208 214
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(C) 505 951</u>	<u>217 377</u>
<u>Total des revenus du leasing</u>	<u>(A)+(B)+(C) 44 426 903</u>	<u>30 903 161</u>

NOTE 22. REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période clos le 31 décembre 2008, se présente ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Commissions de factoring	3 116 912	2 436 556
- Intérêts de financement	4 745 366	3 976 265
<u>Total</u>	<u>7 862 278</u>	<u>6 412 821</u>

NOTE 23. CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	6 605 348	4 657 448
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	5 942 103	4 529 288
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	4 037 386	2 818 957
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	1 352 295	43 921
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	328 184	290 995
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>18 265 316</u>	<u>12 340 608</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	729 034	967 722
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	2 478 517	3 158 469
- Autres	669 260	399 768
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>3 876 811</u>	<u>4 525 959</u>
<u>Total général</u>	<u>22 142 127</u>	<u>16 866 568</u>

NOTE 24. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	4 610 821	6 233 607
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(3 760 519)	(3 770 919)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	125 124	280 701
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(129 085)	(23 238)
- Créances abandonnées (Tunisie Leasing)	4 048 919	697 572
- Reprises de provisions suite à l'abandon de créances (Tunisie Leasing)	(4 048 919)	(697 577)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Maghreb Leasing Algérie)	20 474	0
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>866 815</u>	<u>2 720 146</u>

NOTE 25. DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	2008	2007
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	74 680	994 081
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(535 858)	(33 660)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	206 937	22 739
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(16 692)	(995)
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	39 521	13 193
- Reprise sur provisions sur avances fournisseurs	0	(674 925)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	173 046	194 360
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>(58 366)</u>	<u>514 793</u>

NOTE 26. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie Leasing (TL) - Tunisie Factoring (TF)

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 54,54%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2008 accordées au profit de CITIBANK et de BTL s'élèvent respectivement à 7 000 KDT et 5 000 KDT.

Refacturation

TL a refacturé à TF 35 443 dinars en 2008 représentant la quote-part de TF dans les projets et travaux suivant :

- Projet assurance crédit : 23 483 dinars
- Projet Damier Stratégique : 6 367 dinars
- Travaux de couverture de la façade de l'immeuble : 5 593 dinars

Tunisie Leasing (TL) - Tunis Call Center (TCC)

Prestations facturées à TL

TL a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires facturés par TCC et relatifs à l'exercice 2008 s'élèvent à 108 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - SIMT

Avances en compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 69,04 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 846 KDT au 31 décembre 2008.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2008 s'élèvent à 61 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 166 KDT au 31 décembre 2008 conformément au contrat de location.

Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 25 août 2002, a ratifié la caution solidaire en faveur de la SIMT pour les besoins de la construction du siège social de TL et ce, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la STB.

L'encours du prêt au 31/12/2008 (en principal) s'élève à 436 KDT.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2008 (en principal) s'élève à 347 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2008, TL a mis en force 71 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 20,04 % du capital, pour une valeur totale de 3 788 KDT.

La marge brute réalisée en 2008 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 133 KDT.

Au 31 décembre 2008, l'encours financier s'élève à 6 357 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de TLLD pour le financement de ses activités et ce, au titre d'un prêt de 1 200 KDT contracté auprès d'Amen Bank.

Au 31 décembre 2008, le montant libéré du prêt s'élève à 1 000 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA chez TL est débiteur de 175 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 18 novembre 2008, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 25 000 € à 75 000 € par an sur les années 2008 et 2009. Les prestations facturées en 2008 dans ce cadre, s'élèvent à 124 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de MLA pour les besoins de financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'Arab Bank PLC (Alger).

L'encours du prêt restant dû (en principal et intérêts) s'élève au 31 décembre 2008 à 142 millions de dinars algériens.

Tunisie Leasing (TL) - SIMT - Tunisie Valeur - Tuninvest Finance Group (TFG)

Le conseil d'administration de SIMT réuni le 24 janvier 2007 a autorisé une convention conclue avec TL, Tunisie valeur et TFG et en vertu de laquelle SIMT s'engage à édifier un immeuble sur le terrain sis dans la zone urbaine nord qu'elle a acquis auprès de l'AFH, et à le céder à Tunisie Leasing dans le cadre d'opération de crédit-bail à réaliser avec les sociétés Tunisie Valeur et TFG.

Le prix de vente de l'immeuble sera établi sur la base du prix coûtant augmenté d'un montant de 2 000 dinars HT par mois pour peines et soins de SIMT.

Le coût du projet est estimé à 3 800 MD HT.

Le financement de Tunisie leasing est limité à 3 000 MD, le financement du reliquat soit 800 MD et tout dépassement éventuel du coût prévu serait assuré par les sociétés Tunisie Valeur et TFG.

Tunisie Factoring (TF) - SIMT

TF a conclu, en 2003, un contrat de bail avec SIMT, dans laquelle elle détient 18,75% du capital, sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction moyennant une augmentation annuelle de 5%. En 2008, SIMT a facturé à TF le loyer du siège et les services annexes d'un montant de 133 800 dinars.

Tunisie Call Center (TCC) – Tunisie LLD

TCC a cédé à Tunisie LLD des équipements de bureaux pour un prix de 1 650 dinars, le résultat de cette opération s'est élevé à 306 dinars.

Tunisie Factoring (TF) – Tunisie Valeur (TV)

Portage

TF a créé en 2000 la société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à TV. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 dinars l'action, soit 399 940 dinars. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10 000 dinars HTVA par an. Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Le montant payé au titre de l'exercice 2008 en application de ces dispositions s'élève à 5 864 dinars.

Opération de financement

TF a réalisé en 2008 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de TV. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2008 s'élève à 71 473 dinars. L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2008.

TF a souscrit à l'émission de billet de trésorerie auprès de TV. Le montant des intérêts perçus par TF au titre de 2008 s'élève à 27 163 dinars. L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à 450 000 dinars.

NOTE 27.EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Avril 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.15.6- Notes complémentaires et rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31 /12/2008 :

4.15.6.1- Note rectificative du Tableau 1 : Tableau des participations au 31 décembre 2008

Deux erreurs se sont glissées au niveau des participations dans TUNISIE SICAR et TUNISIE FACTORING. Ci-dessous figure la version corrigée du tableau de participations

	Tunisie Valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter. SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		SIMT		STIF		Tunisie LLD		MLA	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30%	352 645	36,51%	65 999	44%	125 000	25%	150 000	27,27%	545 448	54,54%	29 997	28,57%	28 306	69,04%			501	20,04%	359 999	30%
Tunisie Valeurs							12 500	2,5 %					59 998	57,14%			39 994	99,99%	750	30%		
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest Inter SICAR																						
Tunisie Factoring															7 688	18,75%						
Tunis Call Center																						
SIMT																						
STIF											45 227	4,52 %										
Autres	35 000	70%	613 355	63,49%	84 001	56%	362 500	72,5%	400 000	72,73%	409 325	40,93%	15 005	14,29%	5 006	12,21%	6	0,02%	1 249	49,96%	840 001	70%
Total	50 000	100%	966 000	100%	150 000	100%	500 000	100%	550 000	100%	1 000 000	100%	105 000	100%	41 000	100%	40 000	100%	2 500	100%	1 200 000	100%

4.15.6.2- Note complémentaire au Tableau 3 : Périmètre de consolidation au 31 décembre 2008

La participation de Tunisie Valeurs dans Tunisie LLD (30%) revêt la forme d'un portage qui sera dénoué à la fin de l'année 2010. Tunisie Valeurs ne perçoit pas de dividendes de TLLD. Pour ces raisons, la participation de Tunisie Valeurs dans Tunisie LLD ne figure pas dans le schéma financier du groupe.

4.15.6.3- Note rectificative de la note 10 (suite) aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008 (cf page 125)

Une erreur figurait au niveau du coût d'acquisition des titres de Tunisie Valeurs. Ci-dessous figure la version corrigée du tableau

Emetteur	Coût	Amort. de l'écart	Quote-part	Quote-part	Valeur des titres	%
	d'acquisition	d'acquisition	dans les réserves	dans les résultats	mis en équivalence	détenu
	(a)	(b)				(a)
Tuninvest Sicar	1 931 664	(61 519)	225 963	(396 041)	1 700 067	36,51%
Tunisie Sicar	659 990	0	85 965	(168 410)	577 545	44,00%
Tunisie Valeurs	1 308 353**	0	53 067	911 870	2 273 290	30,00%
Tuninvest International Sicar	1 287 500	0	51 719	887 630	2 226 849	25,75%
Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	(67 126)	24 343	1 457 217	27,27%
Tunis call center	505 018	(20 054)	(124 219)	98 046	453 791	45,71%
	<u>7 192 525</u>	<u>(86 573)</u>	<u>225 369</u>	<u>1 357 438</u>	<u>8 688 759</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

** Valeur corrigée par l'effet des participations indirectes

4.15.6.4- Note rectificative de la note 10 (suite) aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008 (cf page 126)

Le montant total correspond au prix d'acquisition payé lors des différentes transactions.

4.15.7- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2008

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CABINET M.S. LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A
1055, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél.: (216) 71 861 591 - Fax.: (216) 71 861 285

TUNISIE LEASING

Rapport des commissaires aux comptes États financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de Tunisie Leasing. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

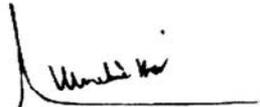
2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

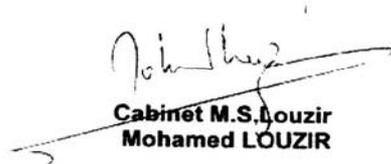
Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2008.

Tunis, le 27 Avril 2009

Les commissaires aux comptes



**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**



**Cabinet M.S. Louzir
Mohamed LOUZIR**

4.16– COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION TL

En date du 04/09/06, la valeur nominale de l'action Tunisie Leasing a été réduite de 10 à 5Dt. Au cours de l'année 2008, le cours du titre Tunisie LEASING a évolué de manière timide relativement à l'année dernière à la même période. Ceci est essentiellement dû à la sortie de certains investisseurs étrangers du capital de la société.

Contrat de régulation : En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14/11/1994, l'AGO de la société TUNISIE LEASING tenue le 07/06/2001 a approuvé la proposition du CA relative à la mise en place d'un programme de régulation afin de réguler le cours et réduire sa fluctuation excessive. Le rachat ne concernerait que 10% du capital de la société TUNISIE LEASING. Ce programme a débuté le 19/09/2001 depuis cette date, 5 999 actions ont été rachetées dans le cadre de ce programme puis 6 416 actions ont été cédées (5 999 + 417 actions gratuites) le 23/10/2002. L'AGO du 10 /06/ 2004 a renouvelé son autorisation de rachat par la société de ses propres actions. Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre de cette nouvelle autorisation.

Indicateurs boursiers :

Date d'introduction à la cote : 16 Mars 1992

Cours d'introduction : 17,850 D

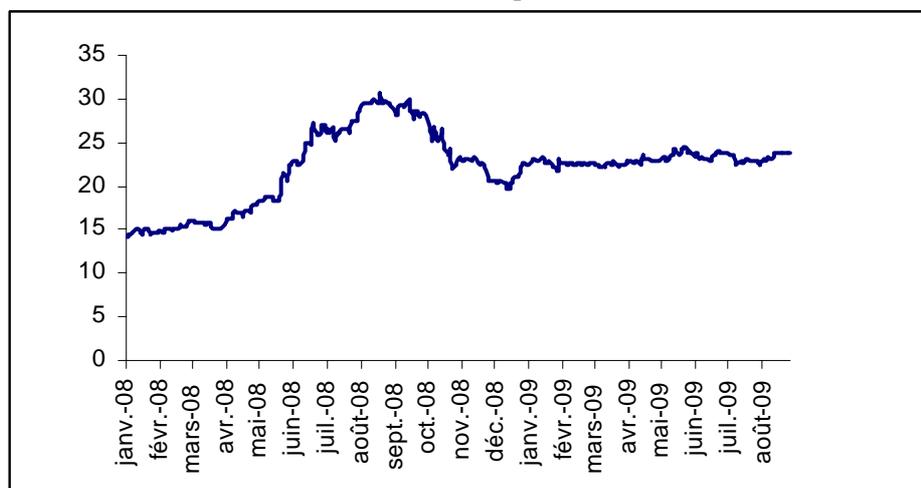
Capitalisation boursière (au 31/12/2008): 130.530MDt

Cours le plus haut ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital sur l'année 2008 : 30.671Dt

Cours le plus bas ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital sur l'année 2008 : 14.157Dt

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Bénéfice Par Action (en dinars)	1,542	0,970	0,727
Dividende Par Action (en dinars)	0,735	0,750	0,750
Date de détachement	22/06/2009	12/06/2008	25/06/2007
Nombre de titres admis	5 700 000	5 600 000	5 500 000
Nombre de titres traités	2 360 851	1 100 250	819 637
Taux de rotation	41,4%	19,6%	14,9%
Cours fin de période (en dinars)	22,900	14,920	13,980
Capitalisation fin de période (en millions de dinars)	130,530	83,552	76,890
Dividend yield (%) (dividende/cours fin de période)	3,21%	5,02%	5,36%
PER (X) (Cours fin de période/Bénéfice par action)	14,86	15,38	19,22

Evolution du cours de TL depuis début 2008 au 26/08/09



Chapitre 5– ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1- MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION:

5.1.1- Membres des organes d'administration :

Membres*	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M.Ahmed ABDELKEFI	Lui même	Président	2009-2011	Tunis
Amen Bank	M.Karim BEN YEDDER	Administrateur	2009-2011	Tunis
STUSID BANK	M.Khaled TAKTAK	Administrateur	2009-2011	Tunis
Assurances COMAR	M.Lotfi BELHADJ KACEM	Administrateur	2009-2011	Tunis
PARENIN	M.Mohamed Fadhel KHALIL	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Brahim ANENE	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Mohamed BOURAOUI	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Kamel LOUHAICHI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Fethi MESTIRI	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M.Mehdi TAMERZISTE	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Hichem ZGHAL	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis

* nommés par l'AGO du 04 juin 2009

5.1.2- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membres	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du Conseil	23/05/2003	Tunis
M. Féthi MESTIRI	Directeur Général	23/05/2003	Tunis
M. Hichem ZGHAL	Directeur Général Adjoint	23/05/2003	Tunis

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonctions dans la société.

5.1.3- Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction:

Membres	Fonctions exercées en dehors de la société
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du directoire de MLA (Maghreb Leasing Algérie)
M. Brahim ANENE	Directeur de PANILABO
M. Mohamed BOURAOUI	Président Directeur Général de Tunisie Factoring, Président Directeur Général de SIMT, Directeur Général de Tunisie SICAR
M. Féthi MESTIRI	Directeur Général de Tuninvest SICAR, Tuninvest International SICAR et Tuninvest Innovation SICAR.
M.Rachid Naceur BEN HASSINE	Néant
M.Kamel LOUHAICHI	Directeur Général de Cap Ingénierie
M.Mehdi TAMARZISTE	Directeur Général de MENINX Holding
M.Hichem ZGHAL	Néant

5.1.4- Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M.Ahmed ABDELKEFI	Président du conseil d'administration dans la Société du Pôle de compétitivité de Sousse (SPCS), Tunisie Valeurs, Integra Partners et de TFG ; Administrateur dans Dar El Jeld, TIMGAD et Président du directoire de Maghreb Leasing Algérie.
M. Brahim ANENE	Administrateur dans Tuninvest Innovations SICAR, TPR, BANK OF AFRICA, BADIS TRADING.
M. Mohamed BOURAOUI	Administrateur dans Tunisie Factoring, SIMT et Tuninvest International SICAR.
M. Fethi MESTIRI	Président du conseil d'administration de Tunisie SICAV, SICAV PLUS et SICAV Enterprise ; Administrateur dans Tunisie Valeurs, Tunisie Factoring, SIMT, TCC, Tuninvest SICAR, Tunisie SICAR, Tuninvest International SICAR, Tuninvest Innovation SICAR, Integra Partners, TFG et la Société du Pôle de compétitivité de Sousse (SPCS)
M. Mehdi TAMERZISTE	Administrateur dans AMEN BANK
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	Néant
M. Kamel LOUHAICHI	Administrateur dans CAP INGENIERIE
M. Hichem ZGHAL	Néant

5.1.5- Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction dans la société qu'il représente
Amen Bank	M.Karim BEN YEDDER	Secrétaire Général
STUSID BANK	M.Khaled TAKTAK	Directeur
Assurances COMAR	M.Lotfi BELHADJ KACEM	Directeur
PARENIN	M.Mohamed Fadhel KHALIL	Président Directeur Général

5.2- INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2008:

5.2.1- Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2008:

Rémunérations des membres des organes d'administration :

Au titre de l'exercice 2008 les rémunérations des membres du Conseil d'Administration s'élèvent à un montant global brut de 64 800 DT à titre de jetons de présence.

Les administrateurs membres du comité permanent d'audit interne perçoivent en outre, une rémunération globale brute de 30 000Dt.

Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

Rémunérations du Président du Conseil d'Administration:

Les rémunérations servies au Président du Conseil d'Administration au niveau du groupe TUNISIE LEASING s'élèvent à 130 000 DT bruts au titre de l'exercice 2008 dont 97 500 DT à la charge de TUNISIE LEASING, 19 500 DT à la charge de TUNISIE VALEURS et 13 000 DT à la charge de TFG.

Deux voitures de fonction lui sont affectées; elles présentent une valeur comptable nette de 36 229 DT au 31/12/2008.

Rémunérations des membres de direction :

Les rémunérations servies aux membres de direction s'élèvent à 200 000 DT bruts au titre de l'exercice 2008, auxquelles s'ajoute un bonus brut de 105 289 Dt.

Deux voitures de fonction sont affectées aux membres des organes de direction et qui représentent une valeur comptable nette de 97 844 DT au 31/12/2008.

5.2.2- Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2008:

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

5.3- CONTROLE :

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société FINOR Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M. Fayçal DERBEL	Immeuble International City Center – Tour des bureaux - Centre Urbain Nord. 1082 Cité Mahrajène – Tunis Tel : 70 728 450 Fax : 72 728 405	2009-2011*
Cabinet M S Louzir membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par M. Mohamed LOUZIR	Rue du Lac Victoria Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A 1055. Les berges du Lac Tunis Tel : 71 861 591 Fax : 71 861 285	2009-2011**

* Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 04 juin 2009

** Mandat renouvelé par l'AGO du 04 juin 2009

5.4- NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :

L'encours des concours accordés aux sociétés liées aux membres du Conseil d'Administration au 31/12/2008 est le suivant :

Administrateur	Encours de crédits accordés	Conditions
Mr Brahim ANANE (Sté PANILABO)	1 547 081 Dinars	A partir de 10,5% sur 24 mois
Mr Ahmed ABDELKEFI		
- Dar El Jeld	- 43 336 Dinars	- 11% sur 36 et 84 mois
- Tunisie Valeurs	- 2 500 000 Dinars	- 9,5% sur 84 mois

Chapitre 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1- EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS :

6.1.1- Evolution récente :

Les contrats approuvés en 2008 se sont élevés à 255 MD en progression de 1,63% par rapport à l'année précédente qui avait enregistré un taux de croissance important de 38,93% et ramenant la part de marché de TL en terme d'approbations à 25,34%.

L'examen de la structure des approbations confirme la progression du leasing équipement (+16,45%) et du leasing auto (+1,64%)

Les mises en forces ont enregistré une hausse de 11,56% par rapport à 2007 (208,2MD contre 186,6 MD en 2007) alors que le marché a progressé de 12,34% dans son ensemble. De même pour l'année précédente où la société a progressé de 36,10% alors que le marché a progressé de 37,58%. La croissance a essentiellement été tirée par le leasing équipement (+32,8%).

Les encours se sont élevés au 31 décembre 2008 à 327,9 MD contre 280,2 MD une année auparavant soit une évolution de 17,04%.

6.1.2- Orientations stratégiques:

L'exercice 2008 a été la deuxième année pleine de la filiale algérienne MAGHREB LEASING ALGERIE qui a consolidé les résultats du groupe.

Au cours de cet exercice, la société s'est engagée dans la stratégie du groupe consistant à se concentrer sur les métiers de base : le leasing, le factoring et la location longue durée et à les rapprocher de manière à développer des synergies intra-groupe à même de renforcer son action commerciale dans un contexte fortement concurrentiel.

En application de cette stratégie, la société ainsi que les autres sociétés du groupe ont adopté au cours du premier trimestre 2007 une appellation commune : TLG GROUPE FINANCIER pour mieux véhiculer une image multi-produits/ multi-pays afin de faciliter l'extension souhaitée de son activité à d'autres produits financiers et à son implantation dans d'autres pays de la région.

6.2- PERSPECTIVES D'AVENIR :

6.2.1-Hypothèses de base :

Les perspectives d'avenir de TUNISIE LEASING (2009-2013) ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/08 et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Une croissance des mises en force de 5% pour l'année 2009 et de 8% pour les années suivantes.
- Une légère diminution de la marge d'intermédiation pour la période 2009-2013.
- Une diminution du coût des ressources additionnelles.
- Une augmentation des autres charges d'exploitation de 13% en 2009 et une augmentation moyenne de 8,5% pour les années suivantes.

Les prévisions et les hypothèses sous-jacentes pour la période 2009-2013 ont été approuvées par le conseil d'administration du 23/04/2009. Ces prévisions n'ont pas été actualisées depuis cette date.

Les principaux changements dans les hypothèses par rapport à celles publiées dans le document de référence (TL 2008) se résument principalement comme suit :

- un taux de croissance de 5% des mises en force en 2009 au lieu de 8%.
- une baisse du coût des ressources additionnelles au lieu de son maintien.
- un taux de croissance de 13% en 2009 des autres charges d'exploitation et de 8,5% à partir de 2010 contre un taux initialement prévu de 7%.

- La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts seront insérés au niveau du rapport annuel.

- La société s'engage à tenir une communication financière à chaque fois que cela est nécessaire et au moins une fois par an.

Evolution des mises en force

Compte tenu des mises en forces (MEF) réalisées par la société au cours des derniers exercices et des réalisations jusqu'au 31 décembre 2008, les MEF de 2008 totalisent 208,2 MDt en évolution de 11,56% par rapport aux MEF de 2007. Une évolution de 5% pour l'année 2009 et une évolution de 8% est prévue à partir de 2010.

	2008 Réalisé	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
En milliers de DT	208 169	218 577	236 064	254 949	275 345	297 372
taux d'évolution	11,56%	5,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%

P : Prévisionnel

Intérêts conventionnels :

Les intérêts conventionnels ont été estimés sur la base des MEF antérieures et des MEF prévues compte tenu d'un taux de placement moyen de 10%, légèrement inférieur au taux de placement réalisé au cours de 2008 (10,83%).

Les revenus bruts et les dotations aux amortissements sont calculés en utilisant la pondération produits Auto (LA) ; Equipement (LE) ; Immobilier (LI) suivante et des taux moyens de placement suivants :

Type de leasing	Pondération	Taux de placement
LA – TPE (très petites entreprises)	10,4%	11,00%
LA – Autres	28,5%	10,00%
LE	54,7%	9,81%
LI	6,4%	10,00%
	100%	10,00%

Evolution des intérêts conventionnels

	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
En milliers de DT	31 349	34 654	36 891	37 887	38 324	40 362
taux d'évolution		10,5%	6,5%	2,7%	1,2%	5,3%

P : Prévisionnel

Emprunts

Nouvelles ressources

La structure d'endettement de la société est caractérisée par le recours au marché obligataire en premier lieu et aux emprunts bancaires et aux crédits extérieurs en second lieu.

Les emprunts que la société projette de lever, pour la période 2009-2013, se détaillent comme suit:

En mDT	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Emprunts obligataires	65 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Crédits Bancaires	35 000	17 500	9 000	18 500	29 000
Crédits Extérieurs	40 000	10 000	10 000	10 000	20 000
Total emprunts	140 000	87 500	79 000	88 500	109 000

P : Prévisionnel

Les conditions retenues pour les nouvelles ressources sont les suivantes :

- Durée de remboursements des crédits : 5 ans pour les emprunts obligataires et 5 ans pour les autres types de crédits
- Taux moyen : le coût des nouvelles ressources est de 6,00% pour la période 2009-2013.

Encours des emprunts et dettes rattachées

Sur la période 2009-2013, l'encours des emprunts et des concours bancaires existants et à contracter évoluera comme suit :

En mDT	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Emprunts obligataires	114 000	149 000	168 000	181 000	185 000	184 000
Emprunts bancaires et extérieurs	132 834	109 126	104 145	91 268	92 429	110 324
Total emprunts	246 834	258 126	272 145	272 268	277 429	294 324
Dettes Rattachées	3 932	4 250	4 425	4 600	4 800	5 000
Total	250 766	262 376	276 570	276 868	282 229	299 324
Taux d'évolution		4,6 %	5,4%	0,1%	1,9%	6,0%

P : Prévisionnel

Remboursement de l'encours des emprunts existants et des emprunts à contracter :

Sur la période 2009-2013, le remboursement de l'encours des emprunts existants et à contracter évoluera comme suit :

Remboursement des emprunts (en mDT)		2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Remboursement des crédits en cours	Emprunts obligataires	30 000	28 000	22 000	19 000	12 000
	Bancaires et extérieurs	63 707	17 481	11 377	3 039	1 105
Total		93 707	45 481	33 377	22 039	13 105
Remboursement Fonds à lever	Emprunts obligataires	-	13 000	25 000	37 000	49 000
	Bancaires et extérieurs	-	15 000	20 500	24 300	30 000
Total		-	28 000	45 500	61 300	79 000
Total général		93 707*	73 481	78 877	83 339	92 105

P : Prévisionnel

*Montant hors remboursement des Billets de Trésorerie

Hypothèse : Evolution des capitaux propres

En mDT	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Capital social	28 500	34 000	34 500	35 000	35 000	35 000
Réserves légales	3 212	3 212	3 400	3 450	3 500	3 500
Autres réserves	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777
Prime d'émission	7 500	22 500	22 500	22 500	22 500	22 500
Réserve affectée à l'augmentation du capital	1 500	1 000	500	0	0	0
Résultats reportés	6 907	11 297	14 833	19 742	24 715	30 046
Distribution	4 199	4 200	5 100	5 175	5 250	5 250
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	51 197	75 786	79 510	84 469	89 492	94 823
Résultat de l'exercice	8 789	8 824	10 133	10 273	10 581	11 069
Total des capitaux propres	59 986	84 610	89 644	94 742	100 073	105 892
Rendement des capitaux propres	14,7%	10,4%	11,3%	10,8%	10,6%	10,5%

P : Prévisionnel

L'évolution des capitaux propres prévisionnels tient compte des points suivants :

- une augmentation, en 2009, du capital social de 5 millions de dinars par apport en numéraire moyennant une prime d'émission de 15 millions de dinars.
- les augmentations annuelles du capital social de 500 mDT par incorporation de réserves affectées à cette augmentation jusqu'à épuisement de ces réserves.
- les affectations aux réserves légales de 5% du résultat de l'exercice dans la limite de 10% du capital social.
- des distributions de dividendes annuelles de 15% du capital social.

Les charges financières

Pour la détermination des charges financières afférentes à l'encours des emprunts existants, il a été appliqué durant la période 2009-2013 les conditions contractuelles.

Le coût des nouvelles ressources est calculé au taux de 6,00% pour la période 2009-2013

Les charges financières au titre des emprunts existants et des nouveaux emprunts évolueront comme suit sur la période 2009-2013 :

En milliers de DT	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Crédits bancaires et extérieurs	9 313	9 106	7 072	6 476	5 962	6 619
Emprunts obligataires	6 932	8 244	9 973	10 910	11 307	11 239
Total des charges financières	16 245	17 350	17 045	17 386	17 269	17 858

P : Prévisionnel

Les charges de personnel

Sur la période 2009-2013, les charges de personnel évolueront comme suit :

	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
En milliers de DT	3 829	4 186	4 647	4 968	5 465	5 884
Taux d'évolution		9,30%	11,00%	6,90%	10,00%	7,70%

P : Prévisionnel

Autres charges d'exploitation

Sur la période 2009-2013, les autres charges d'exploitation évolueront comme suit :

	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
En milliers de DT	3 302	3 740	4 125	4 514	4 829	5 168
Taux d'évolution		13,30%	10,30%	9,40%	7,00%	7,00%

P : Prévisionnel

Provisions nettes sur créances

Sur la période 2009-2013, le coût du risque est estimé à 0,5% des encours des loyers futurs, de ce fait les dotations nettes évolueront comme suit :

	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
En milliers de DT	850	1 969	2 073	2 116	2 193	2 344
Taux d'évolution		131,6%	5,2%	2,0%	3,6%	6,8%

P : Prévisionnel

Dotations aux amortissements des immobilisations propres

Les dotations aux amortissements des biens propres de la société totalisent 503MDt en 2008 avec une évolution annuelle estimée à 5% à partir de 2009.

En milliers de dinars	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Dotations aux amortissements	503	528	555	582	611	642
Taux d'évolution		5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%

P : Prévisionnel

Impôts sur les Sociétés

La société estime procéder annuellement à des opérations de réinvestissement dans le cadre d'une politique de dégrèvement aboutissant au paiement de l'impôt effectif au taux de 20%.

Les dividendes

Il a été prévu de maintenir une distribution annuelle des dividendes comme suit : 0,735 dinars par action en 2009 et 15% du capital social libéré sur la période 2010–2013.

Rentabilité et rendement prévisionnel

La rentabilité et le rendement prévisionnel des capitaux propres se détaillent comme suit sur la période 2009-2013 :

En milliers de DT	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Revenus nets de leasing	33 091	35 754	38 041	39 087	39 574	41 662
Résultat d'exploitation	11 019	10 831	12 467	12 641	13 027	13 636
Résultat net	8 789	8 824	10 133	10 273	10 581	11 069
Nombre d'actions	5 700 000	6 800 000	6 900 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (en Dt)	1,542	1,298	1,469	1,468	1,512	1,581

P : Prévisionnel

6.2.2- Etats financiers prévisionnels :

Bilans prévisionnels

(en milliers de dinars)

Actifs	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Liquidités et équivalents de liquidité	600	1 000				
Créances de leasing : Encours financiers (en net)	316 896	356 702	380 420	390 166	402 184	428 955
Créances de leasing : Impayés	1 982	2 724	3 683	4 867	6 153	7 445
Intérêts constatés d'avance	-2 274	-2 388	-2 579	-2 785	-3 008	-3 248
Total des créances sur la clientèle	316 604	357 039	381 524	392 248	405 329	433 151
Portefeuille titres de placement	64	100	100	100	100	100
Portefeuille d'investissement (en net)	22 568	28 100	27 232	26 664	26 314	25 414
Immobilisations incorporelles (en net)	417	454	477	529	568	641
Immobilisations corporelles (en net)	2 004	1 817	1 693	1 586	1 536	1 496
Total des valeurs immobilisées	2 421	2 272	2 170	2 115	2 104	2 137
Autres actifs	5 245	5 650	6 100	6 550	7 000	7 450
Total des actifs	347 502	394 163	418 129	428 681	441 855	469 262

P : Prévisionnel

(en milliers de dinars)

Passifs et capitaux propres	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Passifs						
Concours bancaires	7 328	8 000	9 000	10 000	10 500	12 000
Emprunts et dettes rattachées	250 766	262 376	276 570	276 868	282 229	299 324
Dettes envers la clientèle	7 916	9 618	9 894	10 702	11 451	12 388
Fournisseurs et comptes rattachés	16 245	24 026	26 743	29 506	30 047	31 447
Provisions pour passifs et charges	1 146	1 261	1 387	1 525	1 678	1 800
Autres	4 115	4 272	4 892	5 339	5 878	6 412
Total des passifs	287 516	309 553	328 486	333 940	341 782	363 371
Capitaux propres						
Capital social	28 500	34 000	34 500	35 000	35 000	35 000
Réserves	15 989	30 489	30 177	29 727	29 777	29 777
Résultats reportés	6 709	11 297	14 833	19 742	24 715	30 046
Résultat net de l'exercice	8 789	8 824	10 133	10 273	10 581	11 069
Total des capitaux propres	59 986	84 610	89 644	94 742	100 073	105 892
Total des passifs et des capitaux propres	347 502	394 163	418 129	428 681	441 855	469 262

P : Prévisionnel

Etats de résultat prévisionnels

(en milliers de dinars)

	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts de crédit bail	32 585	35 754	38 041	39 087	39 574	41 662
Variation des produits réservés	506	-	-	-	-	-
Total du revenu de leasing	33 091	35 754	38 041	39 087	39 574	41 662
Autres produits d'exploitation	526	550	600	650	700	750
Total produits d'exploitation	33 619	36 304	38 641	39 737	40 274	42 412
Charges financières nettes	(16 245)	(17 350)	(17 045)	(17 386)	(17 269)	(17 858)
Produits des placements	2 173	2 600	2 570	2 770	3 420	3 420
PRODUIT NET	19 545	21 554	24 166	25 121	26 425	27 974
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	(3 829)	(4 186)	(4 647)	(4 968)	(5 465)	(5 884)
Autres charges d'exploitation	(3 302)	(3 740)	(4 125)	(4 514)	(4 829)	(5 168)
Dotations aux amortissements	(503)	(528)	(555)	(582)	(611)	(642)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(850)	(1 969)	(2 073)	(2 116)	(2 193)	(2 344)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	396	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques divers	(438)	(300)	(300)	(300)	(300)	(300)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(8 526)	(10 723)	(11 700)	(12 480)	(13 398)	(14 338)
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 019	10 831	12 467	12 641	13 027	13 636
Autres gains ordinaires	252	200	200	200	200	200
Autres pertes ordinaires	(282)	-	-	-	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	10 989	11 031	12 667	12 841	13 227	13 836
Impôt sur les bénéfices	(2 200*)	(2 206)	(2 533)	(2 568)	(2 645)	(2 767)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 789	8 824	10 133	10 273	10 581	11 069

P : Prévisionnel

* y compris un montant de 28mDt représentant les reprises sur provisions pour impôt différé.

Etats des flux de trésorerie prévisionnels :

(en milliers de dinars)

	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	218 548	241 680	282 234	320 610	341 641	352 144
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(6 900)	(8 242)	(9 472)	(9 996)	(10 816)	(11 644)
Décaissements pour financements de contrats de leasing	(235 376)	(232 741)	(257 073)	(277 779)	(302 425)	(325 801)
Intérêts payés	(16 069)	(17 847)	(17 420)	(17 761)	(17 669)	(18 258)
Impôts et taxes payés	(1 872)	(2 307)	(2 406)	(2 733)	(2 848)	(2 865)
Autres flux de trésorerie	3 244	(1 932)	(6 084)	(8 170)	(7 835)	(6 690)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	(38 425)	(21 390)	(10 221)	4 171	48	(13 114)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo corporelles et incorporelles	(1 665)	(400)	(475)	(550)	(625)	(700)
Encaissements provenant de la cession d'immo corporelles et incorporelles	37	57	60	63	66	69
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo financières	(3 167)	(9 130)	(5 430)	(5 500)	(5 670)	(5 930)
Encaissements provenant de la cession d'immo financières	6 718	3 498	6 148	5 868	5 770	6 530
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	1 923	(5 976)	303	(119)	(459)	(31)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	20 000	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	(4 199)	(4 200)	(5 100)	(5 175)	(5 250)	(5 250)
Encaissements provenant des emprunts	136 092	140 000	87 500	79 000	88 500	109 000
Remboursement d'emprunts	(103 021)	(128 707)*	(73 481)	(78 877)	(83 339)	(92 105)
Flux liés au financement a court terme	(500)	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	28 372	27 093	8 919	(5 052)	(89)	11 645
Variation de trésorerie	(8 130)	(272)	(1 000)	(1 000)	(500)	(1 500)
Trésorerie au début de l'exercice	1 402	(6 728)	(7 000)	(8 000)	(9 000)	(9 500)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(6 728)	(7 000)	(8 000)	(9 000)	(9 500)	(11 000)

P : Prévisionnel

* y compris le remboursement des billets de trésorerie d'un montant de 35 000mDT

6.2.3- Ratios prévisionnels

	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Capitaux propres av résultat /Total passifs	17,81%	24,48%	24,21%	25,29%	26,18%	26,09%
Capitaux propres av résultat /Total emprunts	19,83%	28,03%	27,84%	29,44%	30,57%	30,45%
Capitaux propres av résultat /Total bilan	14,73%	19,22%	19,02%	19,70%	20,25%	20,20%
Résultat net / Revenus de leasing	26,56%	24,68%	26,63%	26,28%	26,73%	26,56%
Total Passifs / Total Bilan	82,73%	78,53%	78,56%	77,90%	77,35%	77,43%

P : Prévisionnel

6.2.4- Evolution des créances classées (en milliers de dinars)

	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Risque total	340 436	357 040	381 527	392 253	405 337	433 162
Provisions & agios réservés affectées	21 501	23 470	25 543	27 659	29 852	32 196
Provisions libres (non affectées)	419	419	419	419	419	419
Créances classées (B2,B3,B4)	24 495	25 495	26 995	28 495	29 995	32 195
Créances classées/ risque total	7,2%	7,1%	7,1%	7,3%	7,4%	7,4%
Provisions/Créances classées	87,8%	92,1%	94,6%	97,1%	99,5%	100,0%

P : Prévisionnel

6.2.5- Etat des cash-flows prévisionnels (en milliers de dinars):

	2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
Résultat net	8 789	8 824	10 133	10 273	10 581	11 069
Dotations aux amortissements	503	528	555	582	611	642
Dotations aux provisions	892	2 269	2 373	2 416	2 493	2 644
CASH FLOWS PREVISIONNELS	10 184*	11 621	13 061	13 271	13 685	14 355

P : Prévisionnel

* compte non tenu d'un montant de 28mDt représentant les reprises sur provisions pour impôt différé

6.2.6- Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2009 à 2013 :

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CABINET M.S. LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A
1055, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél.: (216) 71 861 591 - Fax.: (216) 71 861 285

**Avis des commissaires aux comptes sur les
informations financières prévisionnelles de la période
allant de 2009 à 2013**

Nous avons examiné les données prévisionnelles de la société Tunisie Leasing pour la période allant de 2009 à 2013 dans le cadre du prospectus d'émission d'emprunt obligataire (telles qu'annexées au présent avis). Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

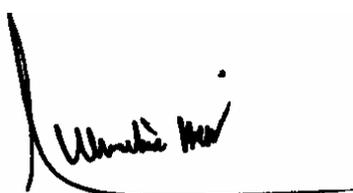
Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 11 Mai 2009

Les commissaires aux comptes



AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI



Cabinet MS Louzir
Mohamed LOUZIR

6.3- - Tableau d'amortissement des Emprunts Obligataires et Subordonnés émis par TUNISIE LEASING.

(en dinars)

Intitulé de l'émission		2008 Réalisé	2009P	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P
TL 2003 5 ans 7,4%	Intérêts	296 000	148 000				
	Capital	2 000 000	2 000 000				
TL 2004/1 5 ans 7,4%	Intérêts	444 000	222 000				
	Capital	3 000 000	3 000 000				
TL 2004/2 5 ans 7%	Intérêts	630 000	420 000	210 000			
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000			
TL 2005/1 5 ans 7%	Intérêts	630 000	420 000	210 000			
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000			
TL 2006/1 5 ans 6,5%	Intérêts	780 000	585 000	390 000	195 000		
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
Emprunt subordonné 2007 5 ans 7%	Intérêts	1 304 000	1 043 200	782 400	521 600	260 800	
	Capital	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	
TL 2007/1 5ans 6,5%	Intérêts	975 000	780 000	585 000	390 000	195 000	
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
TL 2007/2 5 ans 6,5%	Intérêts		975 000	780 000	585 000	390 000	195 000
	Capital		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TL 2008 /1 5 ans 6,5%	Intérêts		975 000	780 000	585 000	390 000	195 000
	Capital		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TL 2008 /2 5 ans 6,5%	Intérêts		975 000	780 000	585 000	390 000	195 000
	Capital		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TL 2008 /3 5 ans 6,5%	Intérêts			975 000	780 000	585 000	390 000
	Capital			3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TL 2009 /1 5 ans 6,5%	Intérêts			975 000	780 000	585 000	390 000
	Capital			3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TOTAL DES REMBOURSEMENTS		26 059 000	36 543 200	37 467 400	29 421 600	24 795 800	16 365 000

P : Prévisionnel